



Rapport de résultats 2022
BKF1803211 Entrepreneuriat
Burkina Faso

Table des matières

1	ACRONYMES	3
2	APERÇU DE L'INTERVENTION	6
2.1	Fiche d'intervention	6
2.2	Auto-évaluation de la performance	7
3	SUIVI DES RESULTATS	12
3.1	Evolution du contexte	12
3.2	Performance de l'outcome	24
3.3	Performance de l'output 1.....	26
3.4	Performance de l'output 2.....	43
3.5	Performance de l'output 3.....	54
3.6	Performance de l'output 4.....	61
4	SUIVI BUDGETAIRE	68
5	RISQUES ET PROBLEMES	69
6	SYNERGIES ET COMPLEMENTARITES	72
6.1	Au sein de l'intervention.....	72
6.2	Avec les autres interventions du portefeuille.....	72
6.3	Avec les projets pour tiers	74
6.4	Autres synergies et complémentarités.....	75
7	THEMES TRANSVERSAUX	75
7.1	Environnement et changement climatique.....	75
7.2	Genre	77
7.3	Digitalisation et innovation	78
7.4	Emplois décents	80
8	LEÇONS APPRISSES	81
8.1	Les succès	81
8.2	Les défis.....	83
8.3	Questions d'apprentissage stratégique	84
8.4	1.4 Synthèse des enseignements tirés.....	85
9	PILOTAGE	85
9.1	Modifications apportées à l'intervention	85
9.2	Décisions prises par le Comité de pilotage et suivi	86
9.3	Réorientations stratégiques envisagées	86
9.4	Recommandations	87
10	ANNEXES.....	92
10.1	Critères de qualité	92
10.2	Cadre logique et/ou théorie de changement.....	97
10.3	Carte sécuritaire de la zone d'intervention.....	98
10.4	Communication / Visibilité.....	99
10.5	Témoignages des bénéficiaires.....	101
10.6	Couverture géographique de l'intervention.....	103

1 Acronymes

AàP	Appel à proposition
A-MT	Apprentis Maçon Tôle
ANPE	Agence Nationale de Promotion de l'Emploi
ANFP	Agence Nationale de la Formation Professionnelle
APAGAN B	Association provincial artisans et groupements d'artisans Nong-Taaba du Boulgou
APSF	Association professionnelle des services financiers décentralisés
AVN	Association la Voûte Nubienne
BTP	Bâtiment et travaux public
CVA	Chaine de valeurs agricoles
COC	Comité d'Orientation et de Coordination
CPM	Country Portfolio Manager (Enabel)
CEAS	Centre Ecologique Albert Schweitzer
CIFEA	Centre d'Incubation Féminin des Entreprises Agricoles
CREAF	Centre de recherches environnementales, agricoles et de formation
CIC	Coupons Incitations Clients
CVP	Comités Villageois de Pistes
DRAAHM	Direction Régionale de l'Agriculture, des Aménagements Hydro-agricoles et de la Mécanisation
DREP	Direction régionale de l'économie et de la planification
FAARF	Fond d'appui aux activités rémunératrices des femmes
FAI	Fonds d'aide à l'investissement
FCG-AH	Formation sur Chantier Groupé – Accès à l'Habitat
GEM	Global Entrepreneurship Monitoring
GPSC	Gestion de Projet Sensible aux Conflits
IMF	Institutions de microfinance

IM	Intervention Manager (Enabel)
IO	Intervention Officer (Enabel)
INERA	Institut de l'environnement et de recherches agricoles
INSD	Institut national de la statistique et de la démographie
HIMO	Travaux à haute intensité de main d'œuvre
MEBF	Maison de l'Entreprise
MJPEJ / MSJE	Ministère de la jeunesse et de la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes Devenu : Ministère des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi
MEFP	Ministère de de l'Economie des Finances et de la Prospective
MP	Marché Public
OD	Octroi Direct
OHADA	Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des Affaires
OIM	Organisation internationale pour les migrations
ONF-BF	Observatoire national du foncier
PADEL	Programme d'appui au développement local
PCD	Plans Communaux de Développement
PDI	Personnes Déplacées Internes
PFNL	Produits Forestiers Non Ligneux
PMO	Partenaires de Mise en Œuvre
PNB	Programme National des Biodigesteurs
(M)PME	(Micros) Petites et Moyennes Entreprises
PNB	Programme national bio-digesteurs
RC-PC	Renforcement sur Chantier Premier Client
SCM	Sociétés de cautionnement mutuel
SCOOPS	Société Coopérative Simplifiée
SNFI	Stratégie nationale de la finance inclusive

TIA	Transformation industrielle et artisanale
TPE	Très petite entreprise
UEMOA	Union économique et monétaire Ouest Africaine
VSF	Vétérinaires Sans Frontières (partenaire)
WHH	WeltHungerHilfe (partenaire)

2 Aperçu de l'intervention

2.1 Fiche d'intervention

Intitulé de l'intervention	Appui au développement d'un entrepreneuriat inclusif et durable dans la région du Centre-Est
Code de l'intervention	BKF1803211
Localisation	Burkina Faso, région du Centre-Est
Budget total	20.400.000 EUR
Institution partenaire	Ministère des finances, de l'économie et du développement (MINEFID)
Date de début de la Convention Spécifique	17 décembre 2018
Date de démarrage de l'intervention/	18 décembre 2018
Date prévue de fin d'exécution	17 décembre 2023
Date de fin de la Convention spécifique	17 décembre 2023
Groupes cibles	Entrepreneurs (hommes et femmes) urbains et ruraux ; structures d'appui aux entreprises ; entreprises agro-alimentaires de grande taille.
Impact	Contribuer au développement économique et social inclusif et durable de la région du Centre-Est
Outcome	Les entreprises rurales et urbaines de la région du Centre-Est ont amélioré leur compétitivité et contribuent à la création d'emplois décents
Outputs	<ol style="list-style-type: none">1. Le tissu des PME et TPE est dynamisé et mieux structuré autour des opportunités émergentes dans les secteurs porteurs2. L'offre de services financiers et non financiers pour la création et le développement des entreprises est diversifiée et améliorée3. L'environnement des affaires est favorable au développement des entreprises dans la région4. L'accès des acteurs économiques de la région aux investissements structurants est amélioré
Année couverte par le rapport	2022

2.2 Auto-évaluation de la performance

1.1.1 Pertinence

	Performance
Pertinence	A

Degré de pertinence élevé : L'intervention est toujours clairement ancrée dans les politiques et stratégies nationales (dont principalement le Plan national de développement économique et social (PNDES II, 2021-2025) auquel le régime de transition a confirmé son adhésion) et alignée avec la stratégie belge, et comme en témoigne le contexte, les besoins en matière d'emploi se sont accentués et constituent par conséquent une priorité d'action. L'intervention articulée autour d'un développement économique de la région dans un but de création d'emplois reste donc extrêmement pertinente.

Logique d'intervention appropriée : La structuration de l'intervention (outputs, activités) reste cohérente pour répondre aux enjeux socio-économiques de la région et complètement alignée avec les ambitions du PNDES II ; le premier résultat vise à structurer des filières agricoles porteuses et miser sur l'économie verte comme secteur d'avenir, le deuxième résultat permet de booster l'écosystème entrepreneurial de manière à accompagner les porteur.ses de projets et entrepreneur.es à créer et développer leurs activités entrepreneuriales et les résultats 3 et 4 permettent de rendre l'environnement des affaires plus favorable en levant les freins principaux à l'entrepreneuriat (absence de données et études économiques, besoin de sécurisation foncière, de cadres de concertation publics-privés, et d'investissements structurants pour faciliter l'accès aux marchés et désenclaver les zones de production notamment). Cette approche holistique est ambitieuse et pertinente.

En revanche, les indicateurs méritent d'être révisés car ils sont trop « macros » et pas directement corrélés aux effets induits par les actions de l'intervention. Un travail a été réalisé pour proposer une matrice d'indicateurs plus adaptée.

La pertinence de l'intervention a été soulignée notamment par la MTR :

- *Conforme à la politique nationale dans le domaine de l'employabilité, la création et le développement des entreprises ;*
- *En adéquation avec les défis identifiés dans le Programme national pour le développement économique et social (PNDES 2016-2020), relatifs au taux de commercialisation des produits agricoles, et au taux d'accroissement de l'approvisionnement des agro-industries*
- *En conformité avec la vision de croissance économique durable basée sur l'approche des droits humains prônée par la coopération belge ;*
- *L'intervention a actionné plusieurs leviers à même de créer ou développer des entreprises urbaines ou rurales, et augmenter le revenu des bénéficiaires.*

Ainsi que par les équipes travaillant sur le prochain portefeuille, à tel point que la lettre d'instruction préconise d'inscrire l'axe résilience socio-économique dans la continuité de la présente intervention Entrepreneuriat, en repositionnant l'outcome pour qu'il soit plus aligné avec le

contexte actuel très fragile (notion de résilience socio-économique plutôt que de croissance/compétitivité).

1.1.2 Efficacité

	Performance
Efficacité	A

L'**outcome** sera globalement atteint car tous les projets menés concourent à créer / développer des entreprises et coopératives, ainsi qu'à créer des emplois.

Il faut cependant noter que l'outcome n'est pas formulé de manière optimale ; en effet, il met l'accent sur la « compétitivité », ce qui n'est pas très en ligne avec un contexte caractérisé par une économie informelle avec des très petites structures (micro-entreprises employant en moyenne 3 à 4 personnes), et la situation ne s'améliore pas avec l'évolution du contexte. Il faut également signaler qu'atteindre l'objectif de créer des emplois « décents » selon la définition de l'OIT (impliquant des contrats formels, la protection sociale, un dialogue social, un niveau de revenus minimal, etc.) est quasiment mission impossible dans ce contexte, notamment dans le domaine agricole. Néanmoins, l'intervention œuvre à consolider des emplois et à créer de nouveaux emplois en travaillant sur la qualité de ceux-ci (augmentation de revenus, stabilisation de l'emploi, amélioration des conditions de travail et réduction de la pénibilité, formalisation quand c'est possible, sensibilisation quant au travail décent).

L'intervention a réussi à **adapter ses stratégies/activités et outputs** en fonction de l'évolution du contexte dans l'optique de réaliser l'outcome. En tenant compte des risques de manière continue, l'Intervention, en collaboration avec ses partenaires de mise en œuvre, a fait preuve d'une extrême flexibilité : plusieurs actions ont été réorientées pour mieux répondre à l'enjeu de création d'opportunités socio-économiques. Pour exemple, un projet d'insertion professionnelle des jeunes, porté par l'Agence Nationale de Promotion de l'Emploi (ANPE), comprenait initialement principalement des activités de formation pour renforcer l'employabilité des jeunes sur le marché du travail. Cependant, face au constat du peu d'offre d'emplois salariés (pourvus généralement dans l'entourage des entrepreneur.es), la stratégie a été complètement révisée pour se centrer sur l'auto-emploi des jeunes issus de Centres de Formation Professionnelle, et leur amener la dimension pratique qu'il leur fait généralement défaut (via des stages) ainsi que des renforcements en matière de gestion, et de kits d'installation pour ceux qui présentent le plus de potentiel (compétition de plans d'affaires). Cela a eu des effets très nets, beaucoup plus tangibles que des formations sur les techniques de recherche d'emploi initialement proposées par l'ANPE. Par ailleurs, les partenaires ont globalement dû s'adapter aux conditions sécuritaires complexes avec des zones dont l'accès est devenu très difficile voire impossible au cours des derniers mois, l'équipe a accompagné les réorientations (avec les couts que cela engendre et donc les révisions opérationnelles et budgétaires ad-hoc/ avenants) : délocaliser certains appuis, miser sur des réseaux de relais locaux, miser sur le digital pour le suivi à distance, étendre le nombre de communes visé, préférer des prestataires très locaux, etc.

Cette posture d’adaptabilité et appui-conseil pour maximiser l’impact est adoptée à travers toute l’Intervention pour la vingtaine de projets qui la composent. Et toutes les communes de la région ont été couvertes par l’Intervention malgré les difficultés.

1.1.3 Efficience

	Performance
Efficience	B

La plupart des **inputs (finances, RH, biens & équipements)** ont été mobilisés dans des délais raisonnables ; il y a eu des retards au démarrage (recrutement des équipes, installation des projets, etc.) mais ceux-ci ont été rattrapés. Des mesures ont été prises pour pallier les retards dus aux aléas externes (lenteurs pour l’acheminement d’équipements dues à la pandémie notamment). Pour les partenaires publics (ANPE, Ministère de la Jeunesse, INERA, Directions Régionales), la disponibilité des inputs demeure un enjeu de taille, les procédures de passation de marchés étant particulièrement contraignantes (circuit long et inflexible). Au cas par cas, des réponses ont été apportées pour lever les blocages dans la plupart des projets.

La plupart des **activités** sont dans les délais. Certaines activités ont dû être replanifiées à cause des évolutions du contexte (problèmes d’accès, coups d’Etat et changements institutionnels au niveau régional), mais globalement l’intervention atteint une bonne performance opérationnelle, avec un taux de décaissement cumulé de 85% en fin d’année 4. Les risques sont réduits ou mitigés et gérés proactivement.

Les **outputs** sont et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps, mais une certaine marge d’amélioration est possible en termes de qualité, de couverture et de timing. L’un ou l’autre projet et partenariat ne satisfont pas pleinement les attentes en termes de qualité et timing (voir ci-dessous) mais cela n’atteint pas de façon majeure les outputs. Des efforts importants sont fournis par les équipes pour accompagner les partenaires plus faibles à réorienter les actions vers plus d’impact et une efficience accrue.

Globalement, l’efficience de l’intervention n’est pas mauvaise mais il y a une marge d’amélioration possible : le recours à l’instrument subsides présente des avantages et inconvénients (voir section sur les modalités opérationnelles) qui affectent notamment cette dimension car la mobilisation des inputs, la réalisation des activités et outputs est entre leurs mains et le seul levier de l’équipe d’Intervention est un accompagnement de proximité, ce qui est fourni.

1.1.4 Durabilité potentielle

	Performance
Durabilité potentielle	B

La **durabilité financière/économique** sera vraisemblablement bonne, mais des problèmes peuvent survenir en raison notamment de l’évolution de facteurs économiques externes.

Degré d'appropriation de l'intervention par les groupes cibles : La probabilité d'atteindre la durabilité est bonne, mais une certaine marge d'amélioration est possible.

Dès le montage des termes de référence des différents projets et la sélection des partenaires, la question de la durabilité au-delà du financement Enabel a été au cœur des préoccupations de l'Intervention. Tous les projets sont pensés dans une optique de permettre une autonomisation, et non de nécessiter un appui financier récurrent.

Différentes stratégies sont mises en œuvre selon les projets, notamment :


- Les projets qui appuient des coopératives et MPME ont vraiment travaillé à renforcer les capacités de celles-ci de manière à ce qu'elles puissent continuer à se développer sur base des appuis des projets (capacités de gestion, capacités techniques, appui à la formalisation, appui à l'accès au financement et/ou kits d'installation et/ou subventions, appuis technologiques, etc.). Il reste bien entendu toujours des besoins et un potentiel d'accompagner plus avant le développement de ces structures mais globalement, les indicateurs démontrent une amélioration des niveaux de revenus, l'intégration de nouveaux employés, une productivité accrue, des produits et services de meilleure qualité et un meilleur niveau de structuration et de gestion.
- La mise en relation de ces organisations avec des fournisseurs (intrants, semences, technologies / équipements, etc.), des clients, des institutions financières, des prestataires, etc. leur permet également de trouver les appuis nécessaires pour continuer à développer leurs activités.
- Un transfert de technologies est notamment organisé par le Centre d'Innovation auprès d'artisans de la région pour ne pas dépendre d'équipementiers situés en dehors de la région pour la maintenance et l'entretien des équipements, et même dans certains cas pour la fourniture de ces équipements.
- Les subventions et équipements fournis permettent non seulement d'améliorer la productivité des structures, leur permettant ainsi de générer plus de revenus, mais également de servir éventuellement de garantie pour sécuriser de petits crédits leur permettant de financer leurs fonds de roulement par exemple.
- L'écosystème entrepreneurial a été renforcé permettant aux entrepreneur.es de la région de trouver des services financiers et non financiers localement : des BDS (Business Development Services) ont été renforcés par plusieurs projets, un Centre d'Innovation articulé autour de la promotion de technologies adaptées et du digital, ainsi que de l'incubation a été mis en place, le Centre d'incubation Féminin des Entreprises Agricoles de Tenkodogo a été renforcé et un travail conséquent a été réalisé pour pérenniser son modèle économique afin d'assurer une continuité de son fonctionnement, plusieurs IMF ont été accompagnées pour développer/ améliorer leur offre de produits et services en lien avec les besoins des entrepreneur.es de la région.
 - o Bien entendu, il est compliqué pour des entrepreneur.es en phase de démarrage de mobiliser des fonds pour se faire accompagner. Néanmoins, la présence de ces services dans la région est déjà une avancée notable. Et on peut envisager des modèles hybrides ne requérant pas des subventions pour couvrir 100% des frais.
- Les services techniques déconcentrés compétents ont été associés à la plupart des projets et renforcés pour pouvoir poursuivre le suivi des activités de terrain.

- L'opérationnalisation des services fonciers ruraux et commissions villageoises doit permettre d'inscrire l'action de sécurisation foncière dans la durée.
- Pour toutes les infrastructures réalisées, des comités de gestion ont été formés, de manière à assurer leur entretien.
- Certaines plateformes ou processus de dialogue ont été ou vont être mis en place.

Au cours du premier semestre 2023, l'équipe va s'attacher à affiner les stratégies de sortie dans une optique de durabilité. Il y a déjà pas mal d'ingrédients mais c'est toujours perfectible et une capitalisation ambitieuse est en cours qui permettra de nourrir cette réflexion et d'améliorer les propositions d'actions pour le prochain portefeuille.

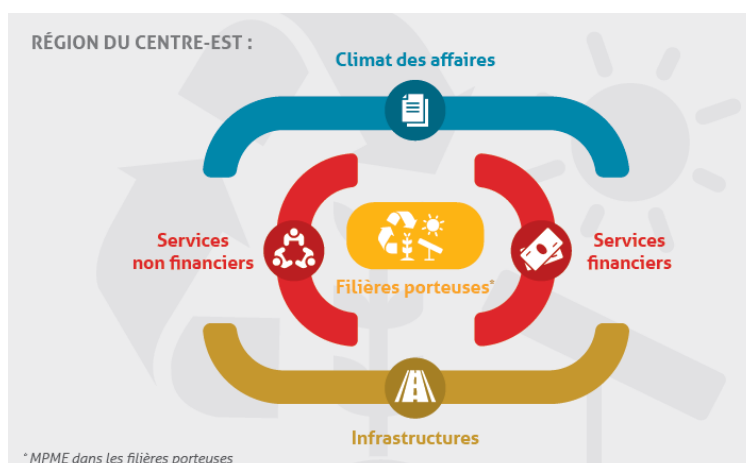
1.1.5 Conclusions

Cette intervention adresse des défis majeurs rencontrés par les populations de la région du Centre-Est, besoins encore renforcés par l'évolution du contexte. L'approche développée est extrêmement pertinente et efficace pour répondre adéquatement aux problématiques des cibles. L'ensemble des actions et outputs visent l'atteinte de l'outcome. Et il y a de nombreuses réalisations intéressantes à ce jour (voir ci-dessous). L'intervention a fait preuve d'une grande adaptabilité face à la volatilité du contexte en réaménageant ses planifications opérationnelles et financières avec agilité et en étant à l'écoute de ses partenaires, en posture d'appui-conseil. Une réflexion est menée en termes de modalités opérationnelles de façon à améliorer l'efficacité. Et un travail continu est mené au niveau de la durabilité afin que l'appropriation et l'autonomisation soient des réalités.

<p>Date : 23/02/2023</p> <p>Signature :</p> 	<p>Préparé par :</p> <p>Julie VAN DER SMISSEN</p> <p>Intervention Manager Entrepreneuriat</p>
---	--

3 Suivi des résultats¹

Rappel des résultats visés :



Résultats visés :

1. Le tissu des petites et moyennes entreprises est dynamisé et mieux structuré autour des opportunités émergentes dans les secteurs porteurs ;
2. L'offre de services financiers et non financiers pour la création et le développement des entreprises est diversifiée et améliorée ;
3. L'environnement des affaires est favorable au développement des entreprises dans la région ;
4. L'accès des acteurs économiques de la région aux investissements structurants est amélioré.

3.1 Evolution du contexte

3.1.1 Contexte général et institutionnel

Le contexte actuel du Burkina Faso est marqué par une **situation de crise et de grande fragilité** sur différents plans (environnemental, économique, sociétal, sécuritaire, politique) :

Sur le plan politique : le pays vit une période de forte instabilité politique depuis les élections de 2021 : un premier coup d'Etat le 24 janvier 2022 a mis fin au régime du président élu Roch Marc Christian KABORE, consacrant l'arrivée de militaires au pouvoir sous la bannière du « Mouvement patriotique pour la Sauvegarde et la Restauration » (MPSR), et justifié par la perte progressive du territoire national sous l'action des groupes terroristes. Un second coup de force a eu lieu le 30 septembre 2022 par des militaires du même mouvement, mettant en cause le manque de résultats probants obtenus sur le plan de la sécurité, et faisant naître le MPSR2. Ce mouvement a assuré qu'il respecterait les fondements et le calendrier de la transition définis à travers la Charte de la transition et du Plan d'action de la transition (PAT). A cet effet, plusieurs organes de la transition ont été mis en place : Gouvernement et Assemblée législative de transition. La Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'Union Africaine assurent le monitoring du processus afin de vérifier que les accords conclus avec le premier gouvernement de transition pour un retour à un ordre constitutionnel par la tenue d'élections pacifiques soient respectés. Un fait important à relever est l'hostilité d'une partie de la population vis-à-vis des forces spéciales étrangères et des médias étrangers.

Sur le plan sécuritaire : Le Burkina est confronté à une insécurité croissante marquée depuis 2015 par des attaques de groupes armés non-étatiques, qui visent aussi bien les Forces de Défense et de Sécurité, les services et fonctionnaires de l'Etat que des civils. Ces dernières années, une extension

¹ « Résultats » réfère aux résultats de développement. L'impact se réfère à l'objectif général ; l'outcome se réfère à l'objectif spécifique ; l'output se réfère au résultat escompté ; les outcomes intermédiaires se réfèrent aux changements générés suite à l'atteinte des outputs et permettant l'avancée vers l'outcome de l'intervention, à un plus haut niveau.

rapide de la violence a été observée et c'est actuellement plus de 40% du territoire burkinabè qui n'est pas contrôlé par l'Etat. Conséquence directe de ces violences, on compte près de 2 millions de personnes déplacées internes à l'échelle du pays. A côté des attaques de plus en plus fréquentes de groupes « terroristes » et du banditisme croissant, ces deux dernières années ont vu le déclenchement et la propagation d'affrontements intercommunautaires dans les régions d'intervention, sur fond de stigmatisation et de repli identitaire. Ces tensions doivent être notamment mises en lien avec une crise de l'accès aux ressources, liée à la gestion du foncier rural et urbain, à l'exploitation artisanale et industrielle des ressources minières, à la compétition pour les ressources entre agriculteurs et éleveurs. En effet, les motifs des populations qui rejoignent ou soutiennent les groupes armés non étatiques sont divers et variés, et incluent des raisons économiques (extrême pauvreté), sociales (exclusion), religieuses (djihadisme), mais également politique. Il s'agit d'abord d'une insurrection armée de groupes ruraux marginalisés et exclus, associés au banditisme et au terrorisme. Au-delà d'une réponse militaire, il est essentiel d'agir sur les causes profondes accélérant la détérioration du contexte sécuritaire.

Sur le plan social : Les problèmes croissants d'insécurité et l'augmentation des déplacements forcés ont rendu l'accès aux services sociaux de base particulièrement difficile.

En matière de santé, cela s'est traduit par une augmentation des risques de surmortalité et sur morbidité. Au 5 septembre 2022, 195 formations sanitaires étaient complètement fermées et 369 fonctionnaient à minima, en augmentation de plus de 10% sur une période de deux mois, privant ainsi plus 2.131.000 personnes d'accès aux soins.² En matière de santé de la reproduction, la situation reste très préoccupante (accès aux informations et services très limité, 1 femme sur 3 victimes de VBG, prévalence très élevée de pratiques socioculturelles discriminatoires - plus de 60% des femmes burkinabè ont subi des MGF, prévalence contraceptive moderne en baisse, le taux de décès maternel encore en 2021 à 154/100.000 naissances³).

Au niveau de l'éducation de base, l'école est obligatoire et gratuite, en principe, jusqu'à 16 ans. En plus des défis auxquels l'éducation nationale faisait déjà face (pression démographique, financements, crises socio-politiques, effets du changement climatique, qualité de la formation des enseignants, insuffisance/inadéquation des infrastructures ou de matériel, etc.), les attaques récurrentes par des groupes armés depuis 2015 ont un impact indéniable sur le système éducatif : interruption des activités d'apprentissage ; fermeture et destruction d'établissements scolaires ; destruction du matériel ; abandon forcé des classes par les enseignants ; assassinat des acteurs de l'éducation, en particulier les enseignants ; accentuation du taux de déperdition scolaire au niveau national ; déscolarisation massive des élèves ; déplacement des populations à l'intérieur du pays⁴.

Au niveau de l'eau, l'assainissement et l'hygiène, dans un pays sahélien subissant déjà les effets du changement climatique et qui passera en situation de stress hydrique élevé permanent à l'horizon

2. Cluster Santé, Burkina Faso : Populations privées de l'accès aux soins et la situation de la fonctionnalité des formations sanitaires par districts, Aout 2022, <https://reliefweb.int/map/burkina-faso/burkina-faso-populations-privées-de-l'accès-aux-soins-et-la-situation-de-la-fonctionnalité-des-formations-sanitaires-par-districts-aout-2022#:~:text=A%20la%20date%20du%2006,acc%C3%A8s%20aux%20soins%20de%20sant%C3%A9>.

3 Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, Annuaire statistique 2021, avril 2022

4 Dans le cas des personnes déplacées internes, en prenant en compte tout type d'éducation (formelle, informelle, non formelle), 2/3 des enfants non déplacés sont scolarisés, contre seulement 1/3 des enfants déplacés, notamment à cause des frais scolaires, de la fermeture des écoles dû à l'insécurité, mais aussi du manque des documents d'identité nécessaires pour passer les examens de changement de cycle.

2030⁵, l'eau est une ressource limitée et précieuse. Suite à la crise sécuritaire et à une augmentation rapide des déplacés internes, la pression sur les ressources en eau s'accroît rapidement et exacerbe les conflits sociaux en faisant des points d'eau une cible de choix pour les groupes armés non-étatiques. 2,4 millions d'habitants sont considérés comme étant dans un besoin d'assistance en matière d'eau, d'hygiène et d'assainissement⁶. Cette pression sur la ressource et ces problèmes d'accès majeurs ont un impact en matière sanitaire, frappant particulièrement les ménages les plus vulnérables en zone rurale et les déplacés internes.

S'agissant des dynamiques sociales liées au genre, le Burkina Faso occupe le 184e rang sur 191 du classement de l'Indice de Développement Humain (Rapport mondial sur l'IDH 2021-2022) avec une forte inégalité de genre, puisque l'IDH de l'homme est de 0.471 alors que celui de la femme est de 0.425. La situation sécuritaire et humanitaire du pays contribue à aggraver les discriminations basées sur le genre, tels que la restriction des droits d'accès aux services sociaux de base, les violations du droit à la protection (explosion des cas de VBG), à l'emploi⁷, etc. La vulnérabilité spécifique des femmes est particulièrement marquée dans l'accès aux ressources, notamment l'eau, la terre, les moyens de production, le bois-énergie et autres ressources de la forêt (PNA, septembre 2015). Il est par contre observé une responsabilité accrue des femmes dans les activités de production, domestiques et ménagères (soins du ménage, éducation des enfants, approvisionnement du ménage en eau, bois de chauffe, etc.) et communautaires. Cette dynamique s'inscrit dans un contexte sécuritaire où les hommes sont les premières cibles des groupes armés, les incitant à s'engager au sein des groupes d'auto-défense ou à se déplacer en premier lieu.

Sur le plan humanitaire : on observe une forte augmentation des besoins avec une crise humanitaire qui s'installe dans la durée. Cela se manifeste notamment par l'insécurité alimentaire qui touche actuellement 3,5 millions de personnes et les déplacements massifs de populations. En octobre 2022, 10% de la population du pays, soit 1.7M de personnes ont dû se déplacer pour des raisons multiples, selon les données du Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (CONASUR). L'afflux de personnes déplacées dans le Centre-Est s'élevait à 53,800 personnes en octobre.

Sur le plan environnemental : Selon l'indice global d'adaptation (ND-GAIN Index), le Burkina Faso est parmi les 20 pays du monde les plus exposés à la crise climatique avec une vulnérabilité élevée et une très faible capacité d'adaptation. Les effets du changement climatique impactent directement la productivité agricole et les ressources naturelles (eau, couverture végétale, ...), avec l'accentuation d'événements météorologiques extrêmes (inondations, faibles précipitations, sécheresses, etc.). Il constitue également un facteur d'accélération des conflits, des déplacements et de l'insécurité. En plus du changement climatique, d'autres phénomènes écologiques sont manifestes : la dégradation des terres et de la végétation, la perte de biodiversité, la désertification et la pollution.

⁵ Politique sectorielle « Environnement, Eau et Assainissement », (2017-2026)

⁶ Selon le plan de Réponse Humanitaire 2022 pour le Burkina Faso

⁷ L'étude pays SIGI-Burkina Faso signale qu'en 2015, « les femmes ne comptaient que pour 24% des employés du secteur public et du secteur privé formel, alors que 77% des femmes burkinabè étaient actives en 2016 contre 63% au Sud du Sahara » (OCDE 2018, p.17 / CIFDHA et al, 2017).

Sur le plan socio-économique :

L'économie du Burkina Faso, pays enclavé et sahélien, est particulièrement vulnérable aux chocs dont la conjoncture économique internationale (marquée par la crise sanitaire et la guerre en Ukraine), les chocs climatiques (pluviométrie, sécheresses) qui touchent de plus en plus régulièrement le pays ainsi que les déplacements de population et la croissance démographique élevée (2,8% par an), qui accentuent encore la pression sur les ressources. Ces chocs causent une hausse des prix importante au niveau des hydrocarbures et des denrées alimentaires. En 2021, l'inflation atteignait un taux de 3,9 %, niveau record depuis 10 ans⁸.

Au niveau de son PIB, le pays a cependant enregistré une forte reprise en 2021 avec une croissance estimée à 6.9 %, ce qui s'explique par le rebond des services et la progression des exportations aurifères⁹. En revanche, la production agricole a reculé du fait des faibles précipitations. Or, la majeure partie de la population, dont 41,4 % vit sous le seuil national de pauvreté¹⁰, dépend de l'élevage et de la production agricole comme principaux moyens de subsistance (73% de la population est rurale). Il faut cependant noter une dynamique intéressante : les estimations de la campagne agricole 2020/2021 indiquent que les exportations de produits agricoles ont connu une hausse de 33,0%, expliquée par les augmentations de 124,8% de la production de soja, de 63,5% de celle d'arachide et de 14,5% de celle de coton¹¹.

Quant à la jeunesse, faute de réelles qualifications, adaptées aux réalités économiques et sociales, elle se retrouve en sous-emploi, sans aucune perspective, se détournant de l'agriculture.

La pression foncière est un enjeu majeur, et particulièrement dans la région du Centre-est où les conflits fonciers sont très nombreux : la privatisation des terres et la spéculation foncière, contribuent à de fortes inégalités et exclusions, surtout des jeunes et des femmes.

Evolution du contexte socio-économique de la région du Centre-Est

Au démarrage du portefeuille, le contexte de la région du Centre-Est était déjà caractérisé par de nombreuses vulnérabilités et peu propice au développement d'un secteur privé compétitif et pourvoyeur d'emplois décents (population majoritairement jeune et analphabète, économie peu structurée et caractérisée par l'informel et l'auto-emploi, manque d'accès au financement malgré la présence d'IMF, tensions foncières, fort taux d'enclavement, faiblesse du réseau électrique et des télécommunications, etc.).

Les différentes crises précitées ont touché de plein fouet cette région accentuant sa fragilité structurelle et la vulnérabilité des populations ; ce qui a des conséquences sur l'intervention Entrepreneuriat :

- Les déplacements de populations accentuent la pression foncière et les conflits fonciers s'intensifient, ce qui constitue un obstacle majeur à l'entrepreneuriat (principalement agricole). Certains PDIs ont bénéficié de lopins de terres mais ceux-ci sont impropres à l'agriculture et

⁸ <https://www.banquemondiale.org/fr/country/burkinafaso/overview#1>

⁹ <https://www.banquemondiale.org/fr/country/burkinafaso/overview#1>

¹⁰

https://databank.worldbank.org/views/reports/reportwidget.aspx?Report_Name=CountryProfile&Id=b450fd57&tbar=y&dd=y&inf=n&zm=n&country=BF
A

¹¹ http://www.uemoa.int/sites/default/files/bibliotheque/note_conj_t4_2021.pdf
BKF 1803211 Entrepreneuriat - Rapport des résultats 2022

leur mise en valeur nécessite des moyens et des techniques culturelles spécifiques dont ces PDIs ne disposent pas. Tant les populations hôtes ou les PDIs manquent de moyens adéquats pour la production agricole et l'élevage. Cette faiblesse du niveau de production et de revenus des ménages de ces zones fragiles accroît le risque d'insécurité alimentaire.

- La situation sécuritaire force les acteurs de développement à revoir leurs stratégies d'intervention et modes opératoires en continu afin de s'adapter à un contexte mouvant. L'accès représente une difficulté majeure pour la conduite des activités. Et il en est de même pour la majeure partie des partenaires de mise en œuvre (notamment les ONG de développement).
- Le potentiel commercial créé par la position frontalière de la région est réduit du fait du terrorisme, qui restreint drastiquement les déplacements et échanges commerciaux.
- Les institutions de crédit ont réduit l'offre de financement dans la zone. Il est quasiment impossible d'obtenir des crédits dans les zones où l'insécurité est trop forte.
- La faiblesse du réseau électrique et de la connectivité demeurent des obstacles importants.
- L'environnement des affaires, déjà peu favorable aux investissements privés, se voit encore détérioré par la situation : aucune société ne souhaite investir dans des zones où règne l'insécurité.
- Il est très complexe de mener des chantiers dans des zones où se trouvent les groupes terroristes : réquisitions, menaces, accès, suivi, etc.
- La situation institutionnelle complique les activités de soutien à l'environnement des affaires, notamment les actions en matière de sécurisation foncière et le travail avec les directions régionales pour créer des espaces de concertation public-privé, ainsi que des études et statistiques utiles pour une meilleure compréhension des enjeux économiques ; et les projets d'investissements structurants au profit de la région. Il faut attendre l'installation des autorités de transition et reprendre les échanges, ce qui ralentit considérablement un certain nombre d'actions.

Ce contexte résulte en un manque d'opportunités économiques, affectant particulièrement les femmes et les jeunes. De nombreuses personnes sont dans des logiques de survie plus que de développement. Face à ces difficultés, un nombre croissant de jeunes tombent dans la délinquance, ou décident de tenter leur chance ailleurs en empruntant les chemins de la migration, ou encore se tournent vers les groupes terroristes et ce qu'ils ont à leur offrir.

Dans un tel contexte, offrir des possibilités d'autonomisation économique demeure un besoin pressant. Cependant, au vu des réalités, il ne s'agit pas tellement de dynamiser un tissu entrepreneurial en accompagnant des entreprises à croître, à devenir compétitives et à employer davantage de personnes mais plutôt de travailler sur l'insertion professionnelle par l'auto-emploi.

3.1.2 Contexte de gestion

3.1.2.1 Modalités de partenariat

La majorité des partenariats de l'intervention ont été contractés via des conventions de subside (via appels à propositions ou en octrois directs). Au total, 18 conventions de subsides ont été signées depuis 2020. Après une phase d'identification et de montage en 2019, la plupart des conventions ont été conclues en 2020. Quelques-unes ont encore été contractées en 2021. En 2022, une seule convention a encore été signée, il s'agit de l'octroi direct à la DREP qui a occasionné de

nombreux échanges entre MODOPS, EST, l'équipe et le partenaire, et subi les changements institutionnels causés par les coups d'Etat, pour finalement aboutir à sa signature en juillet 2022. Les projets ont donc atteint leur rythme de croisière et entrent en ce début d'année 2023 dans leur phase de clôture.

- En plus de ces 18 subsides, représentant une vingtaine de projets (car la convention avec la MEBF comprend 3 projets), l'intervention a conclu des collaborations via des marchés publics avec différents types de prestataires : des Bureaux d'études, d'architecture et entreprises de BTP pour les travaux d'infrastructures ;
- Des consultants pour la réalisation d'analyses organisationnelles, la conduite d'études, l'appui à la capitalisation et l'animation de formations / ateliers ;
- Des fournisseurs divers pour l'acquisition d'équipements/ technologies (une attention a été portée à l'identification de fournisseurs issus de la région mais tant le niveau de structuration que de qualité restent des freins pour faire offre sur ce type de marchés) ;
- Un consortium de structures d'accompagnement basées à Ouagadougou pour les marchés liés à l'animation du Centre d'Innovation ; cette modalité avait été privilégiée car l'idée était de sélectionner un prestataire qui s'inscrit dans une logique de construction d'un business model pour le Centre et non dans une logique « projet » / subvention, afin de générer des revenus pour faire fonctionner le centre au-delà du financement Enabel ; il semblait donc judicieux d'ouvrir la possibilité à des structures « for profit » de se positionner et d'agir dans une logique de livrables / obligation de résultats, plutôt que de moyens. Cette expérience porte ses fruits en termes d'efficience et de potentiel de durabilité, et ouvre des pistes de réflexion quant aux modalités d'intervention.

Les principaux marchés publics lancés et exécutés ou en cours d'exécution en 2022 sont :

Marchés publics	Award date	Montant Total €	Contractant
Mission d'appui à la DR/Jeunesse Centre Est	02/09/2022	4 992,71	Association MAHNA
Construction d'une salle polyvalente au CIFEA de Tenkodogo	29/07/2021	121 078,00	INTERNATIONAL CONSORTIUM BATIMENT TRAVAUX PUBLICS ET ETUDE
Construction d'un hangar au profit du bâtiment voûte nubienne	17/01/2022	6 605,02	Societe de Commerce et Construction Batiment
Fourniture de mobiliers pour la maison de l'artisan APAGAN-B	07/02/2022	5 800,68	Atelier de Soudure Dermé Ousmane et frères (ASDOF)
Fourniture de mobilier de bureau au profit de la DREP	31/08/2022	3 417,91	Intérieur maison sarl
Acquisition d'équipements (DREP)	14/09/2022	8 068,06	SOMAF
Réalisation des infrastructures de gestion de déchets	06/07/2022	34 635,29	Société de commerce et de Construction Bâtiment

Réalisation des infrastructures de gestion de déchets	06/07/2022	67 839,13	Société Général de Bâtiment et des Travaux Publics
Réalisation des infrastructures de gestion de déchets	06/07/2022	40 002,98	Agence de Commerce et de Confort Bâtiment
Réalisation des infrastructures de gestion de déchets	08/11/2022	55 625,13	Société de commerce et de Construction Bâtiment
Réalisation des infrastructures de gestion de déchets	08/11/2022	37 284,10	Entreprise Nougara & Fils Boble-Windé
Suivi contrôle des infrastructures de gestion des déchets	14/06/2022	12 725,68	SEWODO Komlan
Construction centre innovation	19/11/2021	448 585,90	INTERNATIONAL CONSORTIUM BATIMENT TRAVAUX PUBLICS ET ETUDE
Gestion du Centre d'innovation	06/10/2021	213 429,00	Centre Ecologique Albert Schweitzer
Etudes techniques détaillés et contrôle des travaux d'infrastructures économiques	26/04/2022	39 126,04	Carure
Réalisation d'un magasin au profit de la commune de Ouargaye	14/12/2022	32 163,66	EZAF BTP
Appui à la capitalisation des expériences	26/08/2022	59 988,68	INTER-RESEAUX DEVELOPPEMENT RURAL

En 2023, il reste principalement les marchés suivants à conclure :

- Infrastructures économiques : réalisation de marchés centraux et marchés à bétail dans 5 communes ;
- Acquisition de mobilier, matériel informatique et équipements technologiques pour finaliser l'aménagement du Centre d'Innovation.

Le tableau suivant reprend l'ensemble des partenaires de mise à œuvre avec lesquels l'intervention entrepreneuriat a contractualisé depuis le début de l'intervention sous **conventions de subsides** (octrois directs et appels à propositions) jusqu'en 2022 :

Procédure	Titres des Csub	Nom du partenaire lead	Montant convention des SUBSIDES	Total paiements intermediaires	Solde à payer	Solde à payer en %
OD	Coaching des PME / Pérennisation CIFEA / Formalisation des entreprises	MEBF	999 885	949 890,44	49 994,30	5%
AP	Chaînes de valeur inclusive et durable Lot 1	SOS-Faim	1 000 000	949 999,90	50 000,10	5%
AP	Chaînes de valeur inclusive et durable Lot 2	Trias	1 000 000	950 000,00	50 000,00	5%
OD	Promotion de semences améliorées	CREAF	225 516	214 240,20	11 275,80	5%
AP	Appui aux entreprises dans le secteur de l'économie verte Lot 1	AVN	591 845	562 252,75	29 592,25	5%
AP	Appui aux entreprises dans le secteur de l'économie verte Lot 2	CEAS	1 199 988	1 139 978,53	60 009,47	5%
OD	Appui à l'installation d'entreprises de construction de biodigesteurs	MRAH/PNB	220 000	208 999,80	11 000,20	5%
OD	Appui à l'insertion des jeunes de la région du Centre-Est	ANPE	298 175	284 338,39	13 837,06	5%
OD	Mise en place de Sociétés de Cautionnement Mutuel (SCM)	TRIAS	175 000	166 250,00	8 750,00	5%
AP	Dispositif d'aide à l'investissement pour les entreprises	Rikolto	1 000 000	856 833,15	143 166,85	14%

OD	Convention de subside en OD avec MJPEJ	MJPEJ	196 347	186 530,00	9 817,00	5%
OD	Convention de subside en OD avec DREP	DREP	156 537	86 645,82	69 891,18	45%
OD	Convention de subside en OD avec DRAAHM	DRAAHM	73 400	67 614,00	5 786,00	8%
OD	Convention de subside en OD avec DRCIA	DRCIA	96 030	79 348,00	16 682,00	17%
OD	Convention de subside en OD avec ONF-BF	ONF-BF	800 000	759 168,00	40 832,00	5%
AP	Convention de subside en AP avec Helvetas	HELVETAS	2 499 975	2 374 976,00	124 999,00	5%
AP	Convention de subside en AP avec VSF	VSF	399 995	364 680,00	35 315,00	9%
AP	Convention de subside AP avec WHH	WHH	2 199 800	2 090 000,00	109 800,00	5%
	TOTAL		13 132 493	12 291 744,98	840 748,21	6%

Au niveau des modalités contractuelles :

- L'intervention a eu massivement recours aux subsides, ce qui comporte des avantages et inconvénients
 - D'un côté, cela permet de mobiliser des partenaires qui ont une expertise et des expériences avérées dans les domaines d'intervention concernés (fit for purpose), et de déployer beaucoup d'activités en parallèle, tout en limitant le set-up à notre niveau ; Et de prévoir des sous-subsides (outil très efficace et pertinent) ;
 - D'un autre côté, nous avons relevé un certain nombre de limites :
 - Le processus est extrêmement lourd et long, ce qui freine la mise en œuvre et réduit la durée opérationnelle des projets (2 campagnes agricoles sur 5 ans de portefeuille par exemple) ;
 - Vu le dimensionnement initial (montants de plusieurs centaines de milliers d'euros voire de 1 à 2 millions d'euros), seules des structures d'une certaine envergure (ONG internationales dont les ACNG belges) étaient en mesure de se positionner (conditionnalité d'avoir géré un subside de minimum 50% du montant alloué) ; les mêmes conditions ont été appliquées aux partenaires de consortium qu'au lead ; et les associés ne peuvent toucher que des perdiems, et non des coûts salariaux et de fonctionnement ; ce qui fait que les structures locales de la région n'ont pas pu faire partie des partenaires de mise en œuvre et ont été impliquées à la marge, ce qui réduit l'appropriation locale et cause un souci pour la pérennité des actions, d'autant plus dans un contexte d'insécurité où l'accès est compliqué pour des acteurs externes à la localité, ainsi qu'en termes d'efficacité, car les ONG qui arrivent installent un bureau, une équipe, avec tous les coûts que cela implique et une fois que le financement prend fin se retirent de la zone en l'absence d'autres subsides (avec les moyens octroyés par le projet) ;
 - L'idée de renforcer des partenaires « bénéficiaires-contractants » n'est pas spécialement applicable pour des structures types ONG internationales ; on attend par conséquent des capacités certaines en termes de gestion de subsides (notamment au niveau administratif et financier, d'autant plus de la part des ACNG belges bénéficiant de fonds DGD), mais force est de constater que le suivi administratif et financier n'est pas toujours plus simple avec ces structures, certains cas sont problématiques ;
 - Par ailleurs, au niveau méthodologique, cela permet de bénéficier leur expertise, mais cela pose plusieurs soucis : (1) Enabel n'a pas la main sur la mise en œuvre et dépend donc des résultats du partenaire, avec peu de leviers si ce n'est de l'accompagnement pour réorienter les actions et stratégies si celles-ci ne semblent pas tendre vers l'impact escompté ; (2) la cohérence globale et les synergies entre les différents projets (activités de l'intervention) est complexe à assurer car chaque partenaire déroule son projet avec ses résultats et indicateurs ; (3) les clauses de rupture des conventions ne permettent pas de mettre fin au partenariat en cas de sous-performance, les fonds engagés ne peuvent dès lors être réalloués à

d'autres activités, ce qui rend la gestion de l'intervention peu agile ; (4) en termes d'expertise (ADN d'Enabel), l'input des équipes est limité (les partenaires en tiennent compte ou non) et l'apprentissage interne également.

- Cela ne signifie pas qu'il faut éviter d'avoir recours à cette modalité mais qu'il y a un certain nombre de points d'amélioration dans le montage à envisager, tels que :
 - Dimensionnement plus réduit pour permettre à des organisations locales de se positionner et/ou obligation d'intégrer une organisation de la région dans le consortium en levant les contraintes pour les co-demandeurs ;
 - Revoir les modalités contractuelles, notamment les clauses de rupture des conventions et plus de leviers pour Enabel par rapport à la révision des approches (insister sur une réelle co-construction, avec éventuellement des comités de pilotage, une réflexion sur des tranches conditionnées par l'atteinte de cibles / résultats, etc.) ; Par exemple les montants non dépensés justifiés en fin de chaque année, sauf justification claire du retard, devraient pouvoir être « récupérés », sinon on accumule le risque financier d'année en année, et contrairement à nos contraintes de décaissement, on ne les responsabilise pas en termes de planification et respect des engagements annuels ;
 - Repenser les outils financiers pour faire apparaître plus clairement l'ensemble des coûts de fonctionnement, coûts RH, et les distinguer de ce qui est réellement dédié aux « sous-bénéficiaires » afin d'apprécier dès la sélection l'efficacité de ce qui est proposé, en imposant des limites (beaucoup de coûts de fonctionnement sont « cachés » dans les coûts opérationnels – personnel terrain, véhicule, etc.) ; et revoir l'outil de et les conditions de reporting financier, qui nécessitent énormément d'appui de l'équipe support ;
 - Plus de flexibilité pour faire des avenants (actuellement on ne peut pas augmenter le budget, il faut relancer un appel), cela permettrait de « tester » le partenaire et accroître le budget si c'est concluant ;
 - Indiquer dès le départ dans les conventions que toutes les acquisitions dont le montant dépasse une certaine limite devront être remises à des structures dont le siège est basé dans la zone d'intervention / sous-bénéficiaires / partenaires publics ;
 - Mettre en place un outil de suivi des partenariats, partagé entre les pays.
- Marchés publics :
 - Le dynamisme et la proactivité de notre cellule ECA facilitent grandement les passations de marchés ;
 - L'intervention a connu un enlèvement sur un marché de travaux à Ouargaye. Il faut clairement mentionner les responsabilités en matière d'incident sécuritaire et au-delà des aspects légaux prévoir un accompagnement des équipes et prestataires ; et surtout des mécanismes permettant d'ouvrir des marchés uniquement à des entreprises locales pour raisons sécuritaires ;

- Par rapport aux limites des subsides, l'expérience de contractualisation sous forme de marché public pour l'animation du Centre d'Innovation est vraiment positive : processus de contractualisation plus léger et flexible, beaucoup moins de temps passé sur les questions administratives et financières, beaucoup plus d'attention portée aux livrables avec un consortium conscient de son obligation de résultats et qui s'efforce d'excéder les cibles visées (plutôt que de justifier les retards et difficultés), des échanges beaucoup plus axés « impact », et in fine plus de responsabilisation du partenaire (il est responsable du budget qu'il a annoncé), d'efficience et de durabilité. Le message n'est pas que tous les partenariats doivent se conclure sous forme de marché public mais que c'est une alternative intéressante dans une dynamique « prestations de services / fourniture de livrables ».
- Partenaires publics :
 - Il est important dans le cadre du bilatéral de collaborer avec les partenaires étatiques au niveau local, mais bien souvent, ces institutions ont besoin d'appui pour formuler des projets, dont la plus-value n'est pas toujours claire ;
 - Outre les changements institutionnels, ces partenaires manquent de moyens, de ressources humaines et les procédures sont extrêmement lourdes (ouverture d'un compte Trésor, planning annuel des passations de marchés très rigide, circuit de signatures pour tout marché, etc.), ce qui ralentit considérablement la conduite des activités ;
 - Par ailleurs, ce type de structure ne favorise pas la gestion « agile » de projets – les activités sont déroulées, sans se focaliser sur l'impact, et les budgets ne sont pas gérés de façon active (les reliquats de lignes ne sont pas réalloués sur d'autres actions par exemple) ;
 - Pour l'avenir, l'intervention suggère de faire recours aux nouveaux outils contractuels mis en place par MODOPS (MoU avec budgets par activités, gérés en régie).
- Appuis en régie : dans un souci d'appropriation et de durabilité, l'Intervention a très peu mené d'activités en régie, cependant, certaines actions ont été soutenues en régie (quick wins) : investissements matériels pour des MPME/ coopératives ; organisation d'ateliers ; etc. L'Intervention a mis en place une grille d'analyse et un comité pour statuer sur ces appuis en régie (alignement avec les objectifs de l'intervention, groupes-cibles, impacts, type de coûts, etc.). Cela permet à de petites organisations qui ne rentrent pas dans les critères de subsides ou sous-subsides de bénéficier d'appuis ponctuels et de rapprocher Enabel de ses groupes-cibles par quelques appuis plus directs. L'Intervention propose de cadrer ce processus sous forme de réception de micro-projets.

3.1.2.2 Modalités opérationnelles

Au niveau du Comité d'Orientation et de Coordination (COC) du portefeuille :

En 2022, une seule session du COC a pu être organisée, à Koupela, le 8 juin 2022. Ce COC avait pour objectif général de faire le bilan de la 3^e année de mise en œuvre du programme de coopération ainsi que la planification de l'an 4.

De façon spécifique, il s’agissait de :

- Echanger sur les résultats du programme depuis 2019 ;
- Présenter les grandes conclusions et les principales recommandations de la revue à mi-parcours (MTR) ;
- Présenter l’intervention « Fragilité » ;
- Présenter les perspectives (préparation du nouveau programme et portefeuille climat).

A l’issue des travaux les membres du COC ont reconduit la recommandation relative à l’évaluation sur sites de l’état de mise en œuvre du programme bilatéral en précisant le contenu des actions à entreprendre comme l’indique le tableau ci-dessous. Cette recommandation est intégrée dans la planification du prochain COC qui avait été repoussé en raison de la situation institutionnelle, et qui se tiendra le 2 mars 2023 avec une visite de sites le 1er mars (dont 4 sites liés à l’Intervention Entrepreneuriat)

Au niveau de l’accès aux zones d’intervention :

La dégradation des conditions sécuritaires a entraîné un accès difficile voire impossible à certaines zones. La plupart des ONG partenaires et prestataires ont les mêmes restrictions d’accès. Afin d’éviter d’« abandonner » ces zones, pour les activités ne pouvant être délocalisées, il est dès lors nécessaire de faire appel à des structures locales / relais locaux, et miser sur les outils digitaux pour le suivi. Chaque projet a mis en place des stratégies propres, il faut capitaliser sur ces expériences pour le prochain portefeuille.

3.2 Performance de l’outcome



3.2.1 Progrès des indicateurs

Outcome : Les entreprises rurales et urbaines de la région du Centre-Est ont amélioré leur compétitivité et contribuent à la création d’emplois décents					
Indicateurs/ marqueurs de progrès	Valeur de base 2018	Valeur année 2020	Valeur année 2021	Valeur année rapportage 2022	Cible finale
Pourcentage de la population (hommes/femmes) de la région du Centre-Est âgée de 18 à 64 ans qui est un entrepreneur naissant ou propriétaire d’une nouvelle entreprise	h 33 f 24	Rapport Etude GEM attendu en mai 2021	h 41,61% f 50,25%	C.Sub étude GEM résiliée Recherche autre alternative pour l’end-line en juin 2023	h 42 f 36

Nombre d'employés à temps plein (hommes/femmes) dans les entreprises formelles de la région du Centre-Est	h 5.172 f 2.621	Planifier pour le MTR et l'ETR	h 14 288 f 5 624	End-line à partir de juin 2023	h 10.000 f 6.000
Nombre d'entreprises formalisées dans la région du Centre-Est (par genre du titulaire)	h 2.773 f 401	h 510 f 224 Nb: formalisations additionnelles	h 339 f 74 Nb: formalisations additionnelles	H 297 F 69 Nb: formalisations additionnelles	h 5.500 f 1.200
Preuves d'amélioration des performances des participants (hommes/femmes) ayant participé à une activité de renforcement des capacités	N/A	Etude mid-line en août 2021	37,5% des participants affirment une amélioration significative de leurs performance	End-line à partir de juin 2023	N/A
Preuves d'amélioration des performances des organisations partenaires ayant participé à une activité de renforcement des capacités	N/A	Etude mid-line en août 2021	79% des organisations affirment une amélioration significative de leurs performance	End-line à partir de juin 2023	N/A
Perception de l'évolution du chiffre d'affaire des entreprises	N/A	Planifier pour le MTR et l'ETR	84,1% des entreprises affirment une augmentation de leur chiffre d'affaire	End-line à partir de juin 2023	3/3

3.2.2 Analyse des progrès réalisés

Les indicateurs définis dans le DTF sont trop "macros", ce qui d'une part nécessite des études externes, et d'autre part rend complexe leur interprétation car le lien avec les activités de l'Intervention n'est pas clairement établi ; en outre, l'analyse de l'évolution de ces indicateurs est biaisée car les valeurs dépendent fortement des méthodologies adoptées pour leur collecte.

Néanmoins, en analysant les différentes dimensions de l'outcome en lien avec les projets déployés, on peut noter que :

- De nombreuses personnes ont été accompagnées à entreprendre via l'**auto-emploi** (projet d'insertion professionnelle des jeunes mené avec l'ANPE, PACE DID visant l'émergence de nouveaux projets entrepreneuriaux grâce à une facilité d'accès à l'investissement, cohortes de jeunes en phase d'idéation accompagnées par le Centre d'Innovation, les femmes

renforcées par le CIFEA dans le domaine de la transformation, etc.) et de nombreuses **entreprises et coopératives ont été créées et/ ou formalisées** (tant dans l'économie verte – solaire, gestion/ valorisation des déchets solides, biodigesteurs – que grâce aux projets d'accompagnement du Centre d'Innovation et de la MEBF, ainsi que les projets de structuration des filières agricoles, projet avec les guichets CEFORÉ amenant les entrepreneur.es informels à accéder au statut d'entrepreneur, etc.).

- Au sein des coopératives et MPME existantes, des **emplois ont été créés et d'autres consolidés** :
 - o Les revenus des entreprises et coopératives ont augmenté permettant l'adhésion de nouveaux membres ou le recrutement de nouveaux.elles employé.es;
 - o Les emplois ont pu être stabilisées avec des perspectives à plus long terme ;
 - o Les conditions de travail se sont améliorées, et la pénibilité a été réduite ;
 - o Des sensibilisations ont été menées dans une série de projets
- Globalement, les coopératives et entreprises expriment leur satisfaction par rapport aux accompagnements reçu résultant en une **performance accrue** ainsi qu'un gain de productivité, et in fine de meilleures ventes et un **chiffre d'affaire en hausse** (souvent le chiffre d'affaires initial n'était pas déterminé car la comptabilité n'était pas tenue et l'argent "entrait et sortait", désormais non seulement les surplus dégagés sont plus importants mais les outils de gestion permettent de déterminer le niveau de chiffres d'affaires).

3.3 Performance de l'output 1



3.3.1 Progrès des indicateurs

Output 1 : Le tissu des PME et TPE est dynamisé et mieux structuré autour des opportunités émergentes dans les secteurs porteurs					
Indicateurs/marqueurs de progrès	Valeur de base 2018	Valeur année 2020	Valeur année 2021	Valeur année rapportage 2022	Cible finale
Taux d'interruption temporaire ou définitive de l'activité entrepreneuriale dans la région du Centre-Est	9%	Rapport Etude GEM attendu en mai 2021	0% (3% au niveau national (Etude GEM 2020))	C.Sub étude GEM résiliée Recherche autre alternative pour l'end-line en juin 2023	8%

Taux d'activité entrepreneuriale émergente d'opportunité dans la région du Centre-Est	53%	Rapport Etude GEM attendu en mai 2021	84%	C.Sub étude GEM résiliée Recherche autre alternative pour l'end-line en juin 2023	70%
Nombre de contrats d'approvisionnement formels entre organisations de producteurs de la région du Centre-Est et entreprises agro-alimentaires	0	3 Nouveaux contrats	4- Nouveaux contrats	34 Nouveaux contrats (SOS Faim)	10

3.3.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités	Les activités sont :			
	En avance	Dans les délais	En retard	En sérieux retard
A0101.Coaching des PME existantes		x		
A0102. Facilitation des relations entre acteurs des chaînes de valeur		x		
A0105. Appui aux entreprises dans les domaines de l'économie verte		x		

3.3.3 Analyse des progrès réalisés

Le niveau d'atteinte de l'output 1 peut être jugé globalement satisfaisant. En effet, 4 ans après le démarrage du programme, on assiste à une dynamisation du tissu des MPME et leur structuration autour des opportunités émergentes dans les secteurs porteurs.

De nombreux changements ont été enregistrés en lien avec la création/dynamisation des PME et TPE, la continuité de l'activité entrepreneuriale (baisse de la mortalité) et l'accès au marché (formalisation des contrats d'approvisionnement entre organisations de producteurs et entreprises agro-alimentaires).

En lien avec la création/dynamisation des PME et TPE, 257 PME ont été formées et coachées, 80 PME ont été accompagnées à se formaliser, 59 PME ont été accompagnées à ouvrir un compte au sein des structures financières et 194 PME ont été certifiées.

En lien avec l'organisation/professionnalisation des producteurs et productrices, 129 coopératives et entreprises agricoles (dont 64 dirigées par des femmes) ont été sélectionnées et intégrées dans le dispositif d'accompagnement des projets chaînes de valeurs agricoles (CVA) et toutes ces

coopératives et entreprises ont eu leur immatriculation conformément à la loi OHADA. On assiste de plus en plus à une dynamisation du fonctionnement de ces nouvelles coopératives (respect de la fréquence des réunions et comptes-rendus documentés, engagement des leaders).

Dans le secteur de la dynamisation des filières agricoles promues (maïs, arachide, sésame, soja, manioc, PFNL), les principaux changements enregistrés sont assez remarquables :

- Un meilleur respect des itinéraires techniques de la production, ce qui conduit à un net accroissement des rendements agricoles (jusqu'à 127% de hausse pour l'arachide par exemple) ;
- Disponibilité des semences améliorées d'arachide grâce à l'introduction de l'approche semences communautaires expérimentée sur l'arachide (capitalisation en cours) ;
- Qualité améliorée de la production ;
- Produits répondant mieux aux cahiers des charges des acheteurs/exportateurs
- Capacités de négociation commerciale renforcées : concrétisation de 34 contrats commerciaux avec les agro-industries et les exportateurs conclus grâce à la promotion du modèle de contractualisation pour un chiffre d'affaires de plus de 700 millions FCFA et 29 accords formels de vente concrétisés pour un chiffre d'affaires d'environ 7,8 milliards FCFA.

Au niveau du Résultat 1, dans les projets filières, les coopératives ont pu mettre en application les formations et appuis reçus précédemment lors de cette seconde campagne agricole, tant en préparation (intrants, semences, engrais, techniques pour semer, etc.), au cours de la campagne que lors des activités post-récolte. Il est désormais possible d'identifier les effets induits par les activités menées : productivité accrue, qualité améliorée, produits répondant mieux aux cahiers des charges des acheteurs/exportateurs importants, capacités de négociation commerciale renforcées, prix moyens en hausse, amélioration de la gestion, achats groupés, ventes groupées, meilleur accès au financement, etc. L'approche contractuelle a aussi prouvé ses effets, surtout dans les filières de rente, permettant de s'accorder sur les exigences en termes de qualité, les volumes et de préfinancer par exemple certains intrants. Cependant, le respect des contrats formels et accords informels reste un challenge tant pour les producteurs que les acheteurs ; il faut prévoir des conditions flexibles au niveau des prix de vente afin de tenir compte des fluctuations du marché, sinon une partie ou l'autre risque de ne pas honorer ses engagements.

Au niveau des projets d'économie verte, des dynamiques d'émergence de filières / secteurs sont observées et le potentiel d'insertion professionnelle :

- Dans le domaine des déchets solides, le projet D'écoverté a accompagné des GIE à développer leur modèle économique ainsi que des structures de valorisation des déchets (organiques et plastiques), et a sollicité notre appui pour aménager des centres de tri dans les communes urbaines afin de compléter le maillon manquant de la filière de gestion des déchets solides. Le potentiel de création de valeur se situe réellement au niveau de la valorisation des déchets et il y a donc lieu d'accompagner davantage de "champions" dans ce domaine qui pourront "tirer" la filière.
- Au niveau de l'énergie solaire, l'offre de produits et services est diversifiée et l'expérience tend à montrer que ce sont souvent des entrepreneur.es "classiques" qui complètent leur offre de produits / services grâce au verdissement de leurs activités et l'émergence d'un nouveau marché dans la région.

- Au niveau des biodigesteurs, les résultats sont vraiment encourageants (économie circulaire : installation de biodigesteurs couplés à des champs fourragers, production d'aliments à bétail, dont les excréments alimentent ensuite le biodigesteur qui produit du compost pour les champs, etc.) et le potentiel marché encore important. Des accessoires aux biodigesteurs sont également commercialisés (foyers biogaz).
- Au niveau de l'écoconstruction, certaines limites ont été relévées quant à la technique voute nubienne mais l'approche présente de nombreux éléments pertinents : formations duales avec des maîtres artisans et des apprentis, notamment sur des bâtiments communautaires qui servent de bâtiments témoins, sensibilisations des groupes cibles pour stimuler l'adoption de cette nouvelle technique, incitations des premiers clients, etc.

A0101.Coaching des PME existantes

L'année 2022 a été marquée par la **certification des PME issues de la première cohorte** :

- **105** PME étaient entrées dans le processus SMELoop en 2021 et ont suivi tout le parcours exigé par la méthodologie.
- En mars 2022, **84** d'entre elles ont été certifiées dont 34 PME portées par des femmes.

Courant 2022, une **deuxième cohorte de PME** a été recrutée (cette cohorte qui, initialement, devait être constituée de 100 PME a été portée à 160 PME suite à un avenant signé en décembre 2021):

En vue de la sélection des PME de cette cohorte, 360 PME ont été présélectionnées pour des diagnostics d'entreprises qui ont permis de sélectionner **168 PME dont 34,5% portée par des femmes**. Ensuite, ces PME ont bénéficié durant **7 mois** de formations alternées avec du coaching.

- **110** d'entre elles ont suivi avec succès toutes les phases d'accompagnement en entrepreneuriat et en management et ont pu remplir tous les critères définis dans le cadre de la méthodologie du Smelooop et ont été certifiées en décembre.



Photos : entrepreneurs de la 2^{ème} cohorte recevant leurs certificats

En termes de résultats atteints on peut retenir que :

- **273 PME ont été recrutées en deux cohortes (105 & 168 PME)**
- **257 PME ont été formées et coachées sur 7 à 8 mois (101 et 156 PME)**
- **194 PME Certifiées (84 et 110 PME)**

- 80 PME ont été accompagnées à se formaliser ;
- 59 PME ont été accompagnées à ouvrir un compte au sein des structures financières ;
- 79% des PME accompagnées ont accru leurs chiffres d'affaires (203 PME)
- 177 PME accompagnées ont réalisé de nouveaux investissements (255 471 850 F CFA)
- 391 emplois ont été créés (214 permanents et 177 temporaires)
- 88,71% des PME accompagnées utilisent régulièrement au moins trois outils de gestion
- 54,82% des PME accompagnées ont accru leurs marges commerciales
- 61 PME accompagnées ont mobilisé 340 051 362 FCFA de financement.

[Capsule vidéo: SME LOOP, un coaching de base pour une réussite entrepreneuriale](#)

A0102. Facilitation des relations entre acteurs des chaînes de valeur

L'un des objectifs majeurs de l'action sur les Chaînes de Valeur Agricole (CVA) est de rendre les entreprises et les coopératives agricoles plus inclusives et aptes à offrir des produits compétitifs sur le marché local et celui de niche. Pour ce faire, l'année 2022 a consisté à l'opérationnalisation des activités inscrites dans les projets mises en œuvre par les consortia :

- TRIAS/Rikolto pour les filières de rente sésame, soja, PFNL (Karité, neem, balanites) ;
- SOS Faim/Afrique Verte pour le maïs, l'arachide et le manioc pour le marché local. En complément de ce projet, l'INERA/CREAF assure l'accès aux semences de qualité et la vulgarisation des bonnes techniques et pratiques de production agricoles dans ces trois filières.

Les activités planifiées au titre de l'année 2022 ont été :

- Renforcer les capacités techniques des semenciers (producteurs individuels et entreprises) dans la production de semences certifiées de qualité ;
- Promouvoir la diffusion et l'utilisation de semences améliorées à haut rendement, adaptées au changement climatique
- Renforcer les capacités et des performances économiques des coopératives /entreprises agricoles à travers la formation et diffusion de techniques améliorées de production et de conservation des produits ;
- Constituer et/ou renforcer les capacités organisationnelles des organisations paysannes (OP) conformément à la loi OHADA ;
- Renforcer les capacités des micro- entrepreneurs de l'amont et de l'aval de la production/transformation
- Mettre en relation les producteurs, les coopératives et des micro-entrepreneurs avec les agro-industries, les institutions financières et les autorités publiques.
- Renforcer les relations d'affaire entre SCOOPS, IMF/IF et acheteurs
- Dynamiser les cadres de concertation inclusifs
- Stimuler la prise en compte des besoins spécifiques de jeunes et des femmes
- Renforcer les capacités des entreprises et coopératives des CVA sur la sécurité au travail et les droits de travail

Résultats et effets sur le plan accès aux semences de qualité : afin de favoriser l'accès aux semences adaptées et aux bonnes pratiques innovantes de production **116** acteurs (dont 37 femmes) en 2022 composés de producteurs semenciers, de techniciens d'agriculture et d'inspecteurs semenciers ont pris part à une formation sur les itinéraires techniques de maïs, arachide et le manioc en production semencière. Aussi, des semences de prébase et de base d'arachide ; de maïs et de boutures de manioc ont été mises à la disposition des producteurs semenciers pour les besoins de multiplication. L'approche semence communautaire expérimentée sur l'arachide (capitalisation en cours) a connu un succès au regard de son caractère holistique. Aussi, plusieurs visites commentées ont été réalisées autour des parcelles test et de démonstration avec la participation de plus de **200** producteurs/trices sur les trois filières. Toutes ces actions ont permis de renforcer les capacités techniques des semenciers, de diffuser les bonnes pratiques d'utilisation de semences améliorées à haut rendement, adaptées au changement climatique et permettant de réduire les niveaux de contamination à l'aflatoxine (cas de l'arachide et du maïs) et aptes à la transformation agroalimentaire (cas du manioc).



*Photo A : appréciation des variétés d'arachide
Pendant la visite commentée à Daltinga*



Photo B : Champs de semence de maïs à Bagré

Pour **l'année 2022**, les résultats et les effets sont appréciables au regard des quantités de semences de base produites :

- Boutures de manioc variété V5 (TMS 94/0270) : 70 000 boutures de multiplication et 100 000 boutures certifiées. Au laboratoire, la micropropagation a permis d'obtenir 950 vitroplants de la variété V5 ce qui a permis l'initiation de la production de prébase.
- Maïs : 100 kg de semences de 5 Variété (Wari, SR21, Espoir, Massonga et KEJ) et d'un hybride jaune (Komsaya), de prébase produite et mis à la disposition des producteurs semenciers pour la multiplication
- Arachide : 255 kg de semence de base pour trois variétés d'arachide (Yiriwa Tiga, Miou Paalé et Touinwaré) pour la production de semence améliorées



Vitro plants de manioc en culture



Champs de multiplication de boutures de manioc

Résultats et effets induits sur le plan professionnalisation des acteurs CVA :

- **129 coopératives et entreprises agricoles** (dont 64 dirigées par des femmes) ont été sélectionnées et intégrées dans le dispositif d'accompagnement des projets CVA (TRIAS 95 et SOS Faim 34). **126** d'entre elles ont été immatriculées avec l'appui du projet dont **70 coopératives immatriculées en 2022** conformément à la loi OHADA.
- 1632 personnes ont été formées (TRIAS 1132 et SOS Faim 500) dont 701 hommes et 931 femmes en 2022. Ces séries de formations sur la vie associative, la tenue et la gestion des outils opérationnels ont été réalisées au profit de ces coopératives/entreprise agricoles. Ces formations ont permis de garantir la tenue régulière des rencontres au sein des coopératives. Depuis le début de l'année 2022, les coopératives réalisent des commandes groupées pour les intrants et les équipements de production et de transformation. Cette pratique avantageuse est désormais ancrée au sein de la plupart des organisations accompagnées.
- Un aspect de professionnalisation notable est l'amélioration croissante du dynamisme de fonctionnement des coopératives (plus de rencontres documentées, la fréquence des comptes-rendus et l'engagement des leaders).
- Organisation d'ateliers et séminaires de formation sur divers thèmes : gouvernance, gestion, bonnes pratiques de stockage, négociation commerciale, plaidoyer, etc.

Afin d'assurer une durabilité dans le suivi de la production au sein des coopératives de production de sésame et de soja, **douze animateurs endogènes** ont été formés sur la technique de pose de carré de rendement et le suivi rapportage durant la campagne de production afin de pouvoir évaluer les effets du projet sur l'augmentation des rendements et l'adoption des technologies promues (pratiques agroécologiques).

Résultats et effets induits sur le plan compétitivité /productivité des entreprises et coopératives agricoles :

L'application des bonnes pratiques de gestion post-récolte, des mesures d'hygiène et l'utilisation des emballages de qualité contribuent fortement à la compétitivité des produits d'où l'amélioration des ventes par les SCOOPS. A cet effet, 3 thématiques clés ont été développées au profit de 10 SCOOPS de transformation (management de la qualité et normes d'hygiène ; techniques de transformation et l'esprit d'entreprise) et 1 thématique (l'esprit d'entreprise) pour 100 micro-entrepreneurs pour l'année 2022.

En outre, pour l'année 2022, 88 participant.es (53 femmes et 13 jeunes) ont été formé.es sur la gestion simplifiée et la mise en place des outils de gestion. Les SCOOPS ayant des responsables en capacité d'assumer pleinement leurs responsabilités parviennent plus aisément à développer et à diversifier les services aux membres.

En 2022, 73 coopératives soit 56,59% de celles inscrites dans le dispositif d'accompagnement ont bénéficié de gros équipements subventionnés à plus de 80% par l'intervention soit un montant global de 314 009 400 F CFA. Cette action a permis aux coopératives et entreprises agricoles de disposer d'équipements performants pour améliorer leur productivité et compétitivité (rendements agricoles, réduction du temps de travail), ainsi que la qualité de leurs produits (réduction des pertes post-récolte), et d'autre part à disposer d'une garantie auprès des institutions financières au besoin.

Sur une cible de 1000 personnes prévue, 1632 producteurs ont adopté 6 technologies en 2022 en plus de 2 technologies adoptées l'année dernière (2021) à savoir :

- L'association culturelle
- Les cordons pierreux
- L'utilisation des semences améliorées,
- Les semis en lignes,
- La rotation culturale
- La fertilisation bio (bokashi, compost et engrais liquide)

Toutes ces actions ont contribué à améliorer et à accroître les rendements et la productivité dans les filières accompagnées. L'évaluation des rendements à la fin de la campagne 2022 donne les résultats ci-dessous :

Filières	Rendement (kg/ha)		Amélioration (%)
	Initial (données de référence)	Campagne 2022	Niveau d'amélioration
Maïs	1500	3009	101%
Arachide	750	1700	127%
Manioc	30000	36300	21%
Sésame	568	849	49%
Soja	725	1427	97%

En termes de revenus générés par les filières maïs, arachides et manioc, la situation a connu une évolution remarquable par rapport en 2021. En effet, en début du projet la valeur de référence était établie à 39 525 000 F CFA et la valeur cible attendue en fin de projet est de 357 430 000 F CFA. Au stade actuel de l'année 2022, le niveau atteint est de 200 841 827 F CFA soit un niveau cumulatif d'atteinte de la cible de 63,18%. L'analyse de la répartition des revenus montre que la filière arachide génère plus de revenus dans la région du Centre-Est.



Coopérative de transformation de maïs à Koupela



Formation sur la gestion Simplifiée des outils

- En termes de création/consolidation d'emplois, le niveau cumulé atteint au cours de l'année 2022 est :
 - 13 600 emplois non rémunérés consolidés pour le maillon production dont 8 868 hommes et 4 776 femmes
 - 3 281 emplois rémunérés ont été consolidés au profit de 2 199 hommes et 1 083 femmes
 - 84 emplois rémunérés (femmes) pour le maillon commercialisation
 - 284 dont 126 (jeunes) emplois au titre du maillon transformation
 - 12 emplois permanents rémunérés ont été créés dont 5 hommes et 7 femmes.

Résultats et effets sur l'offre de produits de qualité : L'Intervention a permis l'intégration et la prise en compte des normes de production et des mesures d'hygiène dans le processus de production et de transformation des produits. Les renforcements des capacités et l'encadrement technique ont suscité l'intérêt et l'adoption de pratiques agroécologiques, l'utilisation des semences de pureté génétique et l'utilisation croissante **des produits de traitement bio par les coopératives/entreprise agricoles**. La mise en place de dispositifs de séchage et de récolte à travers l'utilisation des bâches pour la récolte du sésame, du soja, du maïs, de l'arachide et les PFNL ont également permis de garantir la qualité des produits afin de satisfaire aux exigences des marchés. Les pertes de récolte ont été fortement réduites et la qualité fortement améliorée : 12% de pertes post-récolte réduite sur 10% prévu. Pour les produits d'exportation local, le projet avait pour objectif d'améliorer la qualité des produits livrés. C'est le cas de l'arachide et le maïs ou les coopératives se sont soumises au respect des normes de qualité vulgarisées par le projet :

- **Arachide et maïs :**
 - Taux de résidus : <2%
 - taux d'humidité : <12%
- **Manioc :**
 - Tubercules sains >95%
 - Présence de corps étrangers dans les produits finis = 0

Résultats et effets sur l'accès au financement : en 2022, l'organisation des foires au financement ont permis aux acteurs de dialoguer entre eux. L'approche Agrifin (Financement des CVA Agricoles) par l'élaboration des calendriers du cycle de financement des CVA, réclamée par toutes les IMF partenaires a été appliquée au soja, sésame et PFNL. Les relations d'affaire entre SCOOPS, IMF/IF et acheteurs ont été fortement renforcées grâce à la tenue des cadres de concertation qui ont

permis d'améliorer la connaissance des CVA par les IMF/IF et de leur cycle de financement grâce à l'élaboration et à la vulgarisation des calendriers. En 2022, plus de **200 millions de Francs CFA de crédits** ont été obtenus par les coopératives : 75 millions pour 21 SCOOPS grâce à l'appui du projet filières, 125 millions pour 17 SCOOPS grâce au projet SCM pour faciliter les acquisitions en intrants et l'autofinancement des SCOOPS intervenant dans les filières appuyées.

Résultats et effets sur l'accès au marché : Une bonne connaissance de la CVA, des concertations entre acteurs et l'exécution des contrats par les différentes parties conformément aux clauses contractuelles ont favorisé des relations d'affaire durables. En plus des deux rencontres B2B et des foires d'expositions de produits organisées cette année qui ont connu la participation de plusieurs acteurs du pays, un voyage d'étude a été organisé afin de permettre aux coopératives CVA de découvrir de nouvelles expériences et de tisser des relations d'affaires. Pour l'accès au marché, 2022 a vu la concrétisation de **34 contrats commerciaux avec les agro-industries et les exportateurs** conclus grâce à la promotion du modèle de contractualisation pour un **chiffre d'affaires de plus de 700 millions FCFA** et **29 accords formels de vente** concrétisés pour un **chiffre d'affaires d'environ 7,8 milliards FCFA**. Cela représente des volumes de ventes de : 9018 tonnes de sésame, 120 tonnes de soja, de 829 tonnes d'amandes de karité, de 9018 tonnes de beurre de karité, 07 tonnes de grains de neem, 200 litres d'huile de sésame, 300 tonnes d'arachide, 1000 tonnes de manioc et 600 tonnes de maïs Ce qui est très important à relever est qu'au cours de l'année 2022, des liens solides d'affaire ont été noués avec des acheteurs internationaux qui engagent l'exportation du soja au Togo et au Ghana (entreprise LAVODEC), au Canada pour le sésame et le beurre de karité (entreprise Royal Négoce).

Selon les acheteurs et exportateurs présents aux rencontres B2B de 2021 et de 2022, les acteurs CVA ont beaucoup amélioré leurs techniques de négociations en mettant en avant la qualité de leur produit, leur compte d'exploitation et présentation des échantillons des produits. Ce qui a eu pour effet d'améliorer les prix de vente des différents produits selon le tableau ci-dessous :

Filières	Prix moyens (FCFA/kg/litre)		Amélioration (%)
	Initial	Campagne 2022	
Maïs (kg)	150	220	47%
Arachide (kg)	580	720	24%
Manioc (kg)	35	40	14%
Sésame (kg)	650	810	25%
Soja (kg)	310	375	21%
Karité - beurre (huile en litre)	1250	2500	100%
Neem (huile en litre)	4000	6000	50%
Balanites (savon en boule)	400	600	50%

En parallèle, dans le cadre des renforcements des capacités des coopératives et entreprises, des thématiques sur le marketing des produits agricoles ont été développées à leur profit. Et les coopératives/entreprises ont été appuyées pour élaborer des plans marketing.



Rencontre B2B tenue à Koupéla les 15 et 16 décembre 2022

Résultats et effets sur l'amélioration des conditions de travail :

- Une forte réduction de la pénibilité du travail notamment pour les femmes transformatrices est un effet majeur à relever grâce aux équipements acquis à travers le mécanisme subventions aux tiers.
- Amélioration de la représentativité des femmes au sein des coopératives : 52,3% sont des femmes, 67% d'entre elles occupent des postes de responsabilité (source : étude sur les besoins spécifiques jeunes et femmes dans les CVA)
- Suivant certaines informations terrain pré-collectées, plus de 504 (168 femmes et 336 jeunes) emplois informels créés (conduite de tricycles et de tracteurs, collectrices de PFNL)



Réception des équipements subventionnés

Utilisation des équipements de transformation

A0105. Appui aux entreprises dans les domaines de l'économie verte

Les projets en lien avec l'économie verte visaient à :

- *Améliorer la compétitivité des entreprises de la région du Centre-Est et contribuer à la création d'emplois décents dans le secteur de l'économie verte ;*
- *Promouvoir la diffusion et l'utilisation de technologies innovantes et/ou résilientes dans le secteur de l'économie verte dans la région du Centre-Est.*

De progrès notables ont été enregistrés sur les trois thématiques prises en compte :

- i. Energies renouvelables et valorisation des déchets, projet porté par le consortium CEAS Suisse-CISV-La Fabrique ;

- ii. Habitat à faible impact environnemental, mis en œuvre par l'Association la Voûte Nubienne (AVN),
- iii. La promotion de l'utilisation et de la construction de biodigesteurs, porté par la Direction Générale des Productions Animales – Programme National Biodigesteurs du Burkina Faso.

Thématique Energies renouvelables et valorisation des déchets : projet *Développement de l'économie verte en région Centre-Est (D-ECOVERTE)*

Ce projet a comme objectif spécifique : « *les ménages, les entreprises et les organisations adoptent des pratiques respectueuses de l'environnement grâce aux services et produits fournis par les entreprises vertes compétitives* ».

Au cours de l'année 2022, le projet a conduit principalement les activités suivantes :

- *La mise en œuvre des dialogues multi-acteurs entre les collectivités et les acteurs de l'économie verte ;*
- *La sélection de clients des organisations de collecte des déchets la subvention des poubelles conçues par les artisans sélectionnés et formés par le projet.*
- *La mise en œuvre de la feuille de route des activités de tri à la source dans la commune de Garango.*
- *La mise en œuvre des actions de sensibilisation dans les communes urbaines pour influencer les changements de comportement favorables à la collecte des déchets ;*
- *Le démarrage des activités d'éducation environnementale avec la réalisation d'une bande dessinée et l'identification des deux écoles pilotes dans le Kouritenga et le Boulgou.*
- *L'accompagnement des communes à l'élaboration des plans sommaires de gestion des déchets et à la structuration du système de gestion des déchets ;*
- *La mise au point de formules d'engrais organiques à base des déchets organiques agricoles et ménagers de la région ;*
- *La formation des artisans et des techniciens de la région sur le travail décent dans leur environnement de travail ;*
- *L'accompagnement des entreprises pour le développement de leurs activités. Cet accompagnement a permis de définir le modèle économique des entreprises accompagnées, l'organisation des activités et l'appui à l'exécution des marchés publics ;*
- *La finalisation des études de faisabilité technico-économiques sur les balles de riz dans la commune de Bagré et de l'intégration des énergies renouvelables dans les filières porteuses de la région.*
- *La formation des techniciens du Kouritenga, du Boulgou et du Koulpélogo en dimensionnement, en installation et en maintenance des systèmes solaires photovoltaïques ainsi que des acteurs du PFNL de la région en valorisation énergétique des déchets des PFNL.*

En termes de principaux résultats atteints, on note :

R1 : Les entreprises vertes et les utilisateurs disposent d'un environnement juridique, institutionnel, et financier favorable à leur développement durable



Poubelles pour la dotation des ménages bénéficiaires

- 1 cadre de concertation a été réalisé avec des recommandations pour le développement des entreprises vertes ;
 - 2 événements de réseautages réalisés ;
 - Meilleure connaissance de l'écosystème de l'économie verte dans la région : Caractérisation des filières de valorisation des déchets solides,
- 2464 demandes des biens et services verts enregistrées ;
 - Facilitation de l'accès au marché :
 - 21 partenariats d'affaires noués
 - 4 rapports d'études sur les ER ayant permis d'orienter des entreprises ER sur la promotion des usages productifs (motopompes solaires, couveuses solaires, frigo solaires), ciblage des entreprises et des clients
 - 15 marchés institutionnels (entreprise-Etat) exécutés par 10 entreprises accompagnées ;
 - 1211 clients bénéficiaires

R2 : Les entreprises du domaine de la valorisation des déchets fournissent des services performants et rentables à fort impact social

- 9695 (1500 ménages, 3695 élèves, 4500 individus) sensibilisés (sans les audiences radio) et 1211 ménages adoptants ;
- 86 entreprises sensibilisées sur le travail décent (58 employés déclarés à la CNSS, 112 employés utilisant les équipements de protection individuels (EPI), 110 postes d'emploi rendu moins pénibles, etc.) ;
- 6 plans sommaires de GDS opérationnels (inscription des lignes budgétaires communales pour la GDS, organisation de la gestion des déchets, affectation des ressources humaines à la GDS, interventions d'autres partenaires) ;
- Transfert de compétences et de technologie à 6 ATM et 18 artisans de la région ;
- 14 partenariats public-privé (OC-communes) ;
- Mise au point d'une formule de fabrication d'engrais organique à partir des déchets ménagers ;
- 1 unité de fabrication de l'engrais organique fonctionnelle.

R3 : Des entreprises vertes fournissent l'accès aux énergies renouvelables aux ménages et entreprises des secteurs porteurs



Remise de matériels à une promotrice ER accompagnée

- 2 rapports sur le potentiel des ER dans le Centre Est ;
- 97 acteurs formés sur plusieurs modules des ER ;
- 22 entreprises des ER accompagnées.

Infrastructures de Gestion des déchets

Dans le cadre de l'appui à la structuration du système des déchets ménagers du Centre-Est, cinq communes urbaines de Bittou, de Garango, de Koupéla, de Ouargaye et de Pouytenga, ont bénéficié, avec l'appui technique du CEAS Suisse à travers le projet D-ECOVERTE de la réalisation d'infrastructures de gestion des déchets comprenant d'un hall de tri, des box de stockage, des toilettes, avec ou sans clôture. La réalisation de ces infrastructures vise à optimiser le mécanisme de gestion des déchets en complétant la chaîne entre collecte et valorisation.

Les infrastructures de Bittou et Koupéla sont déjà réalisées et réceptionnées.

Il faut noter que le chantier de Ouargaye a subi l'enlèvement de 3 ouvriers. Bien que les travaux étaient avancés à hauteur de plus de 85%, le comité de sécurité a préconisé l'arrêt des travaux vu le niveau de risque.



Présentation des infrastructures de GDS le 29 novembre 2022 à la Délégation Spéciale de la commune de Koupéla



Hall du Centre de tri de Koupéla



Box de tri du Centre de tri de Koupéla

Projet de développement de l'entrepreneuriat des jeunes à travers la technologie du biodigesteur dans la région du Centre-Est

En 2022, les **10 entreprises dans le secteur du biodigesteur** ont finalisé et exécuté leurs plans d'investissements respectifs sous l'accompagnement du PNB-BF et de l'incubateur recruté à cet effet. Chaque entreprise dans son domaine spécifique (construction des biodigesteurs, commercialisation des produits du biodigesteur, et production et vente des foyers biogaz) a commencé la mise en œuvre de ses activités. Malgré leur jeunesse et leur faible expérience dans le secteur, ces entreprises enregistrent des résultats prometteurs :

- Elles ont pu créer **34 emplois directs et 97 emplois indirects**.
- Les quatre entreprises actives dans le domaine de construction de biodigesteurs, par le biais de la convention de franchise signée avec le PNB, ont pu construire 129 biodigesteurs.
- Les trois entreprises de commercialisation du compost ont pu produire et vendre respectivement 108 tonnes de compost
- Et les trois entreprises de production et commercialisation des foyers biogaz ont vendu 75 foyers biogaz.
- L'enquête de satisfaction révèle que les ouvrages et équipements biogaz sont de qualité.

Ce qui a aussi permis aux entreprises de commercialisation de compost de négocier avec les producteurs afin qu'ils deviennent leurs bases primaires de collecte du compost, mais cela reste à se traduire par des actes formels. Ces entreprises ont été également mises en relation avec les ONG SOS Faim et Trias pour la fourniture de 1000 tonnes de compost. Leurs capacités sont renforcées, leurs compétences en gestion et en commercialisation améliorées, permettant ainsi la diversification de leurs offres. Ce qui conduit in fine à l'accroissement leur chiffre d'affaires (21 375 000 FCFA pour les entreprises de construction du biodigesteur, 2 992 500 FCFA pour Ferblantier (foyer biogaz), 12 997 000 FCFA pour les Entreprises de commercialisation du Compost) et à la création des emplois directs et indirects cités précédemment. Les formations et encadrements du PNB-BF ont permis aux entreprises d'être capables de gérer leur entreprise (gestion des ressources humaines, tenue d'une comptabilité rigoureuse, gestion de la qualité) et de mettre en place une stratégie commerciale opérationnelle assortie d'un plan de suivi-évaluation. Les entreprises ont travaillé à mettre en place des forces de vente qui sont leurs relais sur le terrain. Ces forces de vente sont chargées d'appuyer les entreprises à la mobilisation et de la demande.

En vue d'améliorer leur pouvoir de négociation financière et leur crédibilité auprès des IMF, ainsi que d'accroître leur compétitivité par la réduction des coûts des matières premières, les 10 entreprises se sont constituées en coopérative. Leur demande de récépissé a été faite et le traitement est en cours.

L'exploitation de biodigesteurs construits ou réhabilités a permis aux ménages d'avoir :

- Une énergie propre pour la cuisson et l'éclairage la nuit ;
- Une meilleure restauration, préservation des sols et amélioration de la production agricole grâce au compost naturel. Des champs fourragers de démonstration ont été mis en place grâce au compost qui permettent de produire l'alimentation du bétail et récupérer ensuite les intrants pour le biodigesteur ;
- Une réduction de l'impact négatif de l'utilisation du bois et des énergies fossiles comme combustibles ;

- Une réduction des émissions de méthane, l'un des gaz à effet de serre responsables du changement climatique.

Au cours de cette année, 210 ménages disposant de biodigesteurs ont pu bénéficier de l'encadrement rapproché à l'exploitation de leur installation, qui a porté essentiellement sur :

- L'encadrement des nouveaux demandeurs de biodigesteurs en vue de transformer leurs demandes en constructions ;
- La bonne pratique d'utilisation du biogaz ;
- La maintenance des biodigesteurs et les réparations des fuites ;
- Les bonnes pratiques de production de compost de qualité,
- Les bonnes pratiques d'application de l'effluent et du compost dans les jardins.



Production de compost par les ménages encadrés

Champ de production fourragère

Les entreprises de construction de biodigesteurs et de commercialisation du compost ont réussi à mettre en place **22 clubs d'utilisateurs** qui sont la base de constitution des coopératives formalisées en vue de bénéficier des crédits (ces crédits peuvent servir par exemple de fonds de garantie pour bénéficier des semences), ou de la maintenance des biodigesteurs, la formation groupées et la mise en relation avec les sociétés de transformation agroalimentaire.

Appui aux entreprises dans le secteur de l'économie verte dans la région du Centre-Est

L'objectif global du projet est de « *contribuer à la croissance d'une filière verte d'écoconstruction durable et bas carbone au service d'un développement socio-économique inclusif dans la région du Centre-Est* ». Plus spécifiquement il s'agit de :

- (1) *Favoriser de l'émergence d'un savoir-faire et d'une dynamique entrepreneuriale compétitive permettant la création d'emplois locaux décents dans le secteur émergent de la construction en VN ;*
- (2) *Promouvoir la diffusion et l'utilisation d'une solution constructive innovante et durable en VN, accessible au plus grand nombre.*

AVN et ses partenaires opérateurs, APAK et APAGAN/B, ont mené plusieurs activités sur le terrain en vue d'atteindre les retombées sociales, économiques et environnementales escomptées. Il s'agit d'actions de sensibilisation des populations et acteurs institutionnels dans 8 communes de la région du Centre-Est, pour favoriser une prise de conscience sur les multiples avantages de la construction

VN. Ainsi que de formations en faveur des jeunes évoluant déjà dans le domaine de la maçonnerie, les maçons-tôle (MT), mais aussi ceux n'ayant aucune expérience et désirant se former dans la filière VN, les apprentis maçons-tôle (A-MT).

Réalisations en 2022 :

- **186 emplois temporaires dans la construction VN**
- **3 bâtiments communautaires depuis le début du projet soit un taux de 37,5%.**
 - Un bâtiment de 50 m² en VN servant de bureaux et une salle du partenaire opérateur (PO-UI) ASTY dans la commune de Yargatenga ;
 - Un bâtiment de 50m² composé de 2 salles de classes pour une école Franco-Arabe au profit de la communauté Musulmane Sunnite ;
 - Un bâtiment de 50 m² construit dans la commune de Garango au profit d'une coopérative (AVIMAS) pour le stockage de céréales.
 - Appréciés à leur juste valeur, ces bâtiments constituent des sites touristiques pour de nombreux visiteurs, confient les bénéficiaires. L'exemplarité de ces bâtiments permet de faire la promotion de la VN et l'intérêt de la population locale dans la zone pour ce type de construction.
- **5 bénéficiaires de la subvention de bâtiment communautaires sont en cours de mobilisation des matériaux.**
- **645 bénéficiaires utilisateurs d'un bâtiment**
- **163 apprenants de profils divers (apprentis maçons, maçons formateurs, artisans maçons et une technicienne stagiaire) engagés dans le parcours de formation**

1585 personnes sensibilisées : 6 réunions de sensibilisation avec une moyenne de 30 participants par réunion ont été réalisés dans les communes de Yargo, Baskouré, Yargatenga, Bittou, Pouytenga et Garango. L'accent a été mis sur les OSC et les clients ruraux pour permettre la diffusion de la technique VN.

- D'autres réunions de sensibilisation et de mobilisation des partenaires seront réalisées sur le trimestre à venir sur les autres communes. **69 logements ruraux construits dont 45 chantiers-écoles de début de parcours (FCG-AH) et 24 Chantiers Incitations Client (CIC) pour la clientèle rurale dont 14 avec un renforcement technique sur chantiers (RC-PC)**



Photo : VN construite à Koupele

Compétences développées en termes de création d'emplois verts :

✓ Formation duale : Apprentissage théorique et pratique de la méthode de construction en VN

Ce projet a permis de développer des compétences pour des apprentis, maçons et artisans-maçons de la filière VN par la formation professionnelle des jeunes, leur permettant ainsi d'accéder à des emplois locaux de contre-saison. Cette nouvelle situation leur permet d'apporter une nouvelle ressource financière dans leur foyer, sans avoir à migrer vers les villes à la recherche d'un emploi ou se tourner vers des activités illicites.

La filière de la construction en VN ouvre des perspectives de carrière et de reconnaissance de leurs nouvelles compétences. Au fil de leur montée en compétence, les apprenants franchissent des paliers de compétences pour atteindre, pour certains, de façon ultime le statut d'artisan VN ou d'entrepreneur VN. Ils pourront exercer leur métier de façon autonome en proposant leur talent au sein de leur communauté et en offrant à leurs équipes travail et salaire.

✓ Développement d'une activité entrepreneuriale

Grace au focus apporté sur les compétences spécifiques nécessaire pour se lancer dans une véritable logique entrepreneuriale, les artisans VN gagnent progressivement en autonomie et sont capables de trouver leurs propres clients, établir un devis, organiser un ou plusieurs chantiers en parallèle. Certains montent des micro-entreprises et s'engagent sur des chantiers de plus en plus nombreux et complexes. Les maçons VN, avec des qualités pédagogiques, deviennent des maîtres maçons formateurs.

Transformations observées au niveau de la prise en compte de l'environnement

Selon les témoignages des bénéficiaires, lors des visites des bâtiments finis, les constructions en VN offrent un confort thermique. Les a priori sur le modèle de construction se dissipent quand les personnes visitent une maison VN ou un bâtiment communautaire VN et plus encore quand elles constatent que ces constructions résistent aux saisons pluvieuses. Le confort de vie amélioré contribue à améliorer la santé et le bien-être des utilisateurs de la VN.

3.4 Performance de l'output 2



3.4.1 Progrès des indicateurs

Output 2 : L'offre de services financiers et non financiers pour la création et le développement des entreprises est diversifiée et améliorée

Indicateurs/marqueurs de progrès	Valeur de base 2018	Valeur année 2020	Valeur année 2021	Valeur année rapportage 2022	Cible finale

Proportion d'entreprises formelles de la région du Centre-Est utilisant des services financiers pour le crédit	30%	Planifier au MTR et ETR	38,40%	End-line à partir de juin 2023	40%
Niveau de satisfaction des entreprises formelles de la région du Centre-Est par rapport aux services financiers	3,8/5	idem	2,58/5	End-line à partir de juin 2023	4,2/5
Proportion des entreprises formelles de la région du Centre-Est utilisant des services non financiers	61%	idem	30,80%	End-line à partir de juin 2023	80%
Niveau de satisfaction des entreprises formelles de la région du Centre-Est par rapport aux services non financiers	3,6/5	idem	2,8/5	End-line à partir de juin 2023	4/5

3.4.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités	Les activités sont :			
	En avance	Dans les délais	En retard	En sérieux retard
A0201. Accompagnement des porteurs de projets		x		
A0202 - Mise en place des Sociétés de Cautionnement Mutuelle (SCM)		x		
A0203 - Fonds d'aide à l'investissement pour PME		x		
A0205. Promotion de l'entrepreneuriat		x		
A0208. Construction du centre d'innovation		x		
A0209. Gestion du centre d'innovation		x		

3.4.3 Analyse des progrès réalisés

L'intervention a permis de renforcer l'écosystème entrepreneurial de la région du Centre-Est en diversifiant et consolidant l'offre de services financiers et non financiers au profit des porteurs.es d'idées et des entrepreneur.es. De nouveaux instruments (leviers innovants) ont été activés pour offrir des services financiers de crédits et des services non financiers aux PME et TPME de la région du Centre-Est. Il s'agit entre autres :

- **Renforcement des capacités des Business Development Services (BDS) : 36 BDS** actifs sur le terrain dans le coaching des MPME. Ils ont été formés au coaching en création et développement d'entreprises et sur l'éducation financière et le travail décent.
- Appui à la structuration d'un Réseau de prestataires « **Réseau des Experts d'Accompagnement pour le Développement de la Région du Centre-Est** » pour un meilleur accompagnement des MPME.

- **Mise en place d'1 centre d'innovation à Tenkodogo** dont l'objectif est de promouvoir les technologies, le digital et les innovations adaptées aux besoins des MPME de la région, et qui reçoit en moyenne 40 visiteurs par mois et qui a déjà accompagné 63 jeunes à développer leurs projets entrepreneuriaux.
- **Extension et pérennisation du CIFEA**, avec l'appui à plus de 90 femmes actives dans la transformation agro-alimentaire pour professionnaliser leurs activités.
- **Appui aux Systèmes Financiers décentralisés (SFD) : 7 SFD** de la région ont entrepris d'adapter leur offre aux besoins des MPME.
- Mise en place de **22 Sociétés de Cautionnement Mutuel** à titre pilote pour tester et diffuser ce mécanisme permettant de répondre au défi de garantie pour accéder au crédit.
- Mise en place d'une application permettant d'opérationnaliser des **guichets mobiles** pour les SFD de la région.

Les utilisateurs.trices de ces services expriment leur satisfaction quant à ces services et surtout l'impact au niveau de leurs activités. Les différents leviers activés ainsi que les résultats (changements) obtenus dans les lignes qui suivent :

A0201. Accompagnement des porteurs de projets



Pour l'année 2022, le Projet d'Appui à l'Insertion des Jeunes du Centre-Est, porté par l'ANPE, a connu une réorientation mettant l'accent sur l'insertion par l'auto-emploi. Les activités se sont recentrées sur le renforcement des capacités entrepreneuriales des jeunes, l'appui au démarrage d'activités économiques et le suivi des jeunes promoteurs installés.

100 nouveaux jeunes ont été accompagnés vers l'insertion. Cette deuxième cohorte était uniquement composée de jeunes qualifiés titulaires de titre de qualification professionnelle (CQP ou BQP) dans les métiers de la coupe-couture ; l'électricité bâtiment ; la mécanique deux roues ; la mécanique auto ; la coiffure esthétique et la teinture et tissage. Après des formations en entrepreneuriat, ces jeunes ont bénéficié d'accompagnement pour l'élaboration de projets en vue d'une compétition de plans d'affaires. 95 projets ont été élaborés sur une prévision de 100.

La compétition a permis de retenir **70 projets** portés par des jeunes qualifiés qui ont bénéficié de kits d'outils de base selon leurs métiers et d'une aide financière pour le démarrage de leurs microentreprises. Les bénéficiaires de kits ont aussi été formés en gestion de MPME et en éducation financière.



Photos : Quelques jeunes qualifiés installés à leur propre compte

En termes de résultats atteints depuis le lancement du projet :

- 200 jeunes qualifiés et des jeunes titulaires d'au moins le BEPC ont renforcé leur employabilité ;
- 70 jeunes qualifiés ont été placés en stage de perfectionnement dans des ateliers ;
- 95 projets d'auto-emplois ont été élaborés au profit des jeunes qualifiés ;
- 70 jeunes qualifiés ont été accompagnés avec des kits d'installation de base et des appuis financiers au démarrage d'activités d'auto emploi ;
- 61 jeunes qualifiés se sont installés à leur compte dans l'auto-emploi grâce aux kits
- 01 plateforme numérique des services d'emploi a été mis en place et 03 agents de la DR/ANPE Centre-Est sont formés sur l'animation de la plateforme ;
- 18 agents de l'ANPE ont renforcé leurs compétences dans le domaine de l'intermédiation, de la prospection et des services aux entreprises.

A0201. Appui à la pérennisation du CIFEA

Afin de pérenniser son modèle économique, le Centre d'Incubation Féminin des Entreprises Agricoles (CIFEA), porté par la MEBF, a mis en place un modèle économique comprenant différentes sources de revenus dont la commercialisation des produits des adhérentes, moyennant commissions sur les contrats conclus. La recherche de **partenariats commerciaux** s'est poursuivie en 2022 avec à la clé la signature d'un contrat avec l'alimentation « La Surface » à Ouagadougou qui a permis à **45 femmes** du GIE/CIFEA de convoier **6 commandes** de leurs produits au niveau de ladite alimentation. D'autres prospections de contractualisation sont en vue, notamment avec l'alimentation « le Bon SAMARITAIN » de Tenkodogo et les boutiques des stations Total.

Les membres du GIE de la filière manioc ont mené une prospection pour la livraison de la pâte de manioc à trois sociétés coopératives basées à Orodara (région des Hauts Bassins) qui évoluent dans la transformation de la pâte de manioc.

En matière de **certification**, le CIFEA a contractualisé avec l'ABNORM (Agence Burkinabé de Normalisation, de la Métrologie et de la Qualité) pour accompagner la certification des produits de certaines femmes du CIFEA : Des audits diagnostics des unités de production des incubées ont été réalisés. Parallèlement, ces dernières ont été formées sur l'importance et les enjeux de la certification et le management de l'entreprise pré et post-certification. Les audits diagnostics ont permis de faire l'état des lieux du management du personnel, des locaux, des procédés, de l'hygiène et de la sécurité sanitaire des produits. Le diagnostic a permis d'identifier les unités de production et les produits qui présentent de bon potentiel pour la certification. 6 unités dont le site du CIFEA ont reçu de bonnes notations et les lacunes à combler pour satisfaire aux critères de certification ont été identifiées. Ces unités ont bénéficié de subventions partielles pour se mettre à niveau. Les audits de certification sont prévus dans la deuxième moitié de janvier 2023 et concerneront 6 lignes de produits regroupant **14 produits**.

Par ailleurs Enabel a réalisé une extension du CIFEA, à savoir une **salle polyvalente de transformation**, constituée d'ateliers de production, d'une salle de stockage et vente, d'un service commercial, des vestiaires, un laboratoire et une salle dédiée à la chaîne de transformation du poisson. Dans cette même dynamique, la MEBF a assuré la clôture du site et la réalisation d'un

forage équipé d'un système de pompage solaire. L'inauguration du bâtiment est intervenue en octobre en présence des autorités de la région.



Inauguration de la salle polyvalente du CIFEA

En vue d'assurer la pérennisation du Centre, des **packs de services** adossés à une grille tarifaire sont testés. Ce dispositif d'accompagnement continu permet l'accès aux services du Centre à des non incubés. Il s'agit du pack relatif aux formations (formation entrepreneuriale, formation sur les techniques modernes de transformation), celui relatif à l'utilisation des équipements et celui relatif au coaching pour la recherche de financement.

De par cette offre de service, le CIFEA a pu se positionner comme partenaire clé dans l'accompagnement sur la transformation agroalimentaire. Ainsi, l'offre de prestation a pu toucher:

- 173 membres de 10 coopératives appuyées par le Consortium SOS Faim Burkina-Afrique Verte Burkina, dans le cadre de la mise en œuvre du projet filières et a porté sur les techniques de transformation agroalimentaire et les bonnes pratiques d'hygiène et de transformation ;
- 42 micro-entrepreneures accompagnées par ledit Consortium sur l'esprit d'entreprise et la formalisation ;
- 21 promotrices accompagnées par le projet PACE-DID sur les bonnes pratiques d'hygiène et de transformation ;
- 04 autres promotrices sur les techniques de transformation agroalimentaire et les bonnes pratiques d'hygiène et de transformation.

Le pack sur la mise à disposition des équipements a permis à 15 anciennes bénéficiaires du CIFEA d'utiliser les équipements pour la production de biscuits, de couscous, de spaghettis et d'attiéké.

Enfin via le pack sur le coaching pour la recherche de financement, une bénéficiaire du CIFEA a été coachée pour bénéficier de crédit sur la base du fonds de garantie. Un crédit de 1 200 000 Francs CFA a été obtenu pour l'achat d'équipements modernes de transformation du manioc et pour son fonds de roulement.

[Film documentaire: le CIFEA, un levier de promotion de la femme](#)

A0202. Mise en place de Sociétés de Cautionnement Mutuel

L'objectif spécifique de l'action vise à *faciliter l'accès au crédit à des conditions favorables aux acteurs des chaînes de valeurs de soja, sésame et PNLF (qui font partie des chaînes de valeurs prioritaires d'Enabel Burkina Faso) par le renforcement des capacités des coopératives et entreprises agricoles sur le financement agricole et la mise en place des sociétés de Cautionnement*

Mutuels (SCM) reconnues par les acteurs comme alternative durable de facilitation de l'accès aux financements des CVA.

- **Résultat 1** : Des sociétés de Cautionnement Mutuel sont mises en place dans les trois chaînes de valeur cibles et facilitent un meilleur accès des coopératives et entreprises agricoles aux financements
- **Résultat 2** : Les entreprises/coopératives agricoles accèdent durablement à des crédits adaptés à leurs besoins
- **Résultat 3** : Les bonnes pratiques et leçons apprises sont documentées et diffusées au fil de la mise en œuvre de l'action

Pour 2022, les activités suivantes ont été conduites :

- Appui à la formalisation des SCM (cible initiale de 15) ;
- Mise en relation avec les IMF/IF et appui aux négociations financières ;
- Voyage de partage d'expériences auprès d'autres SCM ;
- Coaching permanent des SCM dans le fonctionnement et le suivi du crédit ;
- Capitalisation au fil de l'eau de l'action d'appui au SCM.

En termes de réalisations, on a :

- **22 SCM formalisées et opérationnelles** (dont 11 exclusivement féminines, 2 exclusivement masculines et 9 mixtes) ;
- **57 793 euros de fonds responsables mobilisés** par les coopératives d'entrepreneurs ;
- **217 308 euros de crédits** débloqués par 4 SFD pour les SCM soit un effet **levier de 1,92**. Ce montant des crédits levés représente également 124% du cout total du projet SCM ;
- Elaboration et utilisation des **calendriers du cycle de financement des CVA** répondant ainsi aux besoins de l'entrepreneur et des IMF (dans les filières ciblées) ;
- Un produit de **capitalisation** finalisé.



Foire au financement, stand de le PAMF



Entretien avant crédit à la Caisse des producteurs du Burkina (CPB)



Décaissement du crédit : SCOOPS-CM Woum-Taaba Séance de coaching, SCOOPS-CM Zama Nooma de Koupéla des producteurs de sésame de Boura à la CPB

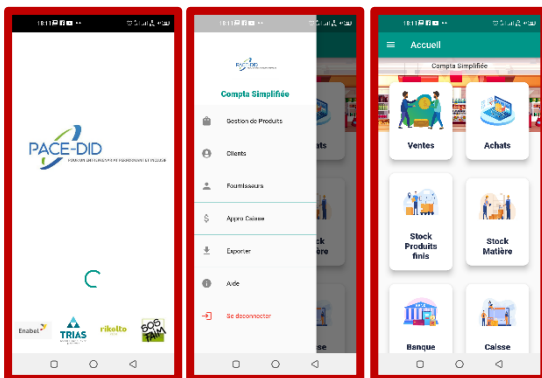
A0203. Fonds d'aide à l'investissement/FAI pour PME

Objectif spécifique du PACE-DID : *Améliorer la compétitivité des entreprises en particulier celles portées par des jeunes, des femmes et des PVH*

Pour l'année 2022, les activités menées ont permis d'obtenir les principales réalisations :

R1 : Les jeunes, les femmes et les PVH accompagnés créent des entreprises performantes

- 42 porteurs d'idées d'entreprises et 17 promoteurs d'entreprise existantes ont été sélectionnés à l'issue de la compétition de plans d'affaires pour des cibles respectives de 40 et 10 ;
- Un dispositif de mentoring et de coaching est mis en place au profit des 59 promoteurs sélectionnés ;
- Un fonds d'appui à l'investissement d'un montant global de 250 010 € est mis en place au profit des 59 promoteurs ;
- La digitalisation des modules d'éducation financière a permis la production et vulgarisation de 4 supports vidéo en français et mooré ;
- L'appui à la structuration prestataires a permis la mise en place du Réseau des Experts d'Accompagnement pour le Développement de la Région du Centre-Est (READ-RCE) ;



Interface de l'application de gestion simplifiée

R2 : Les entrepreneurs ont accès aux services des BDS et des SFD et améliorent leurs relations d'affaires

- Une application simple et accessible de gestion et de gestion de l'entreprise est mise en place et déployée.

R3 : L'offre des SFD est diversifiée, innovante, accessible et adaptée aux besoins et au potentiel économique des jeunes, des femmes et des PVH

- Le développement et du déploiement de l'application « guichet mobile » pour 2 SFD partenaires
- 8 guichets mobiles animés ;
- 3 nouveaux produits ont été élaborés (financement des chaînes de valeurs volaille, Soja et arachide).



Agent de guichet mobile effectuant une opération de dépôt auprès d'une promotrice

Promoteur d'entreprise BALIMA Z Elis : « Etablissement Moderne Zoewendbeme » - Unité intégrée de production d'œufs et légumes

R4 : Les préoccupations des jeunes, des femmes et des PVH sont prises en compte dans les stratégies locales de développement

- Deux rencontres multi-acteurs ont pu se tenir ;
- Une feuille de route sur cinq ans a été élaborée et adoptée.



Promoteur d'entreprise en développement « Koulsouma's Multi Services » KANAZOE Koulsouma

Capsule video sur les réalisations du PACE-DID

A0205 Promotion de l'autonomisation socio-économiques des jeunes du Centre-Est

Au cours de l'année 2022, la convention de subsides avec le Ministère de la jeunesse, de la Promotion de l'Entrepreneuriat et de l'Emploi a été mise en œuvre à travers deux volets :

1. L'entrepreneuriat en milieu carcéral :

En 2022, **16 jeunes** (15 hommes et 1 femme) détenus ont été formés dans les métiers de menuiserie métallique, de saponification et de coupe-couture. Ces derniers ont également vu leurs compétences renforcées en entrepreneuriat. **8** ont été sélectionnés pour bénéficier de kits d'installation à leur libération, et d'une formation en gestion de microentreprises.

Par ailleurs, les détenus de la cohorte 1 qui ont fini de purger leur peine ont été placés dans des ateliers pour des stages dans leur localité de résidence afin de parfaire leur connaissance du métier.

Au total, **30 détenus** ont été formés aux métiers et en entrepreneuriat parmi lesquels 15 ont été sélectionnés pour être accompagnés avec des kits d'installation et un fonds de roulement. Au cours

du dernier trimestre, les kits d'installations ont été acquis pour les 15 détenus et leur remise est intervenue en janvier 2023.



Ex-détenus installés : fabricant de savon et couturier

2. Le renforcement de la dynamique entrepreneuriale



séance de sensibilisation sur l'entrepreneuriat dans une salle de classe à tenkodogo

En 2022, diverses activités en soutien à la dynamique entrepreneuriale de la région ont été organisées.

Dans le but de contribuer au développement de l'esprit d'entreprise des jeunes de la région du Centre-Est, plusieurs sessions de sensibilisation ont été organisées au profit des élèves, des étudiants et des apprenants des centres de formation professionnelle.

Au total, 743 jeunes ont été touchés en 2022 portant à 1343 les bénéficiaires de ces formations.

Par ailleurs, des sessions de formation en éducation financière ont été initiées pour 333 jeunes issus de l'économie informelle, des coopératives et d'associations. Ce qui porte à 663 le nombre de bénéficiaires de ces formations.

La 2^{ème} édition des Journées Régionales de l'Entrepreneuriat des Jeunes (JREJ) s'est tenue dans le dernier trimestre de l'année à Koupela. Cette activité de valorisation des actions de promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et de renforcement de la culture de l'excellence des entreprises des jeunes, a permis de toucher 328 personnes, des apprenants des centres de formation professionnelle, des jeunes de l'économie informelle et des membres d'associations de jeunesse. Plusieurs activités ont rythmé ces journées à savoir des conférences, des panels, des formations, des sessions de coaching, des success stories de jeunes modèles de réussite et un concours de pitch. Trois jeunes promoteurs en compétition ont été primés.



Lauréate au concours de pitch recevant son prix

Un candidat devant le jury lors de son pitch

En termes de résultats atteints par le projet depuis son démarrage en 2021, on peut retenir que :

- 30 jeunes et femmes détenu.es ont été formé.es aux métiers et en entrepreneuriat ;
- 15 personnes détenues ont bénéficié de kits d'installation ;
- 663 jeunes (dont 452 femmes) ont bénéficié des formations en éducation financière ;
- 1343 jeunes (dont 822 femmes) du milieu scolaire ont bénéficié de sensibilisation sur l'entrepreneuriat ;
- 2 éditions des journées régionales de l'entrepreneuriat des jeunes ont été organisées avec 6 lauréats primés ;
- 636 jeunes soit 221 hommes et 415 femmes ont bénéficié de communication sur les créneaux porteurs de la région du Centre-Est ;
- Les capacités de la DR jeunesse Centre-Est et la Direction générale en charge de l'autonomisation des jeunes ont été renforcées en matériels informatiques et bureautiques.

A0208. Construction du centre d'innovation

Le centre d'innovation est bâti sur un terrain de 2100 m² avec des matériaux locaux et définitifs en brique de pierre taillée et en parpaing de ciment. Le bâtiment du centre d'innovation est composé de 15 pièces dont des espaces de travail et des bureaux en plus des toilettes et un hall d'exposition. Le centre est équipé en énergie solaire pour son fonctionnement en dehors des climatiseurs qui sont branchés à la SONABEL. Les travaux du centre ont démarré en décembre 2021 et la pré-réception des travaux a été fait en décembre 2022.



Vues du centre d'innovation de Tenkodogo

A0209. Gestion du centre d'innovation

Au cours de l'année 2022, le Centre d'Innovation s'est pleinement opérationnalisé avec le recrutement du personnel d'animation devant assurer sa gestion. La gestion a été articulée autour de 4 axes à savoir :

- (i) Faciliter l'accès aux technologies/innovations et aux services énergétiques adaptés aux besoins des acteurs sociaux économiques de la région ;
- (ii) Faire la promotion des technologies et l'entrepreneuriat auprès des acteurs socioéconomique de la région ;
- (iii) Accompagner le développement des entreprises existantes et les jeunes porteurs d'idées entreprises à la création et développements de leur entreprise ;
- (iv) Assurer la gestion courante et durable.

Conformément à son mandat de capaciter les acteurs locaux dans la reproduction et la maintenance des équipements, le Centre d'Innovation a appuyé la mise en place, dans les communes urbaines de la région, de 6 coopératives simplifiées pour les artisans équipementiers. Ces coopératives sont censées être des répondants du Centre dans leurs communes. Deux sessions de formation des artisans équipementiers ont été organisées sur la maintenance et l'utilisation des technologies appropriées et la conception des technologies appropriées. Ces formations ont concerné 21 équipementiers.

En matière de promotion des technologies, des sorties promotionnelles et de démonstration de technologies ont été réalisées à Bittou, Tenkodogo et Bagré dans les bassins de production agricole.



Formation sur la conception des équipements



Un équipementier recevant son attestation de formation

Sur le volet promotion du numérique, le centre a renforcé les capacités des professionnels et des jeunes œuvrant dans le domaine du numérique sur les questions de digital. Les formations ont porté sur la technologie impression 3D, le marketing digital, les outils collaboratifs de Google (google workspace).

En matière de stimulation de l'innovation, des évènements communaux de promotion de l'entrepreneuriat ont été réalisés. Des camps d'inform'Action ont été tenus à Tenkodogo, Koupèla et Pouytenga en vue de sensibiliser et initier les jeunes à l'entrepreneuriat et aux technologies. Ces camps ont réuni 179 jeunes entrepreneur.es et aspirant.es entrepreneur.es.

Dans le but de faire émerger et murir des idées d'entreprises innovantes, dans les domaines de l'agriculture, l'agro transformation, le numérique, les énergies renouvelables et les technologies, un camp d'idéation et un hackathon ont été organisés à Tenkodogo.



Candidat.es lors du hackathon

Sur le plan de l'accompagnement entrepreneurial, le Centre d'Innovation a recruté sa première cohorte de 15 jeune entrepreneur.es (dont 4 femmes) pour l'incubation (sur 171 demandes de candidature reçues). Des activités ont été régulièrement organisées au profit de cette cohorte.

Le recrutement d'une nouvelle cohorte 20 jeunes en pré-incubation a été également lancé en fin d'année.

En termes d'acquis, le Centre, désormais connu sous l'appellation "Centr'Innov" dispose aujourd'hui de sa propre identité à travers l'adoption d'un logotype et d'une charte graphique, de ses propres outils d'accompagnement et d'une personnalité juridique à travers sa constitution en association. Il jouit aujourd'hui, d'une reconnaissance auprès de ses cibles et des autorités de la région du Centre-Est et d'une légitimité pour la conduite des actions de promotion des technologie et l'accompagnement des porteur.ses de projets.

Le déménagement prochain du Centre dans son nouveau local construit, contribuera à lui donner plus de visibilité et d'opportunités. Il devrait lui permettre aussi d'affiner et tester son modèle économique.

3.5 Performance de l'output 3



3.5.1 Progrès des indicateurs

Output 3 : L'environnement des affaires est favorable au développement des entreprises dans la région					
Indicateurs/marqueurs de progrès	Valeur de base 2018	Valeur année 2020	Valeur année 2021	Valeur année rapportage 2022	Cible finale

Niveau d'appréciation des entreprises formelles de la région du Centre-Est par rapport aux conditions cadre de l'entrepreneuriat	3,6/5	Planifier au MTR et l'ETR	2,68/5	End-line à partir de juin 2023	4/5
Niveau d'appréciation de la sécurisation foncière	N/A	idem	2,63/5	End-line à partir de juin 2023	N/A
Niveau de fonctionnalité des structures de sécurisation foncière	N/A	0%	95% (416/438) des CFV et CCFV sont opérationnelles dans 10 communes de la région	End-line à partir de juin 2023	N/A
Niveau de satisfaction par rapport au cadre de concertation public-privé	N/A	0/5	acteurs publics: 3,2/5 acteurs privés: 2,73/5	End-line à partir de juin 2023	N/A

3.5.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités	Les activités sont :			
	En avance	Dans les délais	En retard	En sérieux retard
A0301. Analyses statistiques périodiques			x	
A0302. Appui à la pérennisation des CIFEA		x		
A0303. Animation processus de concertation public-privé		x		
A0304. Renforcement du service de formalisation des entreprises		x		
A0305. Appui aux communes sur la sécurisation foncière	x			

3.5.3 Analyse des progrès réalisés

Ce résultat a été fortement impacté par les évolutions du contexte institutionnel. Néanmoins, les dynamiques enclenchées, notamment en matière foncière sont prometteuses avec des instances outillées pour mener le processus de sécurisation foncière et par là prévenir les conflits. De même, les directions régionales appuyées ont été renforcées afin de pouvoir conduire des études et fournir des statistiques pertinentes pour le secteur privé.

A0301. Analyses statistiques périodiques et animation de la concertation Etat/Secteur Privé

La préparation et la mise en œuvre de cette activité, via des conventions de subsides avec les Directions (DREP, DRCIA et DRAAHM) directement impliquées dans la collecte de données statistiques, est censée suivre les recommandations de l'atelier tenu en 2021 sur la fourniture des données/études au profit des acteurs. En effet, les données statistiques auxquelles on se réfère

sont celles d'intérêt pour le secteur privé et pour les décideurs sur les questions économiques au niveau régional.

L'intervention promeut également la concertation publique/privée pour lever les freins au développement du secteur privé.

Convention avec la Direction Régionale de l'Agriculture

La convention signée avec la **DRAAHM** en septembre 2021 porte sur la production et la diffusion de statistiques pertinentes pour une amélioration des croissances statistiques du secteur agricole de la région du Centre-Est. Ce Projet a pour but de « *Contribuer à une meilleure orientation et prise de décision dans le secteur agricole de la Région par les acteurs du développement* ». Trois résultats attendus concourent à l'atteinte de cet objectif : (i) *Un dispositif statistique autonome et permanent de production et diffusion d'informations statistiques agricoles est opérationnel dans la Région du Centre-Est*, (ii) *la production et la diffusion d'informations statistiques fiables à l'intention des décideurs, investisseurs, entrepreneurs dans le secteur agricole de la région du Centre-Est est améliorée* ; (iii) *les connaissances des investisseurs et entrepreneurs agricoles sur l'activité de maraîchage dans la région du Centre-Est est améliorée*.

Les grandes activités menées au cours de cette année 2022 portent sur le renforcement des capacités de la Direction pour la conduite des études, la constitution d'une base de données sur les sites rizicoles aménagés et non aménagés et sur les données pluviométriques pour les 30 communes de la région du Centre-Est.

En termes de résultats, la DRAAHM a pu :

- Acquérir et installer **30 pluviomètres** dans toutes les communes de la région du Centre-Est,
- Former **62 agents** pour la réalisation des études et les doter en tablettes et autres équipements pour la collecte de données.



Installation des pluviomètres par les agents de la DRAAHM dans une commune. Crédit photo, DRAAHM.

A ce jour, les **données pluviométriques** de l'année 2022 des 30 communes sont disponibles de même que **les résultats de l'étude sur les sites rizicoles aménagés et non aménagés de la région**. Ces analyses statistiques sont diffusées à travers les canaux de la DRAAHM et du Ministère et constituent des **outils d'aide à la décision pour les acteurs du monde agricole** de la région du Centre-Est pour les prochaines saisons.

Convention avec la Direction Régionale du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat (DRCIA)

La DRCIA a quant à elle signé sa convention en décembre 2021 et l'objectif du projet est d'améliorer l'environnement des affaires dans la région du Centre-est par la facilitation de la concertation entre acteurs et la fourniture de données pertinentes et fiables dans les secteurs du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat. Pour atteindre cet objectif quatre résultats ont été prévus : (a) la fourniture de données statistiques pertinentes et fiables dans les secteurs du Commerce de l'Industrie et de l'Artisanat à l'attention des décideurs, entrepreneurs et investisseurs au niveau de la région est améliorée et pérennisée, (b) les capacités de coordination des acteurs du système statistique des secteurs du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat au niveau régional sont renforcées, (c) la concertation entre les structures publiques et le secteur privé dans la région du Centre-Est est renforcée, (d) Conduite et diffusion d'études sectorielles sur des thématiques pertinentes pour les acteurs des secteurs de l'artisanat, du commerce et de l'industrie de la région en partenariat avec la DREP.

Les principales activités prévues pour l'année 2022 étaient entre autres : le renforcement des capacités de la DRCIA, l'organisation des cadres de concertation et d'orientation pour le dialogue Etat-Secteur privé (CODESP) dans la région du Centre-Est et la réalisation de l'étude sur l'impact socioéconomique des métiers à tisser dans la région du Centre-Est. **Les résultats et effets visibles** après l'implémentation de ces activités sont : **les agents de la DRCIA peuvent conduire de façon autonome les études.** Ce qui constitue une opportunité pour les acteurs locaux demandeurs de données statistiques pour le développement de leurs activités. Par ailleurs, c'est après les différentes formations (07 modules au profit de 12 personnes) qu'ils ont réalisé **l'étude sur les métiers à tisser qui a connu un engouement et une forte participation des bénéficiaires en majorité des femmes.** Selon une représentante d'une association féminine présente à l'atelier de restitution : **« Les recommandations de cette étude constituent un puissant outil de plaidoyer auprès des décideurs, des bailleurs, des PTF, etc. »**



Formation des agents de la DRCIA (ph.1) et séance de collecte de données auprès des tisseuses (ph.2). Crédit ph. DRCIA

Animation de la Concertation Publique/Privée

En ce qui concerne, l'animation du dialogue Etat/Secteur Privé, un travail préliminaire d'analyse des pratiques et des acteurs a été mené afin d'identifier les partenaires indiqués pour ce type de collaboration. Les concertations entre les acteurs du développement et sur le suivi de la mise en œuvre du PNDES sont supportées à travers la convention de subside signée avec la Direction Régionale de l'Economie et de la Planification. La pertinence et le format de ces concertations (cadre régional de dialogue et cadre de concertation régional) sont en cours d'analyse au niveau de l'étude introductive sur la définition des besoins conduite par la DREP. Dans le cadre de la

convention signée avec la DRCIA Enabel a pu appuyer la tenue de toutes les sessions (4/4) du dialogue Etat/Secteur privé au niveau régional ainsi que la tenue de cadres provinciaux de préparation et de restitution des sessions régionales, dont le thème était : « Le rôle du foncier dans la promotion de l'investissement productif au Burkina Faso ». Ces cadres de concertations ont formulé des recommandations visant à faciliter l'accès foncier aux acteurs économiques et aux couches vulnérables que sont les femmes et les jeunes et surtout les personnes déplacées internes dans un contexte sécuritaire difficile. La mise en œuvre de ces recommandations est suivie par les acteurs et la DRCIA. Elles feront l'objet d'une évaluation en 2023 lors la session de concertation Etat/Secteur Privé.

Convention avec la Direction Régionale de l'Economie et de la Planification (DREP)

Après moult discussions entre Enabel et la DREP, c'est-à-dire depuis 2021, la convention de subside a finalement été signée en aout 2022. L'objectif visé à travers ce projet est de : « *Contribuer à l'amélioration de l'environnement des affaires dans la région du Centre-Est à travers le renforcement de la concertation public-privé dans le cadre de la définition de stratégies de développement économique cohérentes ; et la création et dissémination de données stratégiques sur l'économie de la région au profit des décideurs et des acteurs du secteur privé* ». La mise en œuvre du projet vise l'atteinte de trois résultats majeurs notamment : (1) *des données stratégiques sur l'économie de la région sont produites et diffusées auprès des décideurs et des acteurs du secteur privé à travers la production de données statistiques fiables et d'études sectorielles sur des thématiques pertinentes pour les acteurs socio-économiques de la région, (2) la concertation entre acteurs publics et privés est promue à travers une amélioration des dynamiques de concertation, une amélioration des dispositifs d'opérationnalisation, de suivi et de capitalisation des concertations, et le développement d'approches innovantes et durables de concertation, (3) une bibliothèque numérique de documentation et de lecture accessible au public à la DREP avec une digitalisation des données facilitant la diffusion et l'accès à l'information sur la région en partenariat avec la Direction régionale de l'Institut national de la statistique et de la démographie de l'Est (DR-INS/D/Est) est mis en place et opérationnel.*

Comme rappelé plus haut, le démarrage de cette convention a accusé beaucoup de retards. En effet, au cours de la période sous revue, **la DREP a pu planifier une seule étude notamment, celle relative à l'analyse introductive des besoins en matière de données économiques des décideurs, entrepreneurs et investisseurs.** Cette étude est en cours de finalisation et **les résultats seront très utiles pour les acteurs économiques et les décideurs, car elle servira de boussole pour orienter ces derniers dans leur prise de décision.** En vue de permettre aux agents de la DREP et ceux des autres directions concernées de conduire les études de manière autonome, ils ont bénéficié d'une dotation en équipements composé d'outils informatiques et de mobiliers de bureaux.



Remise de matériel informatique et de mobiliers de bureau à la DREP. Crédit photo, Enabel

A0304. Renforcement du service de formalisation des entreprises

Au cours de l'année 2022, la MEBF a poursuivi et consolidé la mise en œuvre des activités du projet visant à renforcer les CEFORE pour opérationnaliser le statut de l'entrepreneur (statut simplifié).

En ce qui concerne, l'enregistrement des micros et petites entreprises au statut de l'entrepreneur, la poursuite de l'action a permis d'enregistrer **299 entrepreneurs** sur 300 prévus. Un dossier relevant d'un fonctionnaire a été rejeté pour non-conformité.

Des sorties de suivi ont été menées auprès de 290 bénéficiaires du statut de l'entrepreneur. Ces sorties terrain ont permis de s'assurer de la mise en place des outils de gestion et de leur bonne utilisation.

Capsules vidéos sur le statut de l'entrepreneur

Le processus de création des entreprises par le canal « E-creation » s'est également poursuivi au niveau des CEFORE de Tenkodogo et de Koupéla et a permis de **formaliser 84 entreprises directement en ligne**.

Le **recensement des entreprises** a été finalisé en début d'année. Au total, **8224 entreprises** ont été recensées. Une application Web a également été conçue en vue de permettre la consultation de cette base de données en ligne.

A0305. Appui aux communes sur la sécurisation foncière

Une convention de subside a été signée le 1er octobre 2020 avec l'**Observatoire National du Foncier au Burkina Faso (ONF-BF)** pour la mise en œuvre du projet "Sécurisation Foncière et Développement Inclusif du Centre-Est (SFDI/CE)", dont l'objectif est de *contribuer à améliorer l'environnement des affaires dans la Région du Centre-Est par le renforcement de la sécurité foncière*. Cinq résultats sont poursuivis à travers ce projet. Toutefois, en raison de retard, à notre niveau, dans le transfert des fonds, le projet n'a pu débuter que le 1er janvier 2021. Après deux années de mise en œuvre, on note des avancées significatives dans la mise en œuvre du projet tant dans la gestion que dans l'atteinte des résultats.

Sur le plan opérationnel, on note une mise en œuvre réussie de la majeure partie des activités prévues dans le PTA 2021-2022. **Ainsi sur les activités prévues, 30 sur 39 ont été exécutées, soit un taux d'exécution physique de 76,92%**. Cette deuxième année a été consacrée au développement institutionnel qu'est la mise en place et l'opérationnalisation des structures locales de gestion foncière ainsi qu'au renforcement de capacité des acteurs et parties prenantes du projet. En termes de bilan : **douze services fonciers ruraux ou bureaux domaniaux ont été formés et équipés et sont à présent opérationnels et peuvent contribuer au processus de délivrance des documents fonciers grâce à l'outil digital dénommé MAST**. Dans le cadre du projet, **ces structures foncières ont pu traiter 139 demandes de titres fonciers (sur une cible initiale de 150)**. La cartographie pour les 30 communes sont disponibles.



Formation agents des services fonciers ruraux sur MAST. Crédit ph. ONF

Au total, **426 Commissionx Foncière Villageoise (CFV) & Commission de Conciliation Foncière Villageoise (CCFV)** sur 458 ont été mises en place et formées in situ sur le Régime Foncier Rural et leurs attributions et rôles au sein des différentes communautés. **Le taux d'accès aux services fonciers** dans ces communes est de **97%** et le nombre de conflits fonciers résolus par les CCFV est 138 pour la seule année.



Installation membres CFV et CCFV (image1)

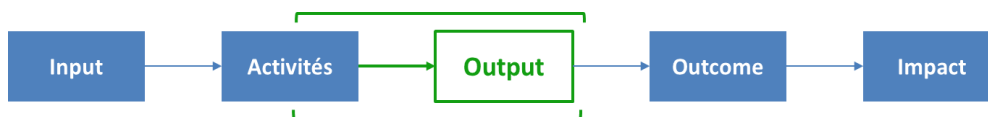


Séance de conciliation foncière (image2). Crédit ph ONF.

Les activités d'intermédiation sociale et mobilisation communautaire pour l'accès aux documents fonciers et la promotion des droits humains notamment les droits d'accès des femmes et jeunes au foncier ont pu toucher **417 personnes sur 500 prévus**. **24 femmes (sur une cible de 30) ont été désignées comme membres des CFV et CCFV** et **02 femmes (sur 20) auront des documents légaux de sécurisation foncière** ; ce qui constitue un début timide eu égard au contexte socio-culturel peu

favorable à la possession foncière pour ce groupe-cible. L'accent devra être mis sur la sensibilisation de proximité pour lever ces freins.

3.6 Performance de l'output 4



3.6.1 Progrès des indicateurs

Output 4 : L'accès des acteurs économiques de la région aux investissements structurants est amélioré					
Indicateurs/marqueurs de progrès	Valeur de base 2018	Valeur année 2020	Valeur année 2021	Valeur année de rapportage 2022	Cible finale
"Niveau d'appréciation des entreprises formelles de la région du Centre-Est par rapport aux infrastructures"	2,6/5	Planifier au MTR et à l'ETR	2,2/5	End-line à partir de juin 2023	3/5
Taux de fonctionnalité des structures chargées de la gestion des infrastructures construites ou réhabilitées	N/A	Après réalisation des infrastructures	0%	82,5%	>75%
Proportion d'infrastructures réalisées ou réhabilitées qui sont bien entretenues	N/A	Idem	Infrastructures en cours de réalisation	100%	>75%

3.6.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités	Les activités sont :			
	En avance	Dans les délais	En retard	En sérieux retard
A0401. Inventaire des infrastructures		x		
A0402. Réalisation ou réhabilitation de pistes en HIMO ¹²		x		
A0403. Infrastructures communales ou intercommunales			x	
A0404. Intermédiation sociale pour infrastructures		x		
A0405. Etude du profil énergétique et de connectivité		x		
A0407. Aménagements hydro-agricoles et pastoraux		x		

¹² Travaux en haute intensité de main d'œuvre
BKF 1803211 Entrepreneuriat - Rapport des résultats 2022

3.6.3 Analyse des progrès réalisés

Des infrastructures ont été réalisées et sont en cours de réalisation afin de désenclaver les zones de production et améliorer l'entrepreneuriat agricole et pastoral :

- Construction d'une salle polyvalente réalisée au niveau du Centre d'Incubation Féminin en Entrepreneuriat Agricole (CIFEA) pour soutenir la transformation agroalimentaire locale
- Aménagement de pistes rurales ayant permis le désenclavement de nombreux villages soit une population de plusieurs dizaines de milliers d'habitants, une dizaine de zones de production et de plusieurs infrastructures socio-économiques
- Réalisation d'une partie des travaux avec l'approche haute intensité de main d'œuvre (HIMO) créant des milliers d'emplois temporaires, et permettant le renforcement d'une vingtaine d'entreprises de BTP ainsi que la formation des communes sur l'approche HIMO
- Aménagement et valorisation de bas-fonds, de périmètres irrigués, forages pastoraux et champs fourragers irrigués par micro-aspersion pour la production fourragère en campagne sèche, balisage de pistes à bétail, délimitation de zones de pâture

Il y a encore trop peu de recul pour déterminer si les COGES mis en place pour gérer ces infrastructures sont efficaces et si l'exploitation permet effectivement le développement socio-économique escompté des zones d'intervention, mais les premiers marqueurs sont positifs (voir ci-dessous). Les sections qui suivent reprennent les différentes actions ci-dessus citées ainsi que les principaux résultats/changements réalisés.

A0402. Réalisation ou réhabilitation de pistes en HIMO

La réalisation ou la réhabilitation des pistes en HIMO a pour but de *désenclaver les bassins de production et partant de là faciliter les échanges commerciaux entre les acheteurs et les producteurs et améliorer le développement de l'économie locale à travers toutes ces localités où les pistes seront réalisées*. Il faut noter qu'au-delà du volet économique la réalisation des pistes a également contribué à faciliter l'accès des services sociaux de base (écoles, centre de santé, etc). La réalisation des pistes a été confiée à Helvetas à travers une convention de subside. Les principales activités réalisées au cours de l'année 2022 ont été les suivantes :

- La réalisation de **32,113 Km de pistes** en HIMO qui a permis de créer **6121 emplois temporaires** dont 5041 femmes et 1080 hommes ;
- **14 Comités Villageois de Piste (CVP)** ont été mis en place, afin d'assurer la maintenance et la surveillance des pistes de façon pérenne car les membres sont issus des communautés riveraines des pistes ;
- Les **capacités techniques des autorités locales** des cinq (05) communes bénéficiaires et du Conseil Régional du Centre-Est ainsi que les services techniques déconcentrés et les entreprises ont été formées sur l'approche HIMO afin qu'elles soient capables et autonomes d'entreprendre des actions en HIMO dans leurs territoires respectifs sans attendre une aide quelconque de l'extérieur. Toujours dans le processus du renforcement des capacités des autorités locales des échanges sont en cours pour créer un service technique au Conseil Régional qui s'occupera des pistes. Cette action est en phase avec la décentralisation qui délègue désormais la gestion des pistes rurales aux conseils régionaux ;

- **124 personnes ont été formées sur la Gestion de Projet Sensible aux Conflits (GPSC)**, 17 campagnes de sensibilisation ont pu être menées sur les thèmes transversaux tels que la bonne gouvernance, le genre, l'inclusion sociale, l'épargne et le crédit ;
- **44 entreprises locales** ont été formées/accompagnées sur 30 planifiées afin qu'elles augmentent leur viabilité et contribuent au développement économique local de la région du Centre-Est. Sur les 44 entreprises formées, il y a deux femmes chefs d'entreprises. En outre, 5 entreprises locales ont été attributaires des marchés de pistes HIMO et deux se sont distinguées par leur performance lors des travaux de la tranche 1. Cette performance a conduit Helvetas à les consulter pour les travaux de la tranche 2 et ayant été retenues à l'issue du processus de sélection des entreprises, elles donnent satisfaction encore pour les travaux qui sont actuellement en cours sur le terrain.

A l'étape actuelle de la mise en œuvre, le projet de désenclavement des bassins de production a pu produire les effets et impacts suivants :

- Le **désenclavement** de : 08 bas-fonds, 75 zones de production, 13 écoles, 5 marchés, 5 formations sanitaires (CSPS), 1 parc à bétail et 8 autres infrastructures composées d'églises, de mosquées, de lieux sacrés/culturels ;
- La création de 6121 emplois temporaires avec un gain financier global de 89 385 161 FCFA (136 267 Euros). Les 89 385 161 FCFA injectés au niveau des communautés grâce aux travaux HIMO ont donné naissance à la **création d'activités génératrice de revenus (AGR)**: activité d'élevage de volaille, organisation de tontine communautaire , embouche de petits ruminants à Sangha et Yargatenga, etc.;
- **L'émergence des boutiques de rue** pour le commerce général des produits de première nécessité et kiosques sur certains tronçons de pistes réalisés (Cinkansé – Tounougou Toné et Gomsin-Kombilga, Lergo- Guéré Yerla) ;
- La facilité de **mobilité et d'accès** aux infrastructures socioéconomiques des populations par la réalisation des pistes rurales ;
- L'accès aux marchés d'infrastructures locales (HIMO et autres) par les **entreprises locales de BTP** accompagnées.

A0403. Infrastructures communales ou intercommunales

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'Intervention Entrepreneuriat, il est prévu la réalisation d'infrastructures économiques dans dix communes de la région du Centre-Est. Ces réalisations devront contribuer à *améliorer la mobilisation des ressources financières à travers des recettes que ces infrastructures généreront*. VSF qui assure l'intermédiation sociale a organisé la priorisation de trois ou quatre infrastructures par commune à travers le comité régional d'intermédiation sociale de la région du Centre-Est. Afin de réaliser des infrastructures qui soient pérennes, durables et viables au profit des communes, un bureau d'étude a été recruté à l'issue du choix des infrastructures par le comité régional d'intermédiation sociale. Le bureau a conduit les études sous l'angle de la pertinence et de faisabilité technique, économique, financière, organisationnelle et sociale, ce qui a abouti aux choix définitifs des infrastructures suivantes :

- Les boutiques de rues pour les communes de Baskouré et Bissiga ;
- Les marchés à bétail pour les communes de Yargo, Lalgaye et Komtoèga ;

- Les marchés centraux pour les communes de Dourtenga, Bané, Kando et Zoaga ;
- Et un magasin de stockage d'aliments à bétail au niveau du marché de bétail de Ouargaye.

A l'issue du choix définitif des infrastructures dans chacune des dix communes, un bureau d'étude en génie-civil a été recruté et ce dernier a conduit des études techniques ayant abouti à la sélection des entreprises pour les travaux de construction. Actuellement, les travaux ont été lancés pour trois communes (Baskouré, Bissiga et Ouargaye) et le processus de contractualisation est en cours pour les sept communes restantes.

A l'étape actuelle de la mise en œuvre, nous ne pouvons pas donner des effets ou des impacts de ces réalisations mais l'enthousiasme constaté dans le processus d'identification des infrastructures laisse croire que ces infrastructures une fois achevées apporteront beaucoup à la population à travers l'exploitation des ouvrages pour les activités génératrices de revenus et partant de là améliorer les recettes des communes à travers la contribution que les exploitant.es reverseront. Il faut noter également que toutes ces infrastructures qui seront réalisées auront des organes de gestion dans le souci d'assurer la pérennité et la durabilité des investissements (voir ci-dessous).



Tronçon de piste en HIMO Gomsin-Kombilga Tronçon de piste en radier seuil Tounougou Toné- Cinkansé

A0404. Intermédiation sociale pour infrastructures

Le projet « Mobilisation et Intermédiation Sociales pour une réalisation et une Gestion durable des Infrastructures économiques dans la Région du Centre-Est » (MISGE-CE) mis en œuvre par Vétérinaires sans frontières (VSF) poursuit trois résultats : *(1) les capacités des collectivités territoriales, des entreprises locales et des communautés locales sont renforcées sur la maîtrise d'ouvrage, l'intermédiation sociale et le travail décent, (2) un dispositif opérationnel, inclusif (prise en compte des femmes et des jeunes) est mis en place et doté d'une autonomie technique et financière pour la prévention des conflits et la pérennisation des infrastructures économiques à réaliser et/ou réhabiliter, (3) assurer la capitalisation et la diffusion des modes de gestion des infrastructures et l'impact de l'intermédiation sociale.*

Les principales activités menées au cours de la période sous revue portent essentiellement sur les concentrations aux niveaux communal et villageois en lien avec les infrastructures, la formation des parties prenantes sur le travail décent, la mise en place des comités de gestion des infrastructures. En 2022, on enregistre un taux d'exécution physique de 80% environ. En effet, **6/6 comités de gestion des infrastructures** ont été mis en place et les sites de construction ont été validés. Tous les incidents intercommunautaires liés à l'implantation des infrastructures économiques ont été résolus à 100%.



Bornage du site d'un marché. Crédit ph. VSF



Validation du site d'un marché à bétail. Crédit ph VSF

Les organes de coordination et de gestion des infrastructures au nombre de 21 ont été mis en place et 11 sont sensibles à la dimension de genre. Les formations dispensées sur divers thématiques affichent un taux d'exécution de 100%. Les effets immédiats de ce projet résident en sa capacité d'apaiser/résoudre les conflits latents ou ouverts dans les zones d'intervention. Elle aura permis de baliser le terrain pour permettre le développement des activités en lien avec les infrastructures (priorisation des infrastructures, choix des sites, mise en place des structures communautaires de gestion des infrastructures), bien que la réalisation des infrastructures soit toujours en cours.

A0407. Aménagements hydro-agricoles et pastoraux

Les aménagements hydro-agricoles ont pour but de *créer des emplois et d'améliorer les revenus des ménages à travers les exploitations des bas-fonds, des périmètres irrigués, les forages pastoraux et les champs fourragers. Pour une gestion durable des infrastructures, des comités de gestion seront mis en place en vue d'assurer la durabilité et la pérennité des investissements.*

Au cours de cette année 2022, les principales activités mises en œuvre sont les suivantes :

- **02 bas-fonds rizicoles (10 ha)** ont été réalisés au profit de **80 exploitant.es dont 40 femmes**. Sur les deux bas-fonds, c'est la production agroécologique du riz qui a été mise en œuvre et la production a été de **20,5 tonnes** sur les 10 hectares exploités soit un rendement d'environ 2 tonnes/hectare, ce qui est acceptable pour une première expérience. Les 80 exploitant.es ont été formé.es également sur les opérations de post-récolte pour leur permettre de mieux conserver leurs récoltes et les utiliser en temps opportun ;
- **8 forages** ont été réalisés en vue de disponibiliser la ressource en eau pour l'irrigation des **périmètres maraichers** et les autres travaux de raccordement et d'installation des équipements sont en cours également et seront achevés au premier trimestre de 2023 ;
- **120 km de pistes à bétail** ont été réalisés, **2020 hectares de zone de pâture** matérialisés et délimités dont 805 hectares servant de zone de repos ont été balisés ;
- **03 coopératives d'étuveuses de riz** ont vu leurs capacités de production renforcées à travers la dotation des kits de production et de transport ; chose qui devrait leur permettre d'avoir un gain de temps et l'allègement de la pénibilité de travail grâce à l'utilisation des équipements ;
- Pour ce qui est du **renforcement des capacités** plusieurs actions ont été menées à savoir :
 - ✓ 75 acteurs locaux ont été formés sur les techniques et l'approche HIMO,

- ✓ 20 producteurs relais formés dont 08 femmes sur les techniques de production des filières porteuses, ces derniers devaient à leur tour renforcer les capacités des autres producteurs au niveau de leurs coopératives respectives,
- ✓ 254 personnes formées dont 101 femmes sur la spéculation à forte valeur ajoutée,
- ✓ 82 personnes formées dont 41 femmes sur les opérations post-récolte,
- ✓ 100 personnes formées dont 24 femmes sur la production du fourrage y compris la fausse et la conservation. Ces dernières ont été équipées également,
- ✓ 21 artisans/entrepreneurs locaux qui sont dans le dispositif d'accompagnement de CEAS Suisse et CISV ont été formés sur la maintenance des installations des périmètres irrigués en cas de besoin. Une mise en relation sera faite entre ces entrepreneurs et les coopératives exploitant les périmètres irrigués.
- Toutes les réalisations ont pu se faire grâce au travail d'**intermédiation sociale** qui se fait auprès de toutes les parties prenantes. A cet effet, les activités suivantes ont été réalisées :
 - ✓ 43 accords villageois ont été obtenus à l'issue des négociations de cession foncière,
 - ✓ 5 cahiers de charge sur la gestion et maintenance des infrastructures ont été validés par les parties prenantes à ce processus,
 - ✓ 10 Comités de Gestion (COGES) ont été mis en place au niveau des deux bas-fonds et des 8 périmètres irrigués ; 26 comités villageois de gestion des espaces pastoraux ont aussi été mis en place.

A l'étape actuelle de la mise en œuvre, les effets induits par le projet sont les suivants :

- Les travaux en HIMO réalisés sur les aménagements de bas-fonds et autres (délimitation des pistes à bétail et des zones de pâtures) ont pu créer **635 emplois temporaires** dont 100 au profit des femmes avec 9 025 000 FCFA comme valeur monétaire payée aux personnes ayant participé aux travaux. Cet argent a permis d'améliorer les conditions de vie des bénéficiaires d'une manière ou d'une autre à travers la prise en charge des frais de santé, le paiement des frais de scolarité des enfants, l'achat des effets d'habillement, produits alimentaires ou le renforcement des activités génératrices de revenus chez certains bénéficiaires. En exemple, 1 082 500 FCFA ont été consacrés à l'achat des animaux pour l'élevage, 430 000 FCFA pour renforcer des AGR et 1 223 000 FCFA pour l'achat des produits alimentaires et 680 000 FCFA pour la scolarité des enfants. Il faut noter que les 100 emplois des femmes ont été créés uniquement au niveau des travaux de réalisation des deux bas-fonds en HIMO sur 180 emplois au total. Les 180 employé.es ont bénéficié chacun.e 37 500 FCFA ; les 455 autres emplois ont été créés au niveau du volet pastoral mais les travaux se déroulent dans les zones reculées ou sensibles du point de vue sécuritaire, ce qui explique que les femmes ne peuvent pas y prendre part.
- Les actions de l'intermédiation sociale qui ont abouti à la négociation foncière ont contribué à **promouvoir la cohésion sociale** entre les communautés au niveau de certaines zones d'intervention du projet. C'est le cas du village de Hamdallaye dans la commune de Bittou dans lequel deux familles étaient en conflit latent, ce qui a failli faire échouer la négociation foncière, mais grâce à l'intermédiation sociale et l'implication du préfet de Bittou, le projet a permis un rapprochement entre ces deux familles qui ont conclu un

accord et les travaux du périmètre irrigué sont en cours de réalisation actuellement ainsi que la mise en place de la coopérative dont les deux familles font partie ;

- En ce qui concerne la **production agroécologique du riz**, on constate une bonne prise de conscience des producteurs quant à l'avantage de l'adoption de cette méthode de production du riz. Selon Sibiri Moumouni KABORE, Président de la Coopérative Zemstaaba des producteurs de riz de Kougré de la commune d'Andemtenga, lors de la visite de supervision pour les récoltes en novembre 2022 : *"Nous ne savions pas qu'on allait avoir ce rendement avec cette approche de production agroécologique du riz puisque c'est notre première fois d'appliquer cette méthode, on était inquiet mais nous sommes rassurés maintenant au regard des résultats. Nous allons poursuivre avec cette production agroécologique car elle comporte des avantages du point de vue de la santé et les rendements sont bons aussi et comme doléances nous avons besoin qu'on augmente la taille de notre bas-fond au-delà des 5 hectares car d'autres producteurs veulent se joindre à nous mais les parcelles sont limitées, il faudrait renforcer nos capacités encore sur la production du compost."*



Installation d'un champ photovoltaïque pour le périmètre irrigué Récolte du riz dans le bas-fond de Kougré de Malanga-Nagsoré

4 Suivi budgétaire

Output	Budget	Dépenses 2022	Dépenses cumulées au 31/12/2022	Taux de déboursement au 31/12/2022	Solde
Total A - Les entreprises rurales et urbaines de la région Centre-Est ont amélioré leur compétitivité et contribuent à la création d'emplois décents	18 700 000	4 626 564	15 704 875	84%	2 995 125
A01 - Le tissu des PME et TPE est dynamisé et mieux structuré autour des opportunités émergentes dans les secteurs porteurs	5 892 000	1 173 538	5 415 936	92%	476 064
A02 - L'offre de services financiers et non financiers pour la création et le développement des entreprises est diversifiée et améliorée	3 488 000	965 090	2 824 317	81%	663 683
A03 - L'environnement des affaires est favorable au développement des entreprises dans la région	1 617 000	402 104	1 265 753	78%	351 247
A04 - L'accès des acteurs économiques de la région aux investissements structurants est amélioré	7 703 000	2 085 832	6 198 869	80%	1 504 131
Z - General Means	1 700 000	477 015	1 589 947	94%	110 053
TOTAL	20 400 000	5 103 580	17 294 822	85%	3 105 178

Au cours de la première année, l'intervention a été mise en place (recrutement de l'équipe, études, identification des partenaires potentiels, montage des premiers subsides, etc.). En 2020, la majeure partie des subsides ont été lancés. En 2021, l'intervention est entrée en rythme de croisière avec la conclusion des autres conventions subsides et le démarrage effectif des activités sur tous les projets. En 2022, des réalisations concrètes sont observables sur le terrain et les premiers effets. Enfin, 2023 marquera la clôture des projets avec un important processus de capitalisation enclenché dans les derniers mois de l'année 2022 ; pour nourrir la réflexion sur l'élaboration du nouveau portefeuille.

Cette évolution programmatique se traduit au niveau financier : les retards initiaux ont été résorbés et en fin 2022, l'intervention atteignait l'objectif qu'elle s'était fixée, à savoir 85% d'exécution budgétaire, ce qui laisse 15% pour l'année 2023, taux qui devrait être atteint sans trop de difficultés.

A noter qu'au vu des évolutions du contexte et internes, une série de coûts RH et de fonctionnement qui n'avaient pas été planifiés initialement ont dû être imputés sur l'intervention (révision de la grille salariale, aménagement des bureaux avec notamment un volet sécuritaire, etc.). Une révision budgétaire est en cours.

5 Risques et problèmes

Parmi les risques identifiés précédemment, les risques les plus importants qui se sont matérialisés sont liés à la volatilité du contexte sécuritaire et institutionnel, les projets ont été impactés par ces évolutions mais des mesures ont été prises pour adapter les activités et continuer à travailler :

<i>Description du risque</i>	<i>Probabilité</i>	<i>Impact potentiel</i>	<i>Criticité</i>	<i>Mesures de mitigation</i>	<i>Progression des actions</i>
Détérioration de la situation sécuritaire par infiltration de groupes armés dans la région Centre-Est et dans l'ensemble du pays : risques tant opérationnels, pour les groupes cibles que pour les partenaires et l'équipe projet (enlèvements, checkpoints, arrêt de chantiers, attentats, attaques aux IED...)	Haute	Haute	Très élevée	<p>Accepter / Atténuer : Analyser projet par projet l'impact de la situation sur le projet ainsi que les entreprises et leurs fournisseurs de services et les mesures prises pour faire face au changement de contexte. Revoir avec les PMO les cibles de certains indicateurs, modifier ou supprimer des activités, définir des approches adaptées pour continuer à soutenir les entreprises et contribuer à paix/résilience/cohésion (a minima 'do no harm').</p> <p>Responsable sécurité / comité : veille sécuritaire et évaluation du risque pour chaque nouvelle action + monitoring continu</p> <p>Analyser la situation sécuritaire sur les sites de réalisation des infrastructures et sensibiliser les entreprises attributaires des marchés sur des conditions de travail dans des zones de niveau de sécurité sensible.</p> <p>Réaménagements budgétaires pour faire face aux contraintes budgétaires</p>	<p>Situation sécuritaire dans la province du Koulpélogo s'est dégradée. Accès de l'équipe limité avec répercussion sur les activités économiques.</p> <p>Formation HEAT pour le personnel d'ici fin 2022</p> <p>Réunions mensuelles sécurité</p> <p>Arrêt d'un chantier après un enlèvement</p> <p>Evaluation sécuritaire pour chaque nouveau chantier lancé</p> <p>Révisions opérationnelles et budgétaires réalisées et en cours, assorties d'avenants et ANO</p>
Affrontements intercommunautaires dans les zones d'interventions (en lien	Moyenne	Haute	Elevée	Rester neutre et ne pas exprimer d'opinion politique	

avec la détérioration de la situation sécuritaire)				Réduire les activités en cas de risques d'affrontement	
Intensification des déplacements de la population dans la région (pression croissante sur les ressources et exacerbation de la fragilité)	Haute	Haute	Très élevée	Monitoring continu de la situation Intégration des PDI et populations hôtes dans les groupes cibles (via l'intervention Fragilité)	L'Intervention Entrepreneuriat avait déjà identifié ses groupes-cibles quand les afflux de déplacés se sont accrus sur la région mais l'intervention transversale Fragilité permet de répondre à ce nouveau défi.
Instabilité sociopolitique (coup d'Etat, remaniements, etc.) qui entraîne de nombreux mouvements au niveau des autorités locales (Délégations spéciales, Directions Régionales, Gouvernorat, etc.)	Haute	Haute	Elevée	Analyse permanent du contexte politique Quand c'est faisable, travail avec les services techniques, moins affectés par les rotations de personnel. Pour les projets impliquant une collaboration étroite avec les autorités locales (sécurisation foncière, subsides avec les DR, etc.), conserver des relations de proximité, informer et sensibiliser quant aux enjeux et actions en cours, avancer sur les éléments ne souffrant pas de blocages.	Le coup de force a eu lieu le 30 septembre 2022 après celui du 24 janvier 2022 Chaque expert est en relation étroite avec ses PMO pour lever au maximum les blocages causés par cette instabilité.
Augmentation continue du prix des équipements (et matières premières) entrant dans les travaux de construction surtout ceux à importer	Haute	Haute	Très élevée	Mise en concurrence et choix du moins-disant. En fonction des coûts, adaptation des budgets, cibles et ambitions.	La cible du projet HIMO de 60km linéaire a été révisée à 44,1 km pour tenir compte de l'augmentation du cout kilométrique par rapport aux prévisions initiales.
Budget insuffisant pour la réalisation des infrastructures (attentes énormes des collectivités)	Haute	Haute	Très élevée	Rechercher le meilleur compromis compte tenu du budget disponible : constructions d'infrastructures « light » et si celles-ci se révèlent bien exploitées, maintenues et entretenues, possibilité d'envisager de compléter les investissements sur de futurs financements.	L'intermédiation sociale qui accompagne la réalisation des infrastructures doit permettre de mitiger les attentes et trouver ces compromis.

Dépendance vis à vis des PMO et leurs capacités / cas des acteurs publics et comptes trésor, leurs procédures peuvent freiner voire bloquer la mise en œuvre des activités	Haute	Haute	Très élevée	Suivi rapproché des partenaires	Chaque expert suit de près ses partenaires et projets, avec des communications, des visites terrains et des rencontres régulières. Les infos sont partagées au sein de l'équipe pour créer des liens et lever les obstacles et des réunions bilans sont organisées au moins une fois par an avec les PMO pour revoir les aspects stratégiques et contractuels du partenariat.
--	-------	-------	-------------	---------------------------------	---

La dégradation de la situation sécuritaire du pays touchant de manière croissante la région du Centre-Est entraîne de nombreux risques, le risque d'enlèvements, l'inaccessibilité de zones, l'abandon de certains territoires par leurs populations, les déplacements massifs de populations, les attaques aux engins explosifs, les contrôles inopinés, les arrêts de chantiers ou menaces, etc. Tous les projets ont été affectés d'une façon ou d'une autre. En lien avec cette situation volatile, l'instabilité sociopolitique s'est considérablement accrue. Or nos actions relevant de la coopération bilatérale impliquent forcément des acteurs publics, et sont donc également toutes plus ou moins affectées par les changements intentionnels. Face à cette fragilité, le pragmatisme et la flexibilité sont de mise avec des adaptations fréquentes tout en gardant comme objectif la réalisation de l'outcome, quitte à revoir certaines cibles. Au final, cette approche porte ses fruits car malgré les difficultés de taille, la performance opérationnelle est au rendez-vous.

La majeure partie des **risques opérationnels** qui avaient été identifiés ont été traités :

- Le risque de blocage ou retard de la conclusion de conventions de subsides et du transfert des tranches aux partenaires sélectionnés, freinant la mise en œuvre des activités a été levé : en effet, certaines activités ont démarré avec retard mais les ambitions ont été adaptées aux délais, la programmation a été révisée et au final le taux d'exécution global est conforme à la durée écoulée du projet.
- La construction du Centre d'Innovation a également été retardée mais comme explicité, l'intervention n'a pas attendu le bâtiment pour démarrer les activités d'accompagnement, et l'inauguration sera réalisée en ce premier trimestre 2023.
- De même, les risques d'opportunisme, de faible motivation des acteurs, de doublons avec des projets, de faibles capacités des acteurs sont mitigés ou évités, en y prêtant une attention particulière lors du montage de chaque action pour les réduire au maximum.

En revanche, le **turnover du personnel** représente un risque opérationnel non négligeable pour clôturer l'intervention. Il est essentiel de donner des perspectives rapidement.

6 Synergies et complémentarités

De façon générale, le montage des interventions ne facilite pas les « synergies », et les interventions transversales telles que Paaspanga ou Fragilité peinent à établir les liens conceptuels avec les autres interventions du Portefeuille, les raisons sont multiples.

Construire des synergies est une préoccupation majeure au sein de l'intervention ; en effet, le montage avec des conventions de subsides avait fait ressortir le risque de travailler en silo et de ne pas pleinement tirer profit de l'approche holistique / intégrée. Chaque membre de l'équipe a indiqué comme objectif dans son CDD de nouer des synergies tant au sein de l'intervention qu'au sein du portefeuille. Des réunions d'équipe bi-mensuelles sont organisées pour échanger des informations pertinentes à cet effet, en plus de la proximité entre IO et des échanges informels. Un rapprochement avec les experts sectoriels et thématiques du siège impliqués sur l'intervention a également été opéré, même si les contraintes d'agenda ne permettent pas d'échanger aussi fréquemment que souhaité.

6.1 Au sein de l'intervention

En 2022, quelques synergies entre les projets :

- ONF – VSF : Formation des conseillers techniques sur la réforme agraire et foncière (RAF), Sécurisation foncière des sites d'implantation des infrastructures
- ONF – SOS FAIM – TRIAS – RIKOLTO : Accompagnement des entreprises et coopératives intéressées par la sécurisation foncière
- VSF – Helvetas: partage d'expériences sur la prévention et la gestion des conflits et la mobilisation sociale
- ONF-WHH-ARFA-RECOPA-2IE : accompagnement de l'ONF pour la sécurisation foncière de tous les sites de réalisation des infrastructures
- CEAS Suisse-CISV avec WHH-ARFA-RECOPA-2IE : formation de 21 artisans/entrepreneurs pour la maintenance des installations des périmètres irrigués
- SOS Faim avec WHH-ARFA-RECOPA-2IE : Formation de 34 producteurs de SOS Faim en agroécologie
- DR/Jeunesse avec CIFEA, SOS Faim, PACIDE, D-Ecoverte: Dans le cadre des JREJ, animation de panels et participation aux expositions ;
- DR/Jeunesse avec Centre d'innovation : formation de 10 jeunes promoteurs en compétition sur les techniques de pitch et Présidence du jury de la compétition.
- Helvetas avec MEBF : renforcement des capacités managériales et organisationnelles de xxx entreprises ;
- CIFEA avec PACEDID : formation de 21 promotrices sur les bonnes pratiques d'hygiène et de transformation
- Une convention de partenariat signée entre SOS Faim et la Maison de l'Entreprise pour la formation de 10 coopératives du maillon transformations sur des thématiques diverses

6.2 Avec les autres interventions du portefeuille

Il existe plusieurs types de synergies et collaborations que l'intervention entrepreneuriat a développé au cours de 2022, avec les autres interventions au sein du portefeuille :

Avec toutes les interventions :

L'intervention Entrepreneuriat a organisé deux ateliers pour l'ensemble des équipes du portefeuille : (1) Design Thinking : pour inciter les équipes à penser « out-of-the-box » (appui de Paaspanga pour l'organisation) ; (2) Entrepreneuriat féminin (février 2023) : une journée de co-création d'un projet intégré qui viserait l'autonomisation socio-économique des femmes en tirant parti des expertises des différentes interventions.

Elle a également organisé une formation sur le Business model canvas qui a connu la participation de l'équipe de l'intervention de Paaspanga.

Sur la question du foncier et la prévention / gestion des conflits, nous avons suggéré d'organiser des échanges d'expériences entre les interventions concernées (PolProx, Paaspanga, Fragilité, PARJI, Climat). CPM s'est engagé à coordonner cette dynamique et une première rencontre introductive s'est tenue en février 2023. Elle servira de base pour développer la suite de la réflexion. Il sera intéressant d'échanger également avec nos PMO.

Synergie entre les interventions Entrepreneuriat et Police de Proximité (Polprox) :

Les planifications n'ont pas permis de réelles synergies. En revanche, des points d'intérêt communs ont été identifiés pour lesquels Entrepreneuriat s'engage à tenir PolProx informée :

- Notre PMO Helvetas a mené une étude sur les mécanismes endogènes de gestion des conflits dans la région du Centre-Est, celle-ci a été partagée avec nos collègues et nous les convierons à l'atelier de restitution.
- Sur la dynamique de gouvernance locale, il est important que les équipes se coordonnent, notamment par rapport à l'accompagnement des communes dans la révision de leurs Plans Communaux de Développement (PCD).
- Nous partagerons également le produit de la capitalisation sur la réinsertion des détenus (projet pilote à Tenkodogo).

Synergie entre les interventions Entrepreneuriat et Santé Droit Sexuel et Reproductif (SDSR):

Nous avons demandé un appui à nos collègues pour revoir l'approche genre sur le projet HIMO, plusieurs échanges ont été organisés afin d'analyser les dynamiques femmes-hommes sur ce projet. Par la suite une IO Genre a été recrutée et l'IO en charge du projet HIMO a quitté Enabel donc cette dynamique a été suspendue. Mais ce type d'échange d'expertise nous paraît essentiel.

Par ailleurs, l'IO en charge du Développement Economique Local a appuyé l'intervention SDSR par rapport à son projet d'autonomisation économique des femmes victimes de VBG, en participant à la réunion de cadrage avec prestataire qui conduit cette activité, un suivi est fourni sur demande.

Synergie entre les interventions Entrepreneuriat et Renforcement des capacités (PaasPanga) :

Les deux interventions sont très complémentaires, travaillant toutes deux avec la DR Jeunesse et sur la thématique de l'entrepreneuriat des jeunes, ainsi qu'avec WakatLab comme prestataire.

La principale synergie concerne le Centre d'Innovation : Paaspanga est impliquée dans le suivi de son développement, notamment concernant le pôle digital qui a pour but de pérenniser certaines dynamiques développées par cette intervention. Les Tech days, organisés par Paaspanga devraient d'ailleurs se tenir dans le Centre d'Innovation prochainement.

De façon générale, nous nous tenons informé.es des événements ayant un intérêt pour nos équipes et partenaires, mais à nouveau les contraintes de temps ne permettent pas toujours de prendre part à ceux-ci.

Synergie entre les interventions Entrepreneuriat et Fragilité :

La plupart des experts de l'Intervention Entrepreneuriat ont contribué à lancer les activités de l'intervention Fragilité (relecture de TDR, jurys de sélection, réunions de cadrage ou d'échanges), concernant l'axe d'autonomisation socio-économique des PDI et population hôtes, principalement les femmes et jeunes. Avec notamment un partage de pratiques et informations par rapport au PMO retenu pour le cash transfer, Trias, qui mène déjà des projets avec Entrepreneuriat.

Mutualisation de la cellule infrastructure avec les autres interventions du portefeuille :

Au cours de l'année 2022 la cellule infrastructure a pu accompagner les autres interventions à la réalisation des études ou des ouvrages suivants :

- SDSR : la construction de deux (02) directions provinciales de l'action sociale du Kourittenga et du Boulgou, la construction des bâtiments d'hospitalisation et de consultation à la pédiatrie et la maternité du CHR de Tenkodogo et l'étude diagnostique du réseau électrique du CMA de Koupéla ;
- Police de proximité : la construction des polices municipales de Tenkodogo, Pouytenga et Bittou, l'étude technique pour la réalisation des postes de gendarmerie et de police ;
- Fragilité : La construction d'un bâtiment au CHR de Tenkodogo et la réalisation de l'étude technique pour la construction des salles de classes.

Cette cellule a répondu avec efficacité aux besoins en infrastructures des autres interventions et ce type de montage peut servir de modèle pour l'avenir : loger des expertises dans l'Intervention qui requiert ce type de profils et réserver un temps pour fournir de l'expertise mutualisée. Cela semble plus efficace que de prévoir des expertises « transversales » (tel que l'IO Genre) car ces experts logés dans une intervention ont l'expérience terrain du portefeuille, des procédures Enabel, et sont donc très opérationnels quand ils se mettent au service d'autres interventions comprenant les enjeux et contraintes ; en outre, cela favorise les échanges entre interventions et la connaissance mutuelle.

6.3 Avec les projets pour tiers

Au cours de l'année 2022, la cellule infrastructure a également mis son expertise au profit de projets hors portefeuille de façon suivante :

- PARJI : la réalisation de l'étude technique pour un projet de construction d'un institut de médecine légale ; Aménagement d'un conteneur en bureaux au profit du CHUR de Ouahigouya et à la DGI Ouagadougou
- STABEST+ : Réalisation des travaux d'aménagement du camp des Unités spéciales d'intervention de la Gendarmerie nationale (USIGN) de Laongo ; Travaux d'aménagement du camp de la police Badnogo
- Climat : l'intervention a tiré parti des expériences d'Entrepreneuriat sur le Résultat 1 et en matière foncière notamment.

6.4 Autres synergies et complémentarités

En termes de synergies externes, il faut signaler qu'il y a très peu voire pas d'autres PTF sur la région du Centre-Est, et que les principales ONG actives dans la zone sont financées par Enabel en général. Au niveau entrepreneurial, l'OIM a mené un projet dont il serait intéressant de connaître les résultats. Des contacts avaient été pris pour s'assurer qu'il n'y avait pas de doublon.

A part cela, via la MEBF, l'Entrepreneuriat passe à l'échelle une méthodologie GIZ, à savoir le SME Loop avec des résultats intéressants (voir ci-dessus). En effet, la même approche est développée dans leur zone d'intervention (Ouest) et au Centre-Est, pilotée par le PMO ; il y a des comités de pilotage communs et un même chef de projet. Aussi, l'intervention a renforcé la pérennisation du CIFEA qui était initialement un projet financé par un autre PTF mais qui peinait à continuer à couvrir ses charges de fonctionnement.

Enfin, de nombreux échanges sont entretenus avec la Team Europe pour assurer un alignement et échanger des bonnes pratiques (Coopération Autrichienne, Expertise France, GIZ, etc.).

7 Thèmes transversaux

7.1 Environnement et changement climatique

L'intervention travaille sur le défi climatique en misant sur le développement de secteurs de l'**économie verte** comme opportunité sociale et économique respectueuse de l'environnement :

- **D'écoverte** : structuration de filières de gestion des déchets solides et stimulation de l'offre de produits et services solaires dans la région du Centre-Est
- **Diffusion de la technologie des biodigesteurs** : Le projet avec PNB en lien avec les biodigesteurs permet de contribuer dans la région du Centre Est à la promotion des énergies renouvelables. Ainsi grâce à la formalisation, au renforcement de capacités technique et entrepreneuriale, 10 entreprises locales dans les domaines de construction du biodigesteur, la fabrication des foyers biogaz et la commercialisation de compost et d'autres produits dérivés du biodigesteur, contribuent à l'atténuation des effets du changement climatique. De façon pratique, au niveau de l'énergie, l'utilisation du biogaz en remplacement du bois de chauffe qui dégage de la fumée permet d'éviter des maladies oculaires, respiratoires et de réduire la déforestation. Au niveau ménage, on observe aussi l'hygiène améliorée grâce à l'entretien de la cuisine et l'amélioration de la gestion des déchets ménagers, à l'entreposage des déjections et à l'empêchement du rejet du méthane qui est un gaz à effet de serre dans l'atmosphère. L'utilisation du compost ou l'effluent du biodigesteur permet de récupérer la fertilité des sols et d'accroître des rendements au niveau agricole.
- **Formation à des métiers verts par AVN grâce à l'utilisation des matériaux locaux pour l'écoconstruction** : L'association Voûte Nubienne implémente dans la région du Centre-Est un projet d'écoconstruction utilisant des matériaux plus respectueux de l'environnement pour la construction des bâtiments en voûte nubienne. C'est une technique de construction 100% en terre crue, y compris pour le toit en forme de voûte. Cette technique innovante a

de nombreux avantages sur le plan environnemental et changement climatique. Elle permet de gagner 6-7 degrés de « fraîcheur » naturelle à l'intérieur, atténue des effets du changement climatiques, grâce à l'utilisation de matériaux locaux à faible empreinte carbone et à la limitation des besoins d'énergie pour le rafraîchissement des locaux, bref en permettant l'adaptation des familles aux effets du changement climatique.

Cette technique de construction écologique est aussi tout à fait adaptée pour la construction d'infrastructures communautaires tels que :

- Des salles de classe et de réunions (la performance thermique permet d'élargir les plages horaires des cours et une meilleure concentration des élèves)
- Des centres de santé et dépôts pharmaceutiques (plus de confort pour les patients et praticien)
- Des bâtiments agricoles (ils permettent une meilleure conservation des récoltes, ce qui permet de diminuer les pertes et de retarder la vente pour obtenir un meilleur prix)
- Au-delà de ces projets spécifiques, des **pratiques agroécologiques** ont été introduites dans l'accompagnement des coopératives agricoles :
 - **INERA : semences communautaires** : Les pratiques agroécologiques ont été intégrées dans les modules de formation adressés aux producteurs semenciers, les agents d'agriculture et les inspecteurs semenciers afin d'impulser l'adoption de ces pratiques qui ont pour principe cardinal la limitation de l'utilisation des pesticides chimiques. Cela a permis de garantir la qualité de semences améliorées produites, notamment dans la production des semences communautaires d'arachides.
 - **Trias** : L'utilisation de la fumure organique et du compost s'est généralisée dans les champs de sésame et de soja des producteurs accompagnés par le projet. Grâce au dispositif des carrés de rendement implantés au niveau de certains champs, le suivi effectué par les animateurs androgènes a permis de sensibiliser de nombreux producteurs sur les bonnes pratiques agroécologiques de culture de sésame et de soja. Dans le souci de respecter les normes de production en termes de qualité, l'exigence des exportateurs et agros industries la teneur en produits chimiques, les coopératives et entreprises agricoles ont résolument entrepris la pratique agroécologique. Ainsi, des relations interactives (producteurs de soja et sésame et transformateurs de neem) ont été établies et renforcées. L'huile de neem est fortement utilisée dans le traitement phytosanitaire dans le cadre de la production du sésame et du soja. SOS-Faim
 - La diffusion des techniques agroécologiques au sein du projet filières à travers les formations sur la production du compost, du bokashi et des pesticides liquides ont permis véritablement d'amorcer la transition agroécologique. En matière de l'équilibre de l'écosystème et de la biodiversité environnementale, l'adoption de cette pratique favorise la protection de l'environnement et garantit la qualité des produits. En 2022, sur 1844 ha emblavés, 1345 ha étaient conventionnels et 498,98 ha sous pratiques agroécologiques. Ces chiffres expliquent à souhait que les coopératives/entreprises agricoles ont compris l'avantage de l'agroécologique et s'engagent dans une dynamique de transition agroécologique. Il est dès lors important de poursuivre

l'accompagnement de ces acteurs et de mettre en place un mécanisme adéquat de d'encadrement continu.

- WHH : Pour l'ensemble des infrastructures de production agricoles qui sont réalisées ou en cours de réalisation c'est l'approche production agroécologique qui est mise en valeur. L'agroécologie a été utilisée dans la production du riz des deux bas-fonds réalisés par l'intervention. Les producteurs ont été formés également sur la production du compost et des biopesticides. Quant à la production maraichère dans les huit périmètres irrigués c'est l'agroécologie qui sera utilisée également. L'exploitation des deux bas-fonds au cours de la campagne passée a donné 20.5 tonnes de riz bio. A terme des produits qui seront issus des bas-fonds et périmètres irrigués seront sains et bon pour car la santé car des produits chimiques n'ont pas été associés dans la production. Au-delà des aliments sains cette approche agroécologie contribue également à la protection de l'environnement car l'usage des produits chimiques détruisent les écosystèmes (faune, flore, sol) dans l'immédiat ou à long terme.

En matière d'infrastructures, les contraintes de coûts ont forcé l'équipe à faire des compromis mais le **Centre d'Innovation** comprend plusieurs murs en briques latéritiques ainsi que des panneaux solaires qui permettront de couvrir une partie de sa consommation énergétique. Et plusieurs technologies développées / diffusées par le Centre sont vertes : biodigesteurs de surface pour usage domestique, séchoirs solaires, motopompe solaire.

Ce sont des premiers pas mais l'arrivée du portefeuille Climat a ouvert de nouvelles perspectives pour intégrer davantage cette dimension dans tous les projets (screenings environnementaux systématiques assortis de plans d'actions pour les PMO et entreprises accompagnées, restauration des terres dégradées, etc.).

7.2 Genre

Les femmes et les jeunes sont des groupes-cibles prioritaires pour l'Intervention, et par conséquent chaque projet qui la compose. Chaque PMO a développé son approche genre, selon les spécificités de sa méthodologie, et sa politique interne. Un seul des projets, le CIFEA, s'adresse exclusivement aux femmes entrepreneures. Pour le reste, les projets ont adopté une approche de gender mainstreaming.

Force est de constater qu'indiquer les « femmes » comme cible prioritaire ne suffit pas à ce qu'il y ait une majorité de femmes accompagnées. En effet, au sein des cohortes d'entrepreneur.es et de coopératives accompagnées, il y a majoritairement des hommes. Et ceci s'explique par les inégalités plus profondes entre hommes et femmes dans l'accès à l'éducation, aux ressources (terres, financements...), le poids des normes sociales, et autres barrières freinant l'autonomisation des femmes. Ce qui fait que quand on lance un appel à candidatures, même en assurant des critères non discriminatoires, les femmes sont sous-représentées et leurs candidatures en moyenne moins « bonnes » au regard des critères de sélection objectifs tel que le potentiel économique ou les capacités de l'entreprise.

Malgré cet état des lieux en termes de volume, il y a des dynamiques intéressantes en termes qualitatifs : par exemple, le PNB accompagne 9 jeunes entrepreneur.es dans le secteur des

biodigesteurs, dont une seule femme, mais son entreprise présente un vrai potentiel de développement. Par ailleurs, parmi le staff de ces 9 entreprises, on compte pas mal de personnel féminin. Cependant les emplois restent très souvent « genrés » : les maçons sont des hommes, et les secrétaires des femmes, mais on retrouve aussi des femmes commerciales ou comptables.

Dans certains projets, une sur-représentation des femmes a été constatée comme dans le projet de pistes en HIMO mais après analyse, il s'avère que beaucoup d'hommes / jeunes estiment que les indemnités quotidiennes sont trop peu attractives. Le PMO a été encouragé à mener une réflexion approfondie sur la politique d'indemnisation, et les mesures d'accompagnement des femmes.

Au niveau des coopératives agricoles, certains maillons et certaines filières sont majoritairement masculins (production) et d'autres sont principalement féminins (transformation, PFNL).

Au niveau du CIFEA, il y a plusieurs bonnes pratiques notables : ce projet spécifique permet réellement aux femmes de professionnaliser leur activité de transformation agroalimentaire et certaines ont pu créer leurs propres unités de transformation. Au cours du projet, l'équipe avait constaté des soucis de participation des femmes, qui a fait ressortir la méfiance de l'entourage, notamment des maris par rapport aux activités conduites au Centre. Pour lever les interrogations, les maris des participantes ont été invités au Centre pour expliquer et montrer les activités menées. Une attention particulière quant aux horaires a aussi été fournie.

Tous ces constats et apprentissages plaident pour l'élaboration d'une stratégie plus proactive pour impliquer les femmes, les renforcer et œuvrer pour que les projets jouent un rôle « transformateur » en termes de genre. Comme point de départ, l'équipe a décidé de monter en compétences par rapport à la thématique de l'entrepreneuriat féminin : des séances d'appropriation de la toolbox mise en place par PSDE ont été organisées, ainsi qu'un atelier de dissémination prévu pour février 2023, tant pour l'équipe que pour les PMO. En parallèle, une capitalisation genre a été entamée pour recenser les bonnes pratiques et leçons apprises des différents projets. L'idée est de construire une approche genre plus systématisée, un cadre pour tous nos projets (diagnostic, plan d'action, budgétisation d'actions spécifiques, monitoring, etc.) et d'évoluer d'une logique principalement quantitative (proportion de femmes) vers une approche plus fine des dynamiques femmes-hommes.

7.3 Digitalisation et innovation

Plusieurs projets ont eu recours à la digitalisation :

- Trias et Rikolto utilisent la « e-vulgarisation » avec des kits digitaux pour diffuser plus largement les formations via des relais locaux ;
- Le PACE DID a également travaillé avec les IMF partenaires pour mettre en place une application favorisant la collecte du crédit ;
- Le PNB a renforcé les entrepreneur.es accompagné.es par le projet en marketing, notamment digital ;
- ONF utilise l'outil MAST (application) pour le processus de sécurisation foncière et en a doté les services fonciers ruraux ;

- Une base de données des infrastructures économiques de la région a été établie et mise en ligne ;
- Le processus de digitalisation de l'accès au statut d'entrepreneur a été accompagné mais les résultats sont mitigés : le temps de traitement via ce canal s'avère au final plus long que le circuit classique (utilisateurs n'ayant pas accès à internet et ne sachant pas l'utiliser, soucis de connexion, traitement différé...) mais la MEBF, conformément au plan national de numérisation va poursuivre les efforts pour passer progressivement à des enregistrements numérisés ;
- Le Centre d'Innovation comprend un pôle digital qui a pour but de proposer tant des formations basiques permettant aux participant.es de renforcer leurs compétences pour utiliser le digital dans le développement de leurs activités que des formations plus avancées permettant de construire des projets autour du digital (dans la continuité de Paaspanga) ; le Centre est doté en imprimantes 3D ;
- Des outils de collecte de données tels que Kobo sont utilisés de manière croissante, ainsi que de géolocalisation des infrastructures par exemple (projet AVN).

Au-delà de la digitalisation, l'intervention a beaucoup travaillé sur l'aspect technologique au service de la productivité, notamment :

- Sous-subsides dans les projets filières (PF et PTRE) pour acquérir des équipements permettant d'accroître leur productivité, tant dans les maillons production que transformation ;
- Développement par le CEAS Burkina, à travers le Centre de Promotion des technologies (pilote du Centre d'Innovation) de technologies adaptées aux besoins des entrepreneur.es de la région et d'un processus d'accompagnement en matière de technologies : phase d'identification, élaboration d'itinéraires techniques, d'un catalogue, appui-conseil pour le dimensionnement, mise en relation avec les équipementiers, etc. Ainsi qu'un transfert technologique aux artisans de la région (coopérative d'équipementiers constituée) afin d'assurer un minimum de maintenance locale, voire même la fabrication locale des équipements les plus demandés ; plusieurs projets et sous-bénéficiaires ont eu recours au Centre pour l'acquisition ou l'entretien d'équipements ; le Centre est équipé de panneaux solaires ;
- Le CIFEA forme ses membres sur les techniques modernes de transformation grâce à des équipements mutualisés au sein du Centre et accessibles moyennant un système de cotisation ;
- Le projet D'écoverte accompagne des MPME actives dans la gestion des déchets solides et les énergies renouvelables, plusieurs entreprises font la promotion de technologies innovantes basées sur le solaire (lampes solaires classiques, batteries de recharges de divers appareils pour les besoins domestiques mais aussi couveuses solaires, par exemple) ; au niveau de la valorisation des déchets plastiques, des innovations sont proposées avec la fabrication d'équipements / mobilier en plastique recyclé ;
- Mise en place de système d'irrigation par micro-aspersion dans les bas-fonds qui ont été aménagés (projet porté par WHH). Cette technologie contribue à optimiser l'utilisation de l'eau, réduit la pénibilité de travail et un gain de temps pour les exploitants. L'arrosage des

parcelles étant organisé par rotation cela permet aux exploitants de vaquer à d'autres occupations en attendant leur tour. L'intervention de l'homme dans l'arrosage étant remplacée par les asperseurs cela permet également d'accroître la production en augmentant les superficies de parcelles de production pourvu que la ressource eau soit disponible.

En outre, une étude sur le profil énergétique et la connectivité dans la région a été menée, avec un atelier de restitution aux différentes parties prenantes d'intérêt. L'électrification et la couverture télécom restent des obstacles majeurs à l'entrepreneuriat et à fortiori à la digitalisation. Une réflexion mérite d'être menée conjointement avec Paaspanga pour établir des pistes d'actions pour répondre à ce défi à l'avenir.

7.4 Emplois décents

Cette notion est au cœur de l'outcome de l'Intervention. Cependant, atteindre les critères définis par l'OIT (niveau de revenu minimum, contrats / respect des normes, protection sociale, dialogue social, etc.) est pour le moins complexe dans des secteurs tels que les filières agricoles et pour des entreprises en création. Néanmoins, l'Intervention s'attache dans toutes ses actions à créer et améliorer la qualité des emplois :

- Chaque projet vise à créer / consolider des emplois et accroître les niveaux de revenus ;
- Une attention particulière est portée aux conditions de travail (sensibilisations) et à la réduction de la pénibilité au travail ;
- Par ailleurs, des renforcements en gestion ont pour objectif de mieux structurer les organisations et amener au respect d'un certain nombre de normes ainsi qu'un cadre propice pour établir le dialogue social – cela ne signifie pas que les travailleurs au sein des coopératives ont un contrat de travail et accès à la CNSS, mais la tenue des assemblées permet aux membres de participer aux prises de décisions, un travail est réalisé au niveau de la représentativité dans ces instances de décision ;
- Le premier pas vers le respect des normes est l'enregistrement de la structure, or la plupart des organisations (coopératives et MPME) se sont formalisées si elles ne l'étaient pas déjà ;
- Dans les projets d'économie verte, secteur pourtant émergent, plusieurs micro-entreprises ont réussi à créer des emplois permanents et envisagent une affiliation à la CNSS des personnels fidélisés.
- Au niveau agricole, les résultats de l'étude diagnostique sur le travail décent et la protection sociale conduite par TRIAS a montré des améliorations notables sur la représentativité des femmes au sein des coopératives et leur implication dans les sphères décisionnelles : 52,3% sont des femmes, 67% d'entre elles occupent des postes de responsabilité. Par contre 20,7% de jeune sont membres dans les SCOOPS. Aussi, suivant certaines informations terrain pré-collectées, plus de 504 (168 femmes et 336 jeunes) emplois informels ont été créés (conduite de tricycles et de tracteurs, collectrices de PFNL).

8 Leçons apprises

8.1 Les succès

A ce stade, les réalisations de l'Intervention Entrepreneuriat sont tangibles (pour le détail, voir la section 3. Suivi des Résultats). Globalement, nous pouvons retenir :

- Une **architecture de l'Intervention ambitieuse**, faisant interagir plusieurs leviers, mais pertinente pour répondre aux défis qui se posent pour la création et le développement d'entreprises dans la région du Centre-Est ;
- Une **équipe complémentaire et dynamique**, qui fournit des *expertises* pointues, à travers *suivi de proximité* des partenaires et projets, et fait preuve d'*adaptabilité et agilité* par rapport au contexte volatile ;
- Au niveau des filières agricoles, plusieurs bonnes pratiques et facteurs clés de succès :
 - Implication d'un **institut de recherche** pour améliorer la productivité (variétés améliorés, itinéraires techniques adaptés, production de semences communautaires) ;
 - **Approche contractuelle** complexe à mettre en œuvre face aux habitudes mais pertinente ;
 - **Une productivité accrue** grâce aux appuis prodigués (renforcements techniques, en gestion, équipements, mises en relation – B2B, foires aux financements, etc.) résultant en des volumes accrus ainsi qu'une meilleure qualité des produits (tant sur la production que la transformation) et des capacités de négociation renforcées se traduisant en une élévation du prix de vente moyen et donc in fine une nette **augmentation des revenus** des coopératives, et de leurs membres, et une adhésion de nouveaux membres ;
 - En outre, plusieurs **innovations et pratiques agroécologiques** ont été introduites (compost, semences communautaires, rotation des cultures, complémentarité, etc.) qui résultent in fine en des produits plus sains ;
 - *Par exemple, l'approche semence communautaire appliquée à l'arachide s'est révélée efficace et constitue une véritable alternative pour pallier à l'insuffisance d'accès aux semences de qualité au profit des femmes et des jeunes et favorise l'augmentation des superficies emblavées et à la réduction de l'aflatoxine.*
 - La mise en relation avec des **équipementiers locaux** (accompagnés par le Centre d'Innovation) apporte également une plus-value importante aux actions ;
 - Les **sous-subsides pour investissements en équipements** ont vraiment été un apport important de l'Intervention tant pour mettre en pratique les formations et effectivement améliorer la productivité, que pour servir aussi de caution éventuelle dans les demandes de financement ; l'approche visant à responsabiliser les Scoops au lieu d'identifier et acheter les matériels est également payante car le matériel est plus adapté à leurs besoins spécifiques et pour la maintenance ultérieure, les contacts sont déjà établis ;

- La **e-vulgarisation** se révèle comme un facteur catalytique de l'amélioration de l'appropriation des itinéraires techniques de production et la gestion post-récolte et l'accroissement de la portée des sessions auprès des exploitants familiaux.
- L'implication et le renforcement des **services techniques** compétents, et autorités locales, afin de poursuivre le suivi des actions au-delà de la durée des projets.
- Au niveau du renforcement de l'écosystème entrepreneurial, l'Intervention est parvenue à diversifier l'offre de services financiers et non financiers accessible au niveau de la région, avec plusieurs succès à son actif, notamment :
 - L'engouement suscité par la mise en place de **Sociétés de Cautionnement Mutuel**, permettant d'envisager un passage à l'échelle de cette solution simple au problème de garantie rencontré par les entrepreneur.es qui mise sur un principe de solidarité, qui est un maillon fort dans les communautés rurales ;
 - Un **partenariat fructueux avec la MEBF** :
 - SME Loop : accompagnement combinant formation et coaching individualisé, en synergie avec la GIZ et dont les effets sont déjà visibles ;
 - CIFEA (Centre d'incubation féminin des entreprises agricoles) : le projet de pérennisation de ce Centre ouvre la voie à une réplication de ce modèle ;
 - CEFORÉ : l'implémentation du statut de l'entrepreneur, qui permet un passage de l'informel au formel simplifié devrait être vulgarisé, le projet a démontré l'intérêt des entrepreneur.es pour ce statut, même s'il a révélé les obstacles à son implémentation à grande échelle ;
 - La mise en place du **Centre d'Innovation**, véritable hub régional comprenant plusieurs volets, formalisé sous forme d'association et doté d'un bâtiment innovant : promotion de technologies permettant de répondre aux besoins des MPME / Scoop de la région, accompagnement entrepreneurial (promotion de l'esprit d'entreprise / parcours d'idéation / incubation), ainsi qu'un pôle digital.
- De manière générale, dans l'accompagnement des Scoops et MPME, une des leçons est de ne pas négliger les aspects suivants, notamment pour les femmes :
 - La **mise en réseau** des entrepreneur.es avec des parties prenantes pouvant appuyer leur développement (BDS, IMF/SFD, fournisseurs, acheteurs, équipementiers, etc.) ;
 - Le renforcement des **soft skills** (leadership, confiance en soi, management, etc.).
- Au niveau de l'amélioration du climat des affaires :
 - Travailler sur la **sécurisation foncière** est très pertinent afin de lever cet obstacle majeur à l'entrepreneuriat ; et la digitalisation des services fonciers ruraux (SFR) à travers l'outil de sécurisation foncière (MAST) a permis d'augmenter la capacité des SFR et des services déconcentrées de l'Etat pour la délivrance des actes de possession foncière, ce qui contribue à prévenir les conflits liés au foncier.
 - Mener des projets de construction de **pistes rurales** et d'**aménagement hydroagricoles et pastoraux**, notamment via l'approche HIMO, permet également de lever pas mal de freins à l'entrepreneuriat rural et de créer de nouvelles

opportunités socio-économiques (désenclavement de zones de production, aménagements et valorisation de bas-fonds, etc.), et même de prévenir et gérer des conflits entre agriculteurs et éleveurs. La disponibilisation des PME locales du Centre-Est dans la construction des pistes en HIMO est bonne pour une première expérience de cette approche dans la région. Ces PME pourront contribuer la construction des pistes en HIMO au niveau des collectivités territoriales de la région.

8.2 Les défis

La plupart des défis apparaissent en pointillés dans les sections précédentes, notamment dans la section Risques :

- L'**accès aux zones d'intervention** (volatilité de la situation sécuritaire) est une problématique qui affecte tous les projets et partenaires ;
- L'**instabilité institutionnelle** affecte également les projets à divers niveaux, d'autant plus ceux des résultats 3 et 4 qui nécessitent une collaboration rapprochée avec les autorités ;
- Le **défi climatique** reste un enjeu (terres dégradées, ressources en eau, sécheresses, aléas de la pluviométrie impactant drastiquement la production agricole, etc.), il est nécessaire de renforcer les actions en ce sens ;
 - Le projet Voute Nubienne a posé de nombreux défis (limites techniques, nécessité de sensibiliser pour créer un marché, résistances sociologiques, saisonnalité, modèle économique), et nous permet de tirer des enseignements en matière de construction agroécologique ;
- Au cours de la mise en œuvre de l'intervention, le contexte a révélé la nécessité d'intégrer une composante d'**insertion professionnelle via l'auto-emploi**, au-delà du soutien à l'entrepreneuriat étant donné que les entreprises ne sont d'une taille suffisante pour créer un volume important d'emplois ;
- L'**intégration du genre** dans les projets est également un défi et nécessite des actions spécifiques pour toucher les femmes et adapter les projets à leurs besoins ;
- L'**accès au financement** demeure un enjeu majeur pour les entrepreneur.es, défi auquel l'Intervention a apporté certaines réponses mais qui nécessite davantage d'efforts ;
- Les **modalités opérationnelles** (procédures pour la conclusion des subsides, conditions pour intégrer un consortium, durée des projets relativement courte par rapport à des thématiques sujettes à la saisonnalité, passation de marchés des acteurs publics, etc.) ont aussi été des défis qu'il a fallu gérer ;
- Enfin, à l'orée de la clôture des projets, le défi majeur est de pouvoir assurer la **pérennisation et la durabilité** des acquis engrangés lors de la mise en œuvre des projets. Il est dès lors important que les projets en cours en concert avec les Services Techniques de l'Etat puissent développer des stratégies de sortie pertinentes et efficaces en fonction des thématiques.

8.3 Questions d'apprentissage stratégique

Comme il s'agit d'un premier portefeuille, les apprentissages sont considérables tant au niveau interne, que du contexte, des acteurs, des besoins, des approches, etc. L'Intervention a listé un certain nombre de questions d'apprentissage sur lesquelles capitaliser. Face au nombre de thèmes retenus, il a été décidé de prioriser et se concentrer :

1. Sur des questions transversales :
 1. La prise en compte du travail décent au sein de l'intervention
 2. La prise en compte du genre au sein de l'intervention
 3. La technologie au service de la productivité agricole
 4. Approche intégrée multisectorielle
 5. Approche faire-faire (convention de subsides)
 6. L'analyse des différentes trajectoires d'accompagnement
2. Sur des thématiques spécifiques liées aux projets :
 1. Le centre d'innovation : Mise en place, facteurs de succès, dispositif institutionnel
 2. La promotion de la semence communautaire pour une meilleure disponibilité et accessibilité de semences de variétés améliorées d'arachide dans la région du Centre-Est
 3. E-vulgarisation comme moyen d'apprentissage en milieu rural
 4. Chaînes de valeur agricoles : Approche contractuelle
 5. Transfert de compétence de la méthodologie de diffusion du programme Voûte Nubienne aux organisations communautaires de base dans la mise en œuvre du projet
 6. L'expérience d'accompagnement d'entreprises vertes
 7. Les Sociétés de Cautionnement Mutuel (capitalisation menée par le PMO)

Une série d'autres questions d'apprentissage spécifiques sont traitées par les PMO.

Au-delà de ces aspects, l'Intervention mène une réflexion quant à la diversification des mécanismes pour faciliter l'accès au financement pour les entrepreneurs. Diverses pistes ont été explorées mais les contraintes en termes de procédures sont très limitantes sur cet aspect.

Parallèlement aux questions thématiques, dans le cadre de la formulation du nouveau portefeuille, un atelier a été organisé en ce début d'année 2023 concernant les modalités opérationnelles dans un contexte fragile et très volatile. Au-delà de cet aspect sécuritaire, il est essentiel de se questionner quant aux mécanismes de coordination pour créer davantage de synergies et complémentarités et réellement tirer parti de l'approche territoriale intégrée, plutôt que mener les interventions en parallèle.

8.4 1.4 Synthèse des enseignements tirés

Enseignements tirés	Public cible
Revoir l' outcome pour le prochain portefeuille en lien avec le contexte fragile : repositionnement vers la notion de résilience plus que d'entrepreneuriat de croissance (compétitivité) et cibler davantage les populations extrêmement vulnérables. Pris en compte dans la stratégie pays	Enabel
Construire le futur programme sur base des acquis et apprentissages de l'intervention (voir ci-dessus). En cours de réalisation	Enabel / PMO
Revoir les modalités opérationnelles et les mécanismes de coordination (synergies) tant au niveau de l'Intervention que du portefeuille, également pour tenir compte de l'agilité nécessaire pour travailler en contexte fragile.	Enabel
Cadrer les approches et prévoir des actions spécifiques par rapport aux thématiques transversales (promotion de l'écoconstruction, outils de diagnostic genre et screening environnemental systématisés, budgétisation de ces aspects, intégrer des approches d'innovation telles que le design thinking dès la phase de démarrage, travailler sur la notion de leviers pour rendre l'emploi « plus décent », etc.). En outre, l'organisation se doit d'être modèle sur ces questions et de mener une réflexion interne sur de potentielles actions de manière à crédibiliser / légitimer son action envers les « bénéficiaires ».	Enabel

Les leçons apprises, apprentissages, pistes de réflexion sont prises en compte dans la formulation du prochain portefeuille. Des échanges sont organisés avec les formulation managers, sur base d'ateliers que l'équipe a tenus en 2022 dans le but de lister ces enseignements.

9 Pilotage

9.1 Modifications apportées à l'intervention

9.1.1 Modifications d'activités

Par rapport aux activités prévues dans l'avenant 1, les principales modifications sont les suivantes :

- 1.4 Définition de protocoles de qualité : cette activité a été supprimée ; en effet, il a été constaté que les projets filières travaillaient sur les notions de qualité et qu'il y avait peu de sens à ce stade d'en faire une activité distincte ;
- 1.5 Appui aux entreprises dans les domaines de l'économie verte : cette activité a été renforcée avec la construction de centres de tri dans les 5 communes urbaines de la région qui n'en disposaient pas en complément du projet D'écoverte ;
- 2.2 Fonds de garantie pour investissements des PME : comme signalé dans le précédent rapport, cette action n'a pu être menée tant à cause des procédures internes que parce que les acteurs en présence dans la région n'avaient pas les capacités pour porter un

- dispositif qui cadrerait avec les scénarios autorisés ; une alternative a été proposée pour travailler sur ce problème de garantie sous forme d'un projet pilote : les Sociétés de Cautionnement Mutuel ; les résultats très prometteurs de ce projet en un délai très bref plaident pour un passage à l'échelle ; Cette ligne a été revue à la baisse ;
- 2.5 Elaboration d'un référentiel de plans d'affaires : cette action a été remplacée par une série d'activités proposée par le partenaire qui était identifié pour la mener, à savoir le Ministère de la Jeunesse, dans une optique de promotion de l'esprit d'entreprise auprès des jeunes, tant en milieu scolaire que carcéral ; ce qui a été jugé pertinent car des référentiels de plan d'affaires existent déjà auprès de structures tels que la MEBF ;
 - 2.6 Etude de faisabilité pour services digitalisés : cette activité a été supprimée, plusieurs pistes concernant la digitalisation ont été explorées mais nous n'avons pas identifié une opportunité qui pourrait porter des résultats en lien avec les actions menées dans le résultat 1, nous avons en revanche développé le volet technologique au service de la productivité en lien avec le Centre d'Innovation (qui comporte également un pôle dédié à la digitalisation) ;
 - 2.8 et 2.9 Construction et animation du centre d'innovation : le budget global dédié au Centre d'Innovation est resté globalement stable mais la construction a été beaucoup plus budgétivore qu'initialement prévu : d'une part parce que le projet est d'une ampleur plus importante que planifié avec 3 pôles, et d'autre part à cause de la flambée des coûts dans le secteur du BTP ; mais cela n'entache pas les objectifs car le consortium recruté pour animé le Centre travaille sur sa pérennisation avec l'efficacité au cœur de son modèle ;
 - 3.1 Analyses statistiques périodiques et 3.3 Animation processus de concertation public-privé : ces activités sont groupées dans les 3 conventions conclues avec les directions régionales (économie et planification, commerce, agriculture), ces conventions ont connu un certain retard et le budget a par conséquent été revu à la baisse.

D'autres variations budgétaires entre lignes et quelques « petites » activités ponctuelles ont été menées ainsi que des révisions au sein des projets menés par nos partenaires mais celles-ci sont les principales modifications. Globalement cependant, toutes les activités sont bien alignées avec les outputs / outcome.

9.1.2 Identification de nouveaux partenaires de mise en œuvre

En 2022, seule la convention avec la DREP a été conclue mais ce partenaire était identifié de longue date. A part cela plusieurs prestataires ont été recrutés pour des marchés ponctuels (voir tableau en section 3.1.2).

9.2 Décisions prises par le Comité de pilotage et suivi

Aucune décision spécifique n'a été portée directement à l'endroit de l'intervention Entrepreneuriat.

9.3 Réorientations stratégiques envisagées

Les propositions de réorientation stratégique sont celles annoncées dans le chapitre 9.1 ci-dessus « Modification apportées à l'intervention ».

9.4 Recommandations

Dans le cadre de la préparation de la formulation du prochain portefeuille et du processus de formulation, un certain nombre d'apprentissages ont été recensés et permettent de formuler des recommandations partagées aux formulation managers.

Les recommandations sont de différents ordres :

- 1) Modalités de mise en œuvre : voir section 3.1.2 ci-dessus
- 2) Thématiques : pistes d'amélioration / passage à l'échelle des projets existants pour optimiser l'impact
- 3) Coordination du portefeuille :
 - a. Améliorer les mécanismes de coordination / communication pour permettre des synergies et une harmonisation des approches « portefeuille » envers des groupes-cibles communs ;
 - b. Réflexion commune quant aux mesures de mitigation face à la situation sécuritaire, il n'est pas obligatoire d'adopter une approche uniforme, chaque projet ayant ses spécificités mais bien de bénéficier d'outils communs et profiter des bonnes pratiques ;
 - c. Construction d'un système de suivi/ évaluation plus performant – recours à la géolocalisation, plateformes de gestion de projets et autres outils de suivi à distance ;
 - d. Dynamiser les instances de pilotage pour un meilleur ancrage du portefeuille ;
 - e. Mener une réflexion conjointe pour l'intégration des thèmes transversaux.

Au-delà de tous ces aspects opérationnels, il est nécessaire de tenir compte du fait que la représentation au Burkina Faso est encore relativement « jeune » et nécessite un appui renforcé pour atteindre un stade de maturité lui permettant de fonctionner de manière optimale. Il paraît essentiel de :

- Renforcer les moyens de fonctionnement (aménagement des bureaux, dispositifs de sécurisation, outils de travail, etc.) pour améliorer l'efficacité, la sécurité, le bien-être au travail, la motivation ;
- Renforcer les capacités du personnel et y dédier des budgets ;
- Avoir une politique RH attractive et mener une réflexion pour assurer une rétention du personnel, il y a peu d'historique et même si le turnover est important dans ce secteur, il est important de bâtir une structure solide avec des personnes stables, garantes de la mémoire ;
- Améliorer les performances des services support afin de « décharger » les équipes opérationnelles qui « récupèrent » beaucoup de tâches administratives, logistiques, de communication, etc.

Au niveau de l'intervention, la MTR avait formulé quelques recommandations qui ont été prises en compte, des actions ont été posées et sont en cours d'exécution :

#	Recommandation	Acteur ciblé
1	<p>Mise en place d'un fonds de garantie : La garantie est une des conditions majeures à remplir pour bénéficier de crédit auprès des structures de financement, ce dont ne disposent pas les femmes et les jeunes en général. La mise en place d'un fonds de garantie était alors une réponse appropriée pour faciliter leur accès au crédit. Sa non mise en place à cause des difficultés de procédures rencontrées, influencerait négativement les résultats attendus de l'intervention notamment au niveau de l'output 2 "L'offre de services financiers et non financiers pour la création et le développement des entreprises est diversifiée et améliorée". Aussi il est recommandé des investigations afin d'identifier les possibilités administratives, permettant la mise en place d'un fonds de garantie au profit des porteurs de projets et des promoteurs d'entreprises rurales et urbaines.</p> <p>La capacité de levée de fonds des acteurs est un élément crucial de toute politique de développement économique. La non-faisabilité de la mise en place d'un fonds de garantie, initialement prévu, est un élément de faiblesse de l'intervention.</p> <p>Pour de futures interventions, il est recommandé lors de la formulation de bien calibrer le dispositif de soutien des acteurs locaux, en tenant compte de leurs fragilités qui ne leur permettent pas de répondre aux exigences administratives et financières de fonds de garantie, tels que prévus dans les procédures d'Enabel et de la DGD.</p> <p>Dans cet esprit, il est recommandé de réfléchir à des dispositifs ad hoc, à plus petite échelle et avec des exigences mieux adaptées. Un appui au secteur de la micro-finance ou aux acteurs financiers intermédiaires pourrait par exemple faire l'objet d'une étude spécifique. Cette dimension de l'accès aux fonds est centrale et ne doit pas être négligée.</p>	<p>Siège Enabel et Equipe d'intervention Niveau Stratégique</p>

<p>Partiellement acceptée :</p> <p>Le manque d'accès au financement, notamment par manque de garanties, est un frein majeur au développement de l'entrepreneuriat. Cependant, l'intervention n'a pas pu mettre en place le fonds de garantie initialement prévu et ce pour plusieurs raisons :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'une part, les procédures d'Enabel sont très restrictives en matière de montages possibles pour la mise en place de fonds de garantie (dispositions légales encadrant l'action d'Enabel); Enabel n'est pas un acteur financier et n'a pas vocation à l'être. L'instrument principal est donc le subsidie. Des mécanismes de garantie sont admis par "exception". Les outils à disposition des interventions en matière d'accès au financement sont donc très limités, et sont plus liés à du renforcement de capacités qu'à de l'offre d'outils de financement. Une des problématiques d'un fonds de garantie est de savoir ce qu'il advient des fonds qui ne seraient pas mobilisés au terme du programme (ce qui est l'objectif ultime: que cela serve de garantie mais que les crédits soient remboursés). - D'autre part, malgré ces contraintes, nous avons commandité une consultation pour tenter de mettre en place un montage original. Celui-ci n'a pas été mis en œuvre parce que ses chances de succès ont été jugées très faibles. Les experts en présence n'ont pas trouvé de "success story" en matière de fonds de garantie cadrant avec le contexte du Centre-Est. Un important fonds de garantie financé par la Banque Mondiale et accessible dans le Centre-Est a par exemple été très peu sollicité. Les modèles classiques présentent pas mal de risques :risque d'opportunisme de la part de l'entrepreneur et/ou de l'institution financière, risque en matière d'atteinte effective des cibles visées, risque de fonds non actionné, délais de mise en place et actionnabilité vs délais des projets, etc. <p>Pour toutes ces raisons, la mise en place d'un "fonds de garantie" ne semble donc pas l'outil à privilégier, même dans un prochain portefeuille.</p> <p>Actions :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) L'intervention a privilégié un projet pilote comme alternative en réponse au problème de garantie : la mise en place de sociétés de cautionnement mutuel (SCM). Résultats très intéressants (voir ci-dessus) + Capitalisation du mécanisme SCM pour un déploiement plus large 2) Analyse des besoins et freins en matière d'accès au financement dans chaque projet de l'intervention et si faisable, mise en place de solutions ad-hoc 3) Travail avec la cellule PSDE, notamment via les CoP, pour déterminer des mécanismes intéressants en matière d'accès au financement pour formuler le prochain portefeuille <p>Il ne nous paraît pas anormal que pour un 1^{er} portefeuille, l'intervention ait commencé par du "soft" (renforcement des capacités des acteurs de l'écosystème) et des projets pilotes, et que dans un 2e portefeuille, l'accent soit mis sur l'accès au financement avec un déploiement à plus grande échelle de solutions qui ont prouvé leur efficacité.</p>	<p>Etat avancement :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) SCM : capitalisation au fil de l'eau de ce mécanisme qui rencontre un engouement significatif, perspective de mise à l'échelle tant au BF que potentiellement dans d'autres pays 2) Exploration de quick wins : entretiens avec Expertise France, Initiative Tenko, et le siège sur un mécanisme de prêts d'honneur mais impossible au regard des procédures - lobbying interne auprès du Com Dir par la cellule PSDE; 3) Autres actions en cours d'identification (renforcement des capacités des IMF, fonds d'équipements, appuis ponctuels en régie...) 4) Réflexion avec PSDE pour les mécanismes à déployer sur le prochain portefeuille + rencontres d'acteurs actifs dans ce secteur (PPI, FONAFI, etc.)
<p>2 Valoriser les acquis et les leçons apprises dans le cadre de l'élaboration future de programme dans le domaine de l'Entrepreneuriat.</p> <p>Deux points se dégagent : i) la prise en compte de l'approche adoptée et consistant à mettre à profit les principaux leviers dans des domaines différents, et ii) la réduction du nombre de projets par un regroupement de certains d'entre eux, en vue de faciliter la coordination par l'équipe d'experts et l'amélioration de la prise en compte de la synergie.</p>	<p>Siège Enabel</p> <p>Equipe de l'intervention</p> <p>Niveau Stratégique</p>

	<p>Partiellement acceptée :</p> <p>La capitalisation de l'expérience de ce portefeuille est essentielle et fait l'objet d'un plan ambitieux. Dans une prochaine intervention, nous tiendrons compte de la recommandation de continuer à travailler sur plusieurs leviers combinés. En revanche, nous ne pensons pas que la réduction du nombre de projets soit la réponse adéquate par rapport aux besoins de synergie et de coordination. Plusieurs projets ont des budgets qui s'élèvent de 1 à 2 millions d'euros. S'ils étaient regroupés, les risques d'une faible capacité d'absorption, de retards et de faibles résultats seraient accrus. De plus, on ne maximiserait pas sur l'expertise spécifique de chaque structure. Et on s'orienterait vers un très petit nombre de partenaires potentiels, ayant la capacité de mener des projets dans de multiples secteurs. Or si l'idée est de faire appel à des acteurs multisectoriels (comme nous) et déléguer un budget de plusieurs millions, la question de notre valeur ajoutée se pose. Il convient de bien repenser les modalités opérationnelles et éventuellement de limiter le recours à la modalité "subsidés" à l'avenir. Tout en reconnaissant que pour un premier portefeuille, comme le souligne la MTR, elle a permis de déployer de nombreuses activités grâce à des partenaires ayant une bonne connaissance du terrain et une expertise pointue.</p> <p>Actions :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Mettre en place et dérouler le plan de capitalisation pour nourrir la formulation du prochain portefeuille; formulation qui doit construire sur base de l'existant et des forces du projet. 2) Mener une réflexion sur les modalités opérationnelles de mise en œuvre qui s'avèrent parfois complexes. 	<p>Etat avancement :</p> <p>Plan de capitalisation élaboré en cours de déploiement</p> <p>Formulation du prochain portefeuille en cours</p>
<p>3</p>	<p>Renforcer la synergie entre partenaires de mise en œuvre de l'intervention.</p> <p>Un des atouts de l'intervention est la complémentarité des différents domaines mis en œuvre par les partenaires. Ces derniers, avec l'appui des experts thématiques se concertent pour la prise en compte des synergies identifiées dans les actions à mener. La formalisation des rencontres de concertation entre les partenaires concernés et les experts sectoriels d'Enabel permettrait une meilleure prise en compte de ces synergies.</p>	<p>Equipe de l'intervention</p> <p>Niveau Opérationnel</p>
	<p>Acceptée :</p> <p>Comme le souligne la MTR, la recherche de synergies est au cœur des préoccupations de l'équipe d'intervention. Il s'agit donc de renforcer le dispositif existant pour accroître son efficacité et les synergies effectives :</p> <p>Actions :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Poursuivre l'animation du groupe Whatsapp PMO permettant d'échanger des informations sur la mise en oeuvre des projets; 2) Poursuivre les réunions d'équipe permettant aux membres de l'équipe d'intervention d'échanger les informations quant à l'état d'avancement des projets et les activités en cours et de discerner les potentielles synergies 3) Organisation de rencontres réunissant les PMO 4) Recenser / documenter les synergies effectives 5) Chaque fois qu'une opportunité est identifiée, inviter les partenaires concernés à échanger 	<p>Etat avancement :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) groupe Whatsapp actif (partages entre les PMO sur leurs activités et réalisations) 2) dynamique d'équipe et identification de synergies effective 3) rencontre organisée sur le processus de capitalisation et en cours sur l'entrepreneuriat féminin (février 2023) 4) Recensement des synergies 5) Echanges entre PMO facilités

4	<p>Collaboration avec d'autres structures/projets intervenant dans la promotion de l'entrepreneuriat dans la région : L'efficacité de l'approche de l'intervention est de toucher à la fois plusieurs domaines en lien avec l'entrepreneuriat. Ainsi, il est recommandé l'établissement de liens de collaboration avec les structures ayant les mêmes objectifs de création d'emplois et d'augmentation de revenu au profit des jeunes et des femmes de la région du Centre-Est.</p>	<p>Equipe de l'intervention Niveau Opérationnel</p>
	<p>Acceptée :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Développer les outils de communication de l'intervention 2) Répondre positivement aux sollicitations afin d'accroître la connaissance des acteurs avec qui potentiellement collaborer 	<p>Etat avancement :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Efforts en communication pour faire connaître nos actions 2) rencontres d'autres acteurs (EF, GIZ, ADA, DUE etc.) - partage d'expériences

10 Annexes

10.1 Critères de qualité

1. PERTINENCE : le degré dans lequel l'intervention est cohérente avec les politiques et priorités locales et nationales ainsi qu'avec les attentes des bénéficiaires.				
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>				
Évaluation de la PERTINENCE : note totale	A	B	C	D
	x			
1.1 Quel est le degré de pertinence actuel de l'intervention ?				
x	A	Clairement toujours ancré dans les politiques nationales et la stratégie belge, satisfait aux engagements en matière d'efficacité de l'aide, extrêmement pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.		
	B	S'inscrit toujours bien dans les politiques nationales et la stratégie belge (sans être toujours explicite), relativement compatible avec les engagements en matière d'efficacité de l'aide, pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.		
	C	Quelques questions par rapport à la cohérence avec les politiques nationales et la stratégie belge, l'efficacité de l'aide ou la pertinence.		
	D	Contradictions avec les politiques nationales et la stratégie belge, les engagements en matière d'efficacité de l'aide ; la pertinence vis-à-vis des besoins est mise en doute. Des changements majeurs sont requis.		
1.2 La logique d'intervention, telle qu'elle est conçue actuellement, est-elle toujours la bonne ?				
	A	Logique d'intervention claire et bien structurée ; logique verticale des objectifs réalisable et cohérente ; indicateurs appropriés ; risques et hypothèses clairement identifiés et gérés ; accompagnement de sortie d'intervention mis en place (si cela est applicable).		
x	B	Logique d'intervention appropriée bien qu'elle puisse avoir besoin de certaines améliorations en termes de hiérarchie d'objectifs, d'indicateurs, de risques et hypothèses.		
	C	Les problèmes par rapport à la logique d'intervention peuvent affecter la performance d'une intervention et sa capacité à contrôler et évaluer les progrès ; améliorations requises.		
	D	La logique d'intervention est erronée et nécessite une révision en profondeur pour que l'intervention puisse espérer aboutir.		

2. EFFICIENCE DE LA MISE EN ŒUVRE JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel les ressources de l'intervention (fonds, expertise, temps, etc.) ont été converties en résultats de façon économe.				
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins deux 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B', pas de 'C' ni de 'D' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>				
Évaluation de l'EFFICIENCE : note totale	A	B	C	D
		x		
2.1 Dans quelle mesure les inputs (finances, RH, biens & équipements) sont-ils correctement gérés ?				
	A	Tous les inputs sont disponibles à temps et dans les limites budgétaires.		
x	B	La plupart des inputs sont disponibles dans des délais raisonnables et ne nécessitent pas d'ajustements budgétaires considérables. Une certaine marge d'amélioration est cependant possible.		
	C	La disponibilité et l'utilisation des inputs posent des problèmes qui doivent être résolus, sans quoi les résultats pourraient courir certains risques.		
	D	La disponibilité et la gestion des inputs comportent de sérieuses lacunes qui menacent l'atteinte des résultats. Des changements considérables sont nécessaires.		
2.2 Dans quelle mesure la mise en œuvre des activités est-elle correctement gérée ?				
	A	Les activités sont mises en œuvre dans les délais.		
x	B	La plupart des activités sont dans les délais. Certaines sont En retard, mais cela n'a pas d'incidence sur la fourniture des outputs.		
	C	Les activités sont En retard. Des mesures correctives sont nécessaires pour permettre la fourniture sans trop de retard.		
	D	Les activités ont pris un sérieux retard. Des outputs ne pourront être fournis que moyennant des changements majeurs dans la planification.		
2.3 Dans quelle mesure les outputs sont-ils correctement atteints ?				
	A	Tous les outputs ont été et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps et de bonne qualité, ce qui contribuera aux outcomes planifiés.		
x	B	Les outputs sont et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps, mais une certaine marge d'amélioration est possible en termes de qualité, de couverture et de timing.		
	C	Certains outputs ne s(er)ont pas livrés à temps ou de bonne qualité. Des ajustements sont nécessaires.		
	D	La qualité et la livraison des outputs comportent et comporteront plus que vraisemblablement de sérieuses lacunes. Des ajustements considérables sont nécessaires pour garantir au minimum que les outputs clés seront livrés à temps.		

3. EFFICACITÉ JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel l'outcome (objectif spécifique) est atteint, tel que prévu à la fin de l'année N

Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D

Évaluation de l'EFFICACITÉ : note totale	A	B	C	D
		x		

3.1 Tel qu'il est mis en œuvre actuellement, quelle est la probabilité que l'outcome soit réalisé ?

A	La réalisation totale de l'outcome est vraisemblable en termes de qualité et de couverture. Les résultats négatifs (s'il y en a) ont été atténués.
B	L'outcome sera atteint avec quelques minimes restrictions ; les effets négatifs (s'il y en a) n'ont pas causé beaucoup de tort.
C	L'outcome ne sera atteint que partiellement, entre autres en raison d'effets négatifs auxquels le management n'est pas parvenu à s'adapter entièrement. Des mesures correctives doivent être prises pour améliorer la probabilité de la réalisation de l'outcome.
D	L'intervention n'atteindra pas son outcome, à moins que d'importantes mesures fondamentales soient prises.

3.2 Les activités et les outputs sont-ils adaptés (le cas échéant) dans l'optique de réaliser l'outcome ?

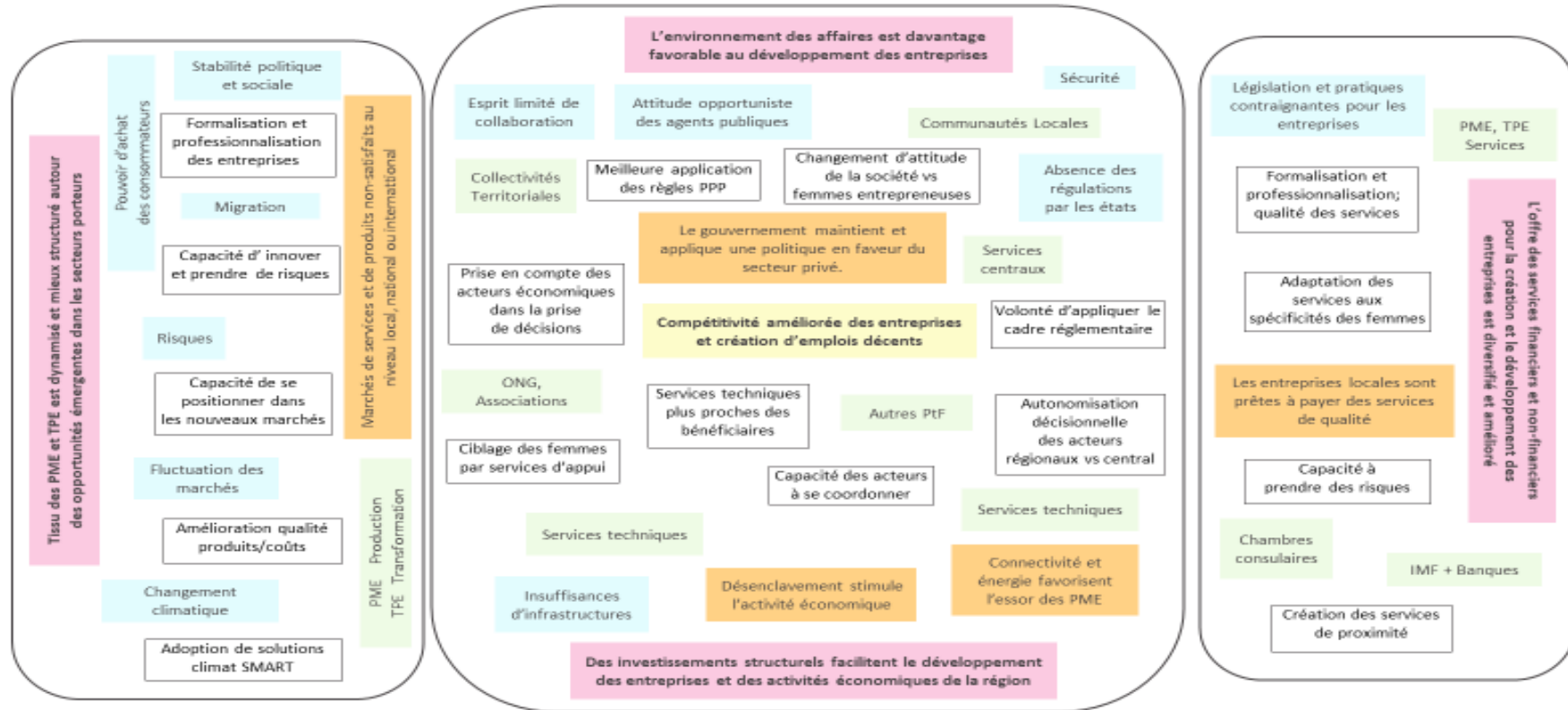
A	L'intervention réussit à adapter ses stratégies/activités et outputs en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. Les risques et hypothèses sont gérés de manière proactive.
B	L'intervention réussit relativement bien à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. La gestion des risques est relativement passive.
C	L'intervention n'est pas totalement parvenue à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes de façon appropriée ou dans les temps. La gestion des risques a été plutôt statique. Une modification importante des stratégies s'avère nécessaire pour garantir à l'intervention la réalisation de son outcome.
D	L'intervention n'est pas parvenue à réagir à l'évolution des circonstances externes ; la gestion des risques a été insuffisante. Des changements considérables sont nécessaires pour réaliser l'outcome.

4. DURABILITÉ POTENTIELLE : le degré de probabilité de préserver et reproduire les bénéfices d'une intervention sur le long terme (au-delà de la période de mise en œuvre de l'intervention).				
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins 3 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Maximum 2 'C, pas de 'D' = B ; Au moins 3 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>				
Évaluation de la DURABILITÉ POTENTIELLE : note totale	A	B	C	D
		x		
4.1 Durabilité financière/économique ?				
	A	La durabilité financière/économique est potentiellement très bonne : les frais liés aux services et à la maintenance sont couverts ou raisonnables ; les facteurs externes n'auront aucune incidence sur celle-ci.		
x	B	La durabilité financière/économique sera vraisemblablement bonne, mais des problèmes peuvent survenir en raison notamment de l'évolution de facteurs économiques externes.		
	C	Les problèmes doivent être traités en ce qui concerne la durabilité financière soit en termes de frais institutionnels ou liés aux groupes cibles, ou encore d'évolution du contexte économique.		
	D	La durabilité financière/économique est très discutable, à moins que n'interviennent des changements majeurs.		
4.2 Quel est le degré d'appropriation de l'intervention par les groupes cibles et persistera-t-il au terme de l'assistance externe ?				
	A	Le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes sont fortement impliqués à tous les stades de la mise en œuvre et s'engagent à continuer à produire et utiliser des résultats.		
x	B	La mise en œuvre se base en grande partie sur le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes impliqués eux aussi, dans une certaine mesure, dans le processus décisionnel. La probabilité d'atteindre la durabilité est bonne, mais une certaine marge d'amélioration est possible.		
	C	L'intervention recourt principalement à des arrangements ponctuels et au Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes en vue de garantir la durabilité. La continuité des résultats n'est pas garantie. Des mesures correctives sont requises.		
	D	L'intervention dépend totalement des structures ponctuelles n'offrant aucune perspective de durabilité. Des changements fondamentaux sont requis pour garantir la durabilité.		
4.3 Quels sont le niveau d'appui politique fourni et le degré d'interaction entre l'intervention et le niveau politique ?				
	A	L'intervention bénéficie de l'appui intégral de la politique et des institutions, et cet appui se poursuivra.		
x	B	L'intervention a bénéficié, en général, de l'appui de la politique et des institutions chargées de la mettre en œuvre, ou à tout le moins n'a pas été gênée par ceux-ci, et cet appui se poursuivra vraisemblablement.		
	C	La durabilité de l'intervention est limitée par l'absence d'appui politique. Des mesures correctives sont requises.		
	D	Les politiques ont été et seront vraisemblablement en contradiction avec l'intervention. Des changements fondamentaux s'avèrent nécessaires pour garantir la durabilité de l'intervention.		

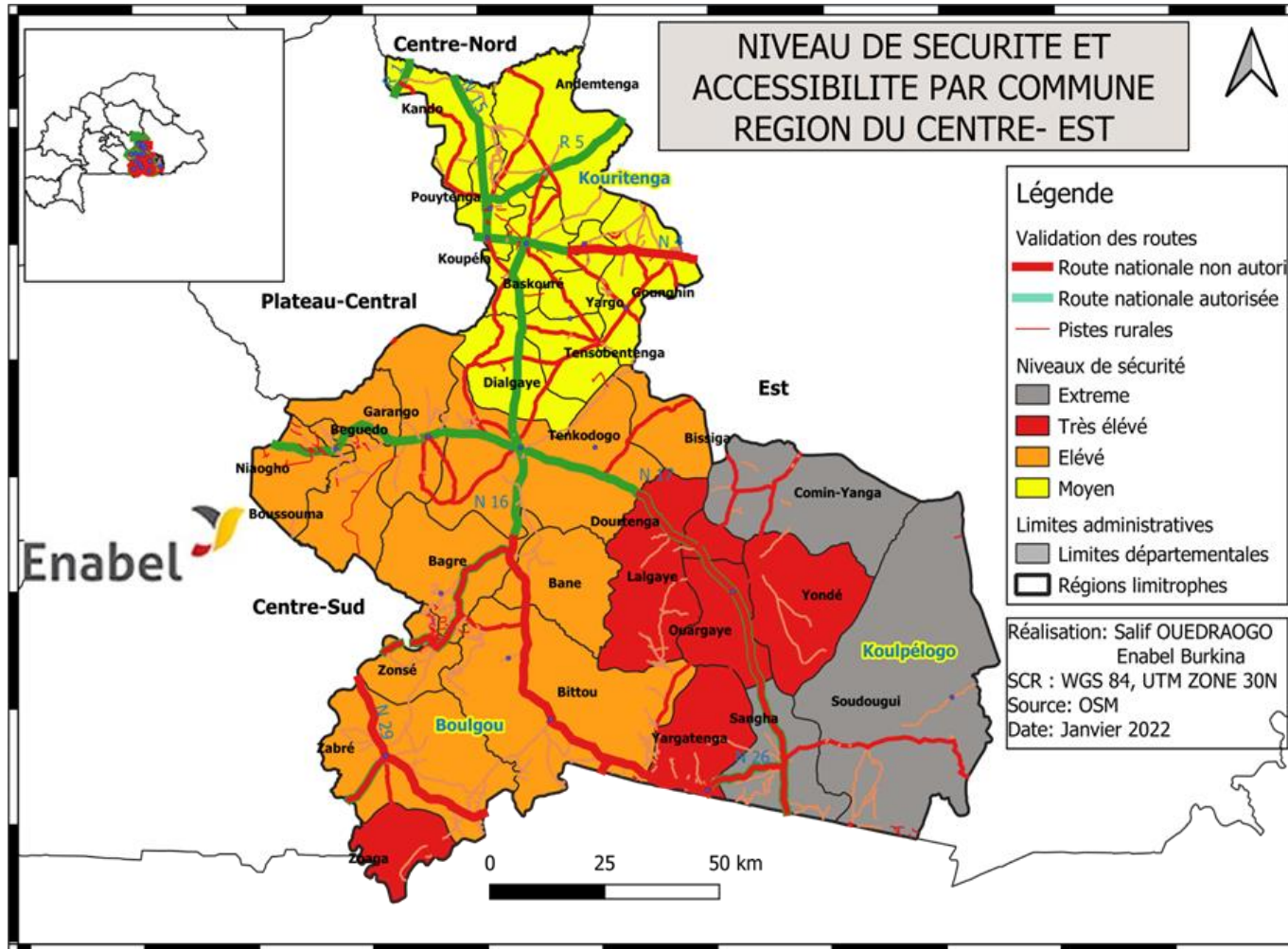
4.4 Dans quelle mesure l'intervention contribue-t-elle à la capacité institutionnelle et de gestion ?	
	<p>A</p> <p>L'intervention est intégrée aux structures institutionnelles et a contribué à l'amélioration de la capacité institutionnelle et de gestion (même si ce n'est pas là un objectif explicite).</p>
x	<p>B</p> <p>La gestion de l'intervention est bien intégrée aux structures institutionnelles et a contribué d'une certaine manière au renforcement des capacités. Une expertise supplémentaire peut s'avérer requise. Des améliorations sont possibles en vue de garantir la durabilité.</p>
	<p>C</p> <p>L'intervention repose trop sur des structures ponctuelles plutôt que sur des institutions ; le renforcement des capacités n'a pas suffi à garantir pleinement la durabilité. Des mesures correctives sont requises.</p>
	<p>D</p> <p>L'intervention repose sur des structures ponctuelles et un transfert de compétences vers des institutions existantes, qui permettrait de garantir la durabilité, est improbable à moins que des changements fondamentaux n'interviennent.</p>

10.2 Cadre logique et/ou théorie de changement

Ci-dessous la théorie de changement. Les couleurs représentent : jaune=OS, rose=résultats/changements intermédiaires, vert=acteurs, bleu clair=facteurs, orange=hypothèses, blanc=changements.



10.3 Carte sécuritaire de la zone d'intervention



10.4 Communication / Visibilité

Ce tableau informe sur les différents articles publiés en 2022 au compte de l'intervention

Titre	Lien	Date de publication
Des entreprises compétitives créent des emplois durables avec l'appui d'Enabel	https://open.enabel.be/en/update/id/2032	13/12/2022
Les bas-fonds rizicoles aménagés au Burkina Faso produisent de bons résultats!	https://open.enabel.be/en/update/id/2025	05/12/2022
Au Burkina Faso, Enabel récompense les meilleurs jeunes entrepreneurs du Centre-Est	https://open.enabel.be/en/update/id/2023	02/12/2022
Enabel contribue à la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes dans la Région du Centre-Est	https://open.enabel.be/en/update/id/2017	30/11/2022
Construction d'une salle polyvalente de transformation agroalimentaire destinée aux entrepreneuses du Centre-Est	https://open.enabel.be/en/update/id/1972	07/11/2022
La production de semences communautaires d'arachide vulgarisées dans la région du Centre-Est	https://open.enabel.be/en/update/id/1971	07/11/2022
Voyage d'étude au Burkina Faso pour booster le potentiel commercial des coopératives de transformation du Centre-Est	https://open.enabel.be/en/update/id/1935	06/10/2022
Au Burkina Faso, à travers le projet D-Ecoverte, Enabel aide les populations à valoriser les déchets solides	https://open.enabel.be/en/update/id/1880	02/09/2022
Appui aux entreprises œuvrant dans le domaine de l'économie verte	https://open.enabel.be/en/update/id/1871	24/08/2022

Des équipements de production et de transformation permettent à des Coopératives agricoles d'accroître leurs rendements	https://open.enabel.be/en/update/id/1861	19/08/2022
Amélioration de la résilience des populations en aménageant des bas-fonds rizicoles à leur profit	https://open.enabel.be/en/update/id/1855	17/08/2022
Au Burkina, le projet "Production et transformation pour une résilience économique des femmes et des jeunes " fait le bilan de sa 2ème année	https://open.enabel.be/en/update/id/1823	20/07/2022
Au Burkina, Enabel évalue l'impact et les effets de la Covid-19 sur le secteur agricole et la sécurité alimentaire	https://open.enabel.be/en/update/id/1690	25/05/2022
Le marché de l'attiéké : un business florissant aux mains des femmes dans la région du Centre- Est du Burkina Faso	https://open.enabel.be/en/update/id/1673	06/05/2022
Dans la région du Centre-Est du Burkina Faso, la production et commercialisation d'engrais organiques est boostée!	https://open.enabel.be/en/update/id/1671	04/05/2022
Inclusion financière dans la région du Centre- Est : Enabel Burkina Faso scrute le paradoxe	https://open.enabel.be/en/update/id/1649	21/04/2022
Au Burkina Faso, les producteurs de soja et la population témoignent sur les activités de l'Intervention Entrepreneuriat	https://open.enabel.be/en/update/id/1604	10/03/2022
Burkina Faso: L'accès limité à l'énergie et à la télécommunication bloque le développement de l'entrepreneuriat	https://open.enabel.be/en/update/id/1542	02/02/2022

10.5 Témoignages des bénéficiaires

Témoignages de quelques bénéficiaires du projet PTRE-FJ

Mme LAKOUANDE Dahandi, Présidente de la Coopérative Fongnita : « Pour la production de beurre de karité et d'huile de neem, on produisait en petite quantité et on vendait nos produits dans les marchés, on ne savait même pas si c'était de la bonne qualité ou pas. Mais grâce aux formations que nous avons reçues par le biais du projet PRTE-FJ, nous faisons désormais des produits alimentaires de bonne qualité et en grande quantité. On faisait par exemple 1,5 tonnes de production par an mais grâce à ce projet nous triplons notre production annuelle. Nous avons reçu du matériel et renforcé de plusieurs formations en fonction de nos besoins dans le cadre de nos activités de production et de transformation ».

Mme BOUNDAOUNE Hawa, Présidente de la Coopérative Nongtaaba : « Avec ce projet, nous avons du concret. En toute honnêteté, ce projet répond à nos besoins, il nous a fourni du matériel de travail et nous a formé sur des techniques de production et de recherche de clientèle. Aujourd'hui, nous pouvons dire haut et fort que nos coopératives ont amélioré leurs productions et prestations de service dans le domaine agricole. Que ce soit la production, la transformation et la vente, nous avons acquis des connaissances et nous avons déjà des bénéfices. Par exemple, dans le domaine du sésame, nous pouvons dire que nous sommes désormais des grands maîtres et pouvons donner des leçons à d'autres coopératives si elles veulent ».

Témoignages de quelques bénéficiaires qui ont acquis des équipements

Une ferme avicole moderne produisant de la volaille en quantité et en qualité

Avec l'appui d'Enabel, Mme Keloma Franceline OUDERADOGO / KANKOANE, promotrice d'une ferme avicole parvient à produire de la volaille en quantité et en qualité. « Avec ces machines, nous pouvons produire 5 tonnes d'aliments par jour. On produit aujourd'hui beaucoup plus qu'on le faisait avant. L'équipement nous permet de produire de l'aliment pour les poussins, les poulets de chair, les poulets de ponte et de l'aliment pour bétail ».

La coopérative Nataab-Zanga des jeunes de Yargo augmente sa production de sésame

Grâce à la subvention accordée par Enabel pour l'achat de matériel de production agricole (1 motoculteur, 4 tricycles, 1 semoir, 5 charrettes, 5 charrues, 12 houes, 10 bâches, 1 bascule électronique), la coopérative Nataab-Zanga des jeunes du village de Yargo à 15 km de Koupèla dans la région du Centre-Est, ont aménagé une vaste superficie où ils produisent du sésame. **M. Antoine NARE**, le président de la Coopérative ne pouvait cacher sa joie au passage de l'équipe d'Enabel. Il s'est exprimé en ces termes : « c'est la première fois qu'un projet nous vient en aide de façon claire et inclusive. Le matériel que nous avons reçu a été commandé par nous-même et sur la base de nos besoins. La formation reçue en plus de ces équipements, nous permettent d'augmenter fortement notre productivité. Enabel nous aide à nous développer. Avec le motoculteur par exemple, le labour d'une journée équivaut à celui d'une semaine que nous faisons. Non seulement nous gagnons en temps mais aussi cela réduit la pénibilité du travail »

Les coopératives Wend-lamita et Téég-Wendé de Koupèla produisent du beurre de karité de qualité

Deux coopératives féminines de production de beurre de karité (Wend-lamita et Téég-Wendé de la commune de Koupèla) ont pu acquérir des tricycles, des marmites, des bassines, des seaux, des fûts, des torrificateurs, des moulins grâce à la subvention d'Enabel. **Mme Augustine OUBDA**,

présidente de la coopérative Wend-lamita de Koupèla à propos des acquis : « *ces équipements facilitent notre travail et nous soulagent énormément. Avant nous produisions en moyenne 25 litres de beurre de karité par jour. Depuis l'acquisition de ce matériel, notre production journalière s'élève à 60 litres en moyenne. La qualité et la quantité du beurre que nous produisons se sont accrues. Nos revenus se sont améliorés grâce aux bénéfices de nos ventes et nous arrivons à soutenir nos maris, honorer certaines dépenses familiales et subvenir aux besoins de nos enfants* ».

Une satisfaction générale chez les producteurs d'arachides

De façon générale, les producteurs bénéficiaires des formations sur l'itinéraire technique de production de l'arachide et des semences améliorées reconnaissent l'importance et l'utilité de celles-ci au regard des rendements de production d'arachides qui ont considérablement augmenté. « *Avant cette formation que nous avons reçue de l'INERA, nous faisons des semis en quinconce, en désordre et sans suivre aucune technique culturale. Notre rendement à l'hectare était estimé à 500 kg d'arachides coque. Mais depuis que nous bénéficions des semences et de l'appui technique de l'INERA comme les semis en ligne, les écartements entre les lignes et entre les poquets, l'utilisation de la fumure organique, etc. notre rendement a triplé à l'hectare* », nous confie **Madame Koanda Mariam**, présidente de la coopérative Mobg-Wendé du village de Toulgoumtenga.

Remise de prix lors de la 2ème édition des Journées régionales de l'entrepreneuriat des jeunes (JREJ)

Le premier des lauréats de l'édition 2022 des JREJ promet faire bon usage du montant obtenu. « *Avec ce prix, je compte renforcer mon stock d'aliments. Parce que, généralement c'est le manque d'aliments pour les alevins qui est mon souci majeur. Je vais encore redoubler d'ardeur pour redynamiser le domaine de la pisciculture et de la culture maraichère et encourager aussi les partenaires comme Enabel qui ne cessent de nous accompagner pour une amélioration des microentreprises des jeunes de la région du Centre-Est* », foi de **GODO Seydou**.

Engouement des producteurs pour la riziculture agroécologique

Mme Aguirata KAYORGO de la coopérative agricole du bas-fond rizicole de KoKossé-Tandaga, réunissant environ une quarantaine de membres en majorité des femmes et des jeunes filles, témoigne des avantages de la riziculture agroécologique : « *auparavant, nous ne savions pas qu'on peut produire autant de riz sans recourir à l'engrais chimique. A présent, nous sommes contents de constater ces bons rendements. Beaucoup d'autres agriculteurs veulent se joindre à nous pour cette riziculture agroécologique. L'utilisation de la fumure organique pour la production de riz est bénéfique pour nous qui n'avons pas assez de ressources financières pour acquérir de l'engrais chimiques* ».

M. Salfo WANGO de la même coopérative abonde dans le même sens. « *Au début quand on parlait de la non-utilisation des engrais chimiques, beaucoup de personnes ont estimé que nous ne récolterions pas grand-chose et que nos rendements seraient catastrophiques. Nous avons failli tomber dans le doute. Mais aujourd'hui, nous constatons avec joie la qualité de notre rendement sur les cinq (05) hectares de bas-fond que nous exploitons avec uniquement des intrants naturels. Nous attendons une production de plus de dix (10) tonnes de riz pour cette première expérience dans la riziculture agroécologique* ».

10.6 Couverture géographique de l'intervention

PROVINCES	N°	LISTE DES COMMUNES	PROJETS R1							PROJETS R2				PROJETS R3				PROJETS R4		
			MEBF	SOS-F	TRIAS	CREAF	AVN	CEAS	PNB	ANPE	TRIAS	Rikoito	MJPEJ	DREP	DRAAH M	DRDIC APME	ONF	Helvetas	VSF	WHH
BOULGOU	1	Bagré	X	X	X	X		X	X		X	X		X	X	X	X			
	2	Bané		X	X	X			X		X	X		X	X	X	X		X	
	3	Béguédo						X			X		X	X	X					
	4	Bissiga			X				X		X	X		X	X	X			X	X
	5	Bittou	X	X	X	X	X	X	X		X	X		X	X	X	X			X
	6	Boussouma		X		X			X			X		X	X	X	X			
	7	Garango	X	X	X	X	X	X	X		X	X		X	X	X		X		
	8	Komtoèga							X			X		X	X	X	X		X	
	9	Niaogho							X			X		X	X	X				
	10	Tenkodogo	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X				X
	11	Zabré	X					X	X			X		X	X	X				
	12	Zoaga							X			X		X	X	X				
	13	Zonsé				X			X			X		X	X	X				
KOULPELOGO	14	Comin-Yanga						X			X		X	X	X				X	
	15	Dourtenga						X			X		X	X	X	X		X	X	
	16	Lalgaye		X		X		X			X		X	X	X	X		X	X	
	17	Ouargaye		X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X	X	
	18	Sangha						X			X		X	X	X				X	
	19	Soudougui						X			X		X	X	X					
	20	Yargatenga					X		X		X		X	X	X		X		X	
21	Yondé		X		X			X			X		X	X	X				X	
KOURITENGA	22	Andemtenga						X			X		X	X	X				X	
	23	Baskouré	X	X		X		X			X		X	X	X	X		X		
	24	Dialgaye		X		X	X	X			X		X	X	X	X	X			
	25	Gounghin		X		X		X			X		X	X	X	X				
	26	Kando						X			X		X	X	X			X		
	27	Koupéla	X	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X					
	28	Pouytenga		X		X	X	X	X			X		X	X	X				
	29	Tensobentenga		X		X		X			X		X	X	X				X	
30	Yargo		X		X			X			X		X	X	X	X	X	X		